OTTAWA---- 366, RUE DALHOUSIE Téléphone: Rideau 514
HULL-------- 4, RUE LANGEVIN Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
NUAGEUX ET FRAIS
MAXIMUM HIER 62
MINIMUM (NUIT) 46
A 8 H. CE MATIN 46

16e Année No 82 — OTTAWA LUNDI 8 AVRIL 1929 — Le numéro 2 sous

LA TEMPETE FAIT HUIT VICTIMES DANS L'ONTARIO

TEXTE DU CONCORDAT ENTRE LE SAINT-SIEGE ET L'ETAT ITALIEN

LA PLUIE ET LA FOUDRE CAUSENT POUR PLUS DE UN MILLION DE DOMMAGES

La situation est alarmante dans le sud Ontario. — L'eau des rivières monte. —Des ponts sont emportés. — Huit personnes meurent victimes de la tempête. — L'inondation paralyse les services des chemins de fer.

TRISTE BILAN

TORONTO, (S.P.C.), 8.—Les mauvaises conditions météorologiques de la semaine dernière continuent à causer de graves appréhensions. Il pleut encore aujourd'hui en plusieurs régions du sud de l'Ontario et on prédit des orages électriques pour certains endroits. D'après les premiers rapports reçus, les pertes de vie par la tempête et l'inondation s'élevaient à huit. A la fin de la semaine, les dommages à la propriété étaient estimés à un million de dollars.

Un grand nombre de ponts ont été emportés, les rivières ayant atteint le plus haut niveau depuis bien des années. L'inondation a paralysé les services de chemins de fer, et les communications télégraphiques et téléphoniques ont été gravement affectées. Les dommages par suite de l'inondation des sous-sols dans les manufactures et les maisons ont été généraux dans les endroits affectés.

Depuis vendredi soir, de fortes pluies accompagnées de tonnerre et d'éclairs se sont abattus à des intervalles extrêmement rapprochés dans le sud de la province. On prédisait encore de la pluie pour aujourd'hui, mais aussi du temps plus frais. Cela amènera un soulagement aux citoyens qui, à la fin de la semaine, ont enduré une température équivalente presque à celle de la mi-été.

Les régions au nord et à l'est de Toronto ont été très éprouvées, et toute la force de la tempête s'est fait sentir dans les comtés de Grey, Bruce et Simcoe. Cependant, les comtés de Wellington, Waterloo, York et Peel ont été loin d'être épargnés.

LES VICTIMES

Voici la liste des victimes connues: Jack Burgman, Stratford, noyé alors que sa chaloupe chavira dans la rivière Maitland; Walter Northrop et Helen Wright, Peterboro, noyés quand leur automobile s'aventura à un endroit où un pont était inondé à Harmony; Jack Miller, Scarboro, noyé quand son camion s'aventura sur un pont de la rivière Rouge; Orton Cook, Barrie, noyé alors qu'une digue céda; Henry Taylor, Walkerton, noyé dans la rivière Saugeen; J. Kennedy, Toronto, et Robert Milne, Belleville, tués dans deux acci-

(Suite à la 2e page—col. 7.)

Le card. Rouleau à Milan, Italie

MILAN, Italie, 8. — S. E. le Cardinal Rouleau, O.P., archevêque de Québec, est arrivé ici de Venise samedi soir. Il se rend au palais cardinalice de Milan.

LE CARDINAL G. O'CONNELL ET EINSTEIN

Son Eminence entretient des doutes sérieux sur la théorie d'Einstein au sujet du temps et de l'espace, et voit en cela la lugubre apparition de l'athéisme.

LA VÉRITÉ CLAIRE

BOSTON, 8., (S. P. A.)— Le cardinal O'Connell a parlé hier de la théorie de Einstein au sujet de l'espace et du temps, devant les membres des clubs catholiques d'Amérique de la province de Nouvelle-Angleterre.

Pourquoi, dit-il, les hommes et les femmes qui prétendent être intellectuels oublient-ils les rudiments mêmes de la vie? Que signifie tout cet enthousiasme monté au sujet de Einstein? C'est évidemment un enthousiasme monté, factice, parce que je n'ai pas encore rencontré un homme qui comprit le moins du monde ce que poursuit Einstein, et j'ai été si impressionné par ce fait, que je doute très sérieusement qu'Einstein lui-même sache réellement ce qu'il poursuit.

La vérité est toujours très claire quand elle est envisagée avec une claire vision. Le fait qu'une théorie quelconque ne peut être énoncée et ne réussit qu'à embrouiller l'esprit est une preuve patente que ce n'est pas réellement la vérité.

Maintenant, j'ai mes propres idées sur les prétendues théories d'Einstein avec sa relativité et ses notions ouvertement embrouillantes au sujet de l'espace et du temps. Cela ne semble rien autre chose qu'une tentative de troubler l'eau sans prévoir la dérive. Des étudiants innocents sont entraînés dans un royaume de pensée spéculative, dont la seule base, autant que je puis voir, doit amener un doute universel sur Dieu et sa création.

Je veux dire que, bien que je ne veuille pas accuser Einstein, pour le moment, de vouloir délibérément détruire la foi chrétienne et la base chrétienne de la vie, je soupçonne dans une certaine mesure que, si nous attendons un peu plus, il se révélera incontestable-

Suite à la 5e page

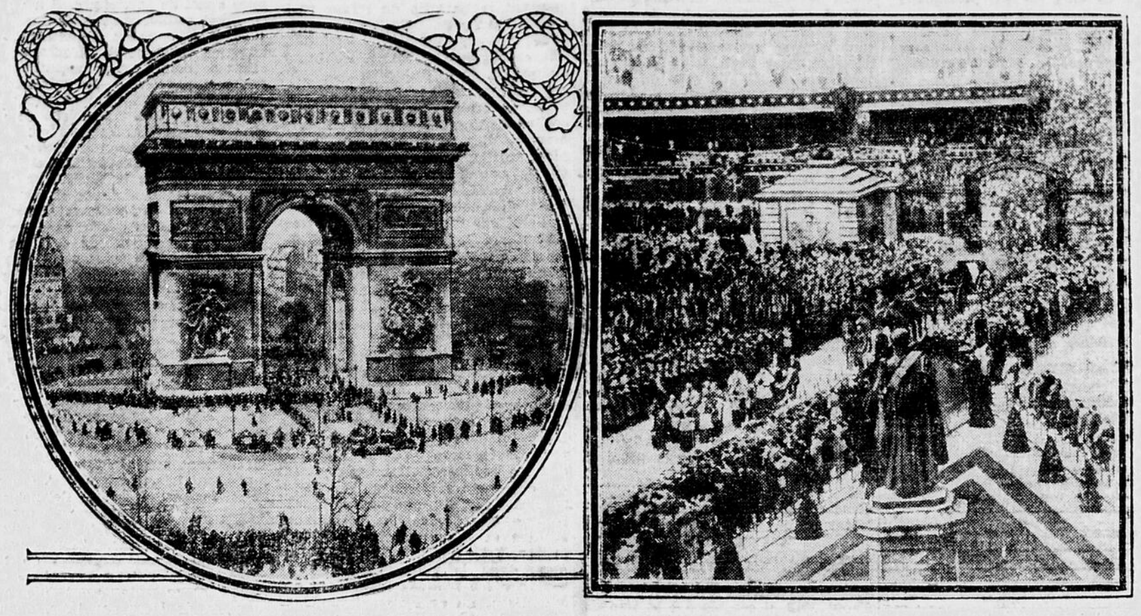

Des milliers de personnes ont assisté récemment aux obsèques d'Etat du maréchal Foch, généralissime des armées alliées. A gauche, vue panoramique du cortège funèbre devant l'Arc de Triomphe. La dépouille de Foch a reposé pendant quelque temps sous l'Arc, aux côtés du Soldat Inconnu. A droite, le cortège aux Invalides devant la statue de Napoléon.

NOMBRE D'HOMMES SERONT EMPLOYÉS À CES TRAVAUX

LES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMISSION D'ENERGIE HYDROELECTRIQUE A ALEXANDER, SUR LA RIVIERE NIPIGON, DOIVENT COMMENCER AUJOURD'HUI. — ON ESTIME QUE CINQ CENTS HOMMES OU PLUS SERONT EMPLOYES AU COURS DE L'ETE.

PORT ARTHUR, 8. (S. P. C.)—On s'attendait d'entreprendre aujourd'hui, à Alexander, sur la rivière Nipigon, les travaux du nouveau projet de développement d'énergie de six millions de dollars de la Commission d'Energie Hydroélectrique. Les officiers de la Commission ont reçu, par le système de sans fil de la compagnie, un message de radio de Toronto disant de se tenir prêts à la construction de camps, etc. Déjà on a retenu les services d'un certain nombre d'hommes, qui ont dû se rendre sur les lieux pour commencer les travaux ce matin.

On dit que le nombre de ces hommes sera augmenté jusqu'à cinq cents ou plus au cours de l'été. Il faudra deux ans, croit-on, avant que les travaux de développement soient à peu près terminés. On construira une immense digue remplie de terre, la première du genre dans cette partie du Canada. Cette digue sera construite dans le lit de la rivière et remplie d'argile, afin qu'elle ne coule pas. Les travaux de ce genre doivent se faire en été.

ATTERRISSAGE FORCÉ

SYDNEY, 8:—Les recherches qu'on fait pour retrouver le capitaine Kingsford-Smith, du Southern Cross, ont déjà été cause d'un atterrissage forcé. Le capitaine Chater, qui faisait samedi des recherches sur Port George, a dû atterrir par suite de troubles magnétiques. Un nommé Neath le trouva à l'îlot Walcott. Son aéroplane était grandement endommagé, mais Neath était indemne. Deux autres aéroplanes se dirigent vers Wyndham.

Discours de Poincaré aux obsèques de Foch

"Dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire et laisser venir la gloire après la vertu."

Nous empruntons au journal "La Croix" de Paris, le texte intégral du discours funèbre prononcé par Raymond Poincaré, premier ministre de France, aux obsèques du maréchal Foch:

Monsieur le Président
de la République,

Altesse,

Messieurs,

Durant les longues semaines où, par un dernier prodige de vigueur physique et morale, le maréchal Foch a résisté pied à pied aux assauts de la mort, la France, refusant jusqu'au bout de le croire vaincu, n'a pas mesuré le vide que devait laisser dans le monde la perte de ce grand homme. Nous voici maintenant en présence de la douloureuse réalité, et tout de suite nous comprenons que la flamme qui vient de s'éteindre était une des plus ardentes et des plus pures qui eussent jamais jeté leur éclat sur la terre.

Comme beaucoup d'autres nations, la nôtre compte dans ses annales un grand nombre d'illustres capitaines, et Foch retrouvera plusieurs d'entre eux dans la célèbre chapelle où il va dormir son dernier sommeil. Il avait, certes, toutes les fortes qualités qu'à l'époque même où Mansard venait d'achever l'église Saint-Louis des Invalides, Bossuet énumérait comme les traits caractéristiques d'un héros, "valeur, magnanimité, bonté naturelle, vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie." Il possédait par surcroît "ce don inestimable de la piété" que l'orateur catholique considérait "comme le tout de l'homme." Mieux que personne aussi, il savait que "dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire et laisser venir la gloire après la vertu." Mais, avec tous ses mérites, il en a eu d'autres, qu'il a reçus en partie de sa propre conscience, en partie des événements et des moeurs contemporaines, et qui lui ont donné par rapport à ses prédécesseurs une immortelle supériorité. Porté, sans avoir recherché cet honneur, au commandement de millions de soldats alliés, il a conduit à la bataille des peuples entiers, non par orgueil, mais par obligation morale, non pour la conquête d'un sol étranger, mais pour la délivrance de pays envahis. Il n'a eu d'autre ambition que de servir; il n'a voulu d'autre récompense que le sentiment du devoir accompli, et voilà pourquoi le deuil où nous sommes aujourd'hui plongés n'est pas seulement le deuil de ceux qui l'ont connu et qui l'ont aimé, ou de ceux qui l'ont vu à l'oeuvre, ou de ceux qui ont servi sous ses ordres; c'est celui de la France et d'une grande portion de l'humanité civilisée. Il est significatif qu'au premier rang des visiteurs qui sont venus, à la nouvelle de sa mort, saluer sa dépouille mortelle, se soient trouvés l'illustre homme d'Etat qui a été en France le chef du Gouvernement de la Victoire et l'admirable souverain qui, dès le début de la guerre, a incarné devant l'univers l'éternelle justice.

S'il vous avait été donné, Messieurs, de parcourir les messages de sympathie qui sont parvenus ces jours-ci, de tant de points du globe, à M. le Président de la République et au Gouvernement, vous éprouveriez, devant cette unanimité de la reconnaissance et du respect, une émotion faite, à la fois, de tristesse et de douceur et vous vous diriez qu'un tel homme, si affreuse que soit sa perte, ne disparaît pas tout entier et qu'il laisse derrière lui un exemple impérissable.

Né à Tarbes d'une famille languedocienne, élevé à Saint-Etienne et à Metz, marié en Bretagne, Foch semblait destiné à personnifier, par l'harmonieuse diversité de ses attaches françaises, l'indivisible unité de la patrie. Surpris dans sa dix-neuvième année par la guerre et l'invasion, il quitte le collège messin de Saint-Clément et s'engage pour la durée de la compagne; mais avant d'être envoyé au feu, il assiste à la

Suite à la page 2 col. 4e

L'AFFECTION À L'ÉPAULE GAUCHE DE SA MAJESTÉ

ON NE SAIT PAS ENCORE EXACTEMENT QUELLE EN EST LA NATURE. — ON LA TRAITE AU MOYEN D'UN NOUVEAU PROCEDE DE RAYONS ELECTRIQUES. — IL S'EST PRODUIT QUELQUE AMELIORATION.

BOGNOR, Sussex, 8. (S. P. A.)—On ne sait pas encore exactement à quoi s'en tenir sur l'affection à l'épaule gauche éprouvée par le roi, qu'on traite au moyen d'un nouveau procédé de rayons électriques. On croit cependant que Sa Majesté souffre de rhumatisme ou de névrite. Il y a eu cependant quelque amélioration la semaine dernière. Le traitement électrique est appliqué d'ordinaire au moyen de lampes électriques à filaments de carbone enfermée dans un réflecteur de métal qu'on applique à la partie malade. Hier après-midi, les Drs Howitt et Woods se sont rendus à Craigweil House et ont appliqué le traitement.

Sa Majesté a passé une bonne fin de semaine, et le temps a été beau sur la côte sud. Hier matin, le roi a passé une grande partie de son temps dans les jardins, jouissant du temps chaud et ensoleillé. Il est sorti de nouveau au cours de l'après-midi. Samedi il est resté dehors plus longtemps que jamais depuis son arrivée à Bognor. Il est sorti à dix heures et a joui du soleil jusqu'à l'heure du dîner.

IL A FALLU NEUF TRAINS SPÉCIAUX AU CANADIEN NATIONAL

MONTREAL, Qué., 8.— Il a fallu neuf trains spéciaux du Chemin de Fer National du Canada pour transporter d'Halifax à Montréal, Toronto, Winnipeg et ailleurs les 3,260 passagers arrivants en fin de semaine de Grande Bretagne et d'Europe et qui ont touché terre à Halifax. Deux de ces trains spéciaux du C. N. R. sont arrivés vendredi à Montréal avec 410 passagers débarqués du "Kingsholm" de la Swedish American Line, et 479 passagers débarqués par le "Corinthien" de la Ligne Cunard. Pour ces passagers à destination de l'ouest a été constitué un seul train de 18 wagons d'acier, qui est parti immédiatement pour Winnipeg. Samedi sont arrivés à Halifax 265 passagers à Bord du " New Amsterdam"; 332 à bord de "Laurania" de la Ligue Cunard et 321 à bord du "Hellig" Olav". Il a fallu trois trains spéciaux du Canadien National pour transporter tout ce monde. Vendredi sont arrivés à Halifax "Lantonia" de la Ligue Cunard avec 596 passagers et le "Saint Louis" de la Ligue Hambourg American avec 396 passagers. Samedi sont arrivés l'"Albertic" de la Ligue White Star avec 519 passagers et l'"Arabic" de la Ligue Red Star avec 396 passagers.

LA COUR SUPÉRIEURE N'A PAS SIÉGÉ SAMEDI

La violente tempête survenue dans Ontario pendant la nuit de vendredi à samedi à eu pour effet d'empêcher la tenue de la séance hebdomadaire de la Cour Supérieure d'Ontario, à Ottawa. Le juge Jeffrey qui devait présider à cette séance n'a pu arriver à Ottawa en temps de Toronto et les requêtes qui devaient être entendues samedi ont été remises à la séance régulière de la cour supérieure cette semaine.

LA VERSION FRANÇAISE DU CONCORDAT ENTRE LE VATICAN ET L'ITALIE

L'indépendance de l'église. — Exemptions ecclésiastiques et fêtes légales.— Diocèses et paroisses.— Nominations des évêques et des curés. — Abolition de l'"exequatur" et du "placet".

MARIAGE RELIGIEUX

Nos lecteurs trouveront ici la traduction française du Concordat entre le Vatican et l'Italie que nous empruntons à la "Croix", de Paris. Elle complétera sûrement la traduction du traité que nous avons publiée récemment et que nous avions empruntée au "Devoir" de Montréal. Cette traduction avait été faite sur une dépêche publiée par un journal italien des Etats-Unis.

Au nom de la Très Sainte Trinité. Attendu: que dès le début des négociations entre le Saint-Siège et l'Italie pour résoudre la *Question Romaine* le Saint-Siège lui-même a déclaré que la négociation relative à cette question avait pour nécessaire complement un Concordat ayant pour but de régler la situation de la religion et de l'Eglise en Italie; qu'a été conclu et signé aujourd'hui même le "Traité pour la solution de la Question Romaine". Sa Sainteté le Souverain Pontife Pie XI et Sa Majesté Victor-Emmanuel III, roi d'Italie, ont résolu de faire un Concordat et, à cet effet, ont nommé les mêmes plénipotentiaires délégués pour la stipulation du traité, à savoir, pour Sa Sainteté, Son Eminence Révérendissime le cardinal Gasparri, son secrétaire d'Etat, et, pour Sa Majesté, Son Excellence le chevalier Benito Mussolini, premier ministre et chef du gouvernement, lesquels, ayant échangé leurs pleins pouvoirs et les ayant trouvés en bonne et due forme, ont convenu des articles suivants:

LE LIBRE EXERCICE DU POUVOIR SPIRITUEL

Art. 1er. — L'Italie, aux termes de l'article 1er du traité, assure à l'Eglise catholique le libre exercice du pouvoir spirituel, le libre et public exercice du culte, ainsi que celui de sa juridiction en matière ecclésiastique, selon les règles posées par le présent Concordat; là où il le faudrait, elle accorde aux ecclésiastiques, pour les actes de leur ministère spirituel, la défense de la part de ses autorités. En considération du caractère sacré de la Ville Eternelle, siège épiscopal du Souverain Pontife, centre du monde catholique et but des pèlerinages, le gouvernement italien aura soin d'empêcher à Rome tout ce qui pourrait être en contradiction avec ce caractère.

Art. 2 — Le Saint-Siège communique et correspond librement avec les Evêques, avec le clergé et avec tout le monde catholique, sans aucune ingérence du gouvernement italien. Pareillement pour tout ce qui se rapporte au ministère pastoral, les Evêques communiquent et correspondent librement avec leur clergé et avec tous leurs fidèles.

Tant le Saint-Siège que les Evêques peuvent publier librement et aussi afficher à l'intérieur et aux portes extérieures des édifices destinés au culte ou aux édifices destinés à leur ministère les instructions, ordonnances, lettres pastorales, bulletins diocésains et autres actes concernant le gouvernement spirituel des fidèles, qu'ils jugeront bon de publier dans le domaine de leur compétence. Ces publications et affiches et, en général, tous les actes et documents relatifs au gouvernement spirituel des fidèles, ne sont pas sujets à des taxes fiscales.

Lesdites publications, en ce qui concerne le Saint-Siège, peuvent être faites en n'importe quelle langue; celles des Evêques sont faites en langue italienne ou latine; mais, à côté du texte italien, l'autorité ecclésiastique peut ajouter la traduction en d'autres langues. Les autorités ecclésiastiques peuvent, sans aucune ingérence des autorités civiles, faire des collectes à l'intérieur et à l'entrée des églises, ainsi que dans les édifices leur appartenant.

EXEMPTIONS POUR LE CLERGE

Art. 3 — Les étudiants en théologie, ceux des deux dernières années de préparation à la théologie se destinant au sacerdoce et les novices des Instituts religieux peuvent, sur leur demande, renvoyer d'année en année, jusqu'à la vingt-sixième année l'accomplissement des obligations du service militaire.

Les clercs ordinaires dans les Ordres sacrés et les religieux qui ont émis leurs voeux sont exempts du service militaire, sauf le cas de mobilisation générale. En ce cas, les prêtres passent dans les forces armées de l'Etat, mais ils conservent l'habit ecclésiastique, afin qu'ils exercent parmi les troupes leur ministère sa-

Suite à la 8e page

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

LA COLLECTION LES GRANDS ORDRES MONASTIQUES.

Cette belle collection vient de s'enrichir de deux nouveautés qui sont de purs chefs-d'oeuvre.

L'INSTITUT DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES par **GEORGES RIGAULT.** Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont les merveilleux éducateurs de notre jeunesse canadienne-française. L'histoire de leur Institut et l'étude de la Règle de leur communauté sont intensément intéressantes. On ne saurait lire ce volume sans éprouver une vive admiration pour ces grands coeurs qui passent leur vie à enseigner aux petits enfants.

Au comptoir 75 sous et par poste 82 sous.

La seconde nouveauté est **LE CARMEL**, par **M.-M. VAUSSARD.**

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a remis **LE CARMEL** en pleine lumière. Et l'auteur nous raconte une merveilleuse histoire depuis la fondation de l'Ordre jusqu'à nos jours; il décrit et explique la journée au Carmel. Tous ceux qui ont lu la vie de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus trouveront en ce beau volume le complément aux biographies les plus complètes; ils pourront ainsi reconstituer dans quel entourage a vécu **"l'enfant chérie du monde".**

Au comptoir 75 sous et par poste 82 sous.

Nous profitons de l'occasion pour faire mention spéciale de trois autres volumes de cette Collection:—

LA VIE DOMINICAINE, par **RENEE C. T. ZELLER**; au comptoir 75 sous et par poste 82 sous.

LES HEURES BENEDICTINES par **EDOUARD SCHNEIDER**; au comptoir 75 sous et par poste 82 sous.

LES CLARISSES, par **ANCELET-HUSTACHE**; au comptoir 75 sous et par poste 82 sous.

UNE VIE DE SAINT.
SAINT GREGOIRE LE GRAND, par **MGR PIERRE BATIFFOL.**

Merveilleuse résurrection d'une époque illustrée par un grand saint.

Au comptoir 50 sous et par poste 57 sous.

POUR LES ENFANTS.

Le dernier volume de **LA SEMAINE DE SUZETTE**; second trimestre de 1928

Illustré en couleurs, rempli d'historiettes et de jeux, le volume est encore plus intéressant que les précédents. C'est un excellent moyen pour habituer les enfants à lire, pour satisfaire leurs intelligences si avides de nouveauté, que de leur donner ce beau livre qui ne se vend que 75 sous au comptoir et 90 sous par poste.

ADRESSE POSTALE : La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont.

ADRESSE LOCALE : No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.

HINDENBURG VA MIEUX

BERLIN, 8:—L'état du président von Hindenburg est maintenant normal, a-t-on annoncé ce matin au palais présidentiel. Il souffrait d'une complication d'influenza et de gastrite.

TORONTO, 8—Une faible dépression s'étend de la vallée de l'Outaouais à la région inférieure des lacs et états de l'ouest. La pression est élevée dans le nord-est du continent.

Il a fait chaud et il y a eu des orages électriques en Ontario; relativement frais dans Québec et les Provinces Maritimes, et froid avec chutes de neige dans les Provinces de l'Ouest.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: variable; averses locales ou orages électriques. Demain nuageux et frais.

TEMPERATURE

Maximum hier 62
Minimum durant la nuit . . . 46

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 32; Victoria, 38; Kamloops, 28; Calgary, 14; Edmonton, 14; Prince Albert, 8; Winnipeg, 18; Moncton, 18; Sault Ste-Marie, 34; Toronto, 56; Kingston, 46; Ottawa, 46; Montréal 40; Québec, 32; St-Jean, NéB., 36; Halifax, 36; St-Jean, T.-N., 26; Détroit, 60; New-York, 70; Charlottetown, 30.

Le gouvernement espagnol vient de mettre en circulation un nouveau timbre-poste sur lequel apparaît pour la première fois, dans l'histoire de la philatélie, l'effigie du Souverain Pontife. On voit ici un de ces timbres qui ne furent mis en vente qu'à Tolède, Santiago et Compostelle. Les produits de cette vente seront affectés aux recherches qu'on a l'intention de faire dans les catacombes.

BIENVENUE A TOUS

Nous avons invité plusieurs fois les cultivateurs qui voudraient assister au Congrès de ne pas se contenter de remplir la liste officielle, avec les douze noms demandés par l'Association. Ainsi, si d'autres cultivateurs que ceux de la liste officielle désirent se joindre aux délégués, ils sont les tout bienvenus. Il n'y a pas d'exception pour personne. Le Congrès doit compter sur les plus nombreuses présences.

C'est ce qu'a magnifiquement compris la paroisse Saint-Joseph d'Orléans, qui nous adresse la liste-modèle suivante:

Délégués de Gloucester, section No 15: Héliodore Vinette, Crarles Tissot, Joseph Guérin, Zénophile Gervais, Gilbert Proulx, Léon Lachaine.

Délégués de Cumberland, section 6-10: Patrick Charbonneau, Wilfrid Gratton, Philibert Rancourt, Euclide Farley, Lionel Gratton, Arthur Charbonneau.

Délégués de Cumberland, section No 11: Rodolphe Brault, Adalbert Lepage, Albini Bergevin, Honoré Bourcier, Philias Dion, Edouard Parisien, Joseph Gervais, Hormisdas Lamoureux.

Délégués de Gloucester, section No 25: Damase Pagé, René Corbeil, Alexis Ladouceur, Henri Morin, Edmond Gaultier, Maxime Cléroux.

Délégués de Gloucester, section No 17: Paul Boyer, Joseph Bigras, J.-B. Cléroux, Johnny Cléroux, Armand Thivierge, Bruno Gravel.

Délégués de Gloucester, section No 26: Hector Bazinet, André Laporte.

Nous offrons la paroisse St-Joseph d'Orléans en exemple.

CARNET MONDAIN

L'honorable M. et madame William Phillips ont reçu à déjeuner ces jours derniers en l'honneur du chargé d'affaires du Japon et de madame Tomii, qui doivent partir prochainement pour le Japon.

• • •

L'hon. M. et madame R.-J. Manion sont de retour de Fort William, Ont.

• • •

Madame G.-J. Desbarats a gracieusement offert ses salons pour un thé-Money shower, qui sera donné le mardi, 23 avril, de 4 à 7 heures sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques. Mademoiselle Eva Hart est au programme musical.

Mademoiselle Rhéa Parisien, de Montréal, et mademoiselle Yvonne Chénier, d'Hawkesbury, ont passé les fêtes de Pâques à Ottawa, les invitées de mademoiselle Yvette Miron, rue Nelson.

x x x

Le Dr et madame S.-M. Nagle sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines aux Bermudes.

• • •

Madame Raoul Brault, du lac St-Jean, est l'invitée de madame Paul Moffet.

• • •

M. Gustave Beaulieu, de Winnipeg, est en ville, l'hôte de M. et de madame Amédée Langlois.

• • •

Un shower de variétés était offert mercredi soir à mademoiselle Emilienne Clermont, à l'occasion de son prochain mariage. Une vingtaine d'invitées assistaient à cette réception, qui eut lieu à la demeure de madame Clermont.

• • •

Mademoiselle Bessie Watt est revenue d'un séjour de deux semaines à Toronto, l'invitée de M. et de madame J.-K. Munro.

• • •

Madame Omer Langlois et sa fillette Thérèse ont passé les fêtes de Pâques à Montréal, les invitées de madame Désy.

• • •

Madame C.-B. Waagen a reçu les membres de l'Ottawa Women's Press Club à l'heure du thé, samedi. Les salons et la table de thé étaient ornés de tulipes et de jonquilles. Au cours de la réception mademoiselle Sylvia Seeley a donné une intéressante causerie sur: les Cavernes dans les Pyrénées françaises.

• • •

Les dames auxiliaires de l'Hôpital St-Vincent des Incurables, section Notre-Dame, organisent pour ce soir à 8 heures un grande partie de cartes, "Euchre, Cinq-Cent et Bridge", au profit de cette oeuvre. Cette partie aura lieu à l'hospice St-Charles, rue Cathcart.

• • •

A Paris fut célébré le 11 mars dernier, en l'église Saint-Roch, le mariage de mademoiselle Laurette Patenaude avec le docteur C.-A. Bohémier. Parmi les invités présents au mariage, on remarquait: l'honorable et madame E.-L. Patenaude, M. et madame Hubert Prévost, M. et madame G. Lemire, de Montréal, M. et madame H.-O. Patenaude, d'Ottawa, le docteur E. Tétreault, le docteur J. Mialeret, M. Dugas, M. et madame J. Bedeloup, de Paris.

• • •

M. et madame Ernest Lévesque annoncent les fiançailles de leur fille Anita à M. Privat Lalonde, fils de M. Emery Lalonde, décédé, et de madame Lalonde, de St-Victor d'Alfred. Le mariage sera célébré le 15 mai prochain.

• • •

BELANGER-SYLVAIN

Ce matin à 7 h. 30, en la chapelle particulière de l'Université d'Ottawa, le R. P. Legault, O.M.I., a béni le mariage de mademoiselle Germaine Sylvain, fille unique de M. et de madame John Sylvain et petite-fille du docteur Pierre St-Jean, anciennement député et maire d'Ottawa et de madame St-Jean, décédés, avec le docteur J.-Edouard Bélanger, fils de M. et de madame J.-C. Bélanger. M. John Sylvain accompagnait sa fille, M. J.-A. Fortier servait de témoin à son neveu. La mariée portait une robe de crêpe plat gris-pâle, un petit chapeau de feutre et paille de même ton, réhaussé d'un ornement de strass et un manteau noir garni de "broad-tail". Son bouquet de corsage se composait de muguet, d'orchidées et de pois de senteur.

Mme Sylvain, mère de la mariée, était vêtue d'une robe de velours transparent et de georgette noir et coiffée d'un petit chapeau de satin et de dentelle noir. Une touffe de roses ornait son corsage.

Mme Bélanger, mère du marié, portait un ensemble bleu marine et un chapeau beige et noir; son bouquet de corsage était de violettes et de roses.

Mme Théophile Fortier, grand'mère du marié, portait une robe de soie moirée noire, avec touffe de violettes; son chapeau était noir.

Mlle Germaine Bélanger, soeur du marié, était en robe de crêpe canton beige, avec parure de renard de même ton; son chapeau était de paille assortie; des roses formaient son bouquet de corsage.

Immédiatement après la cérémonie le Dr et madame Bélanger sont partis pour New-York, où ils passeront quelques jours avant de se rendre à Westport, N.-Y., où le Dr Bélanger occupera le poste d'assistant surintendant du Sanatorium Hall-Brooke, de l'endroit. Mlles Desrosiers et M. Jean Sylvain, de Montréal, assistaient au mariage.

• • •

COMITE DES DAMES PATRONNESSES POUR L'HOPITAL STE-MARIE

Mme Georges Laframboise élue présidente.

Sous la présidence d'honneur de Sa Grandeu Monseigneur Guillaume Forbes, un grand nombre de dames d'Ottawa et de Hull se réunissaient dans les salons de l'hôpital, dans le but de former un comité de Dames Patronnesses. L'enthousiasme régna durant toute l'assemblée. M. l'abbé D'Acier, chapelain de l'hôpital, assistait, ainsi que plusieurs religieuses de l'Institution. Monseigneur, dans une courte allocution, fit ressortir la nécessité d'une telle organisation et démontra l'oeuvre méritoire des religieuses de l'hôpital Ste-Marie. Monseigneur bénit l'association et lui souhaita plein succès, demandant à chaque dame patronnesse de travailler avec zèle au développement d'une si belle entreprise. On procéda ensuite à la formation d'un comité, qui donna le résultat suivant:

Mme Georges Laframboise, présidente; Mme J.-M. Briand, présidente suppléante, Mme Léopold Mantha, 1ère vice-présidente; Mme Corrigan, 2e vice-présidente; Mlle Agnès Gauthier, secrétaire; Mme F. Brisson, trésorière. Comité de publicité anglais et français: Mme McDonald, Mme Edmond Lemieux.

Les noms des conseillères des différentes paroisses d'Ottawa et de Hull seront publiés prochainement.

• • •

A L'HOPITAL STE-MARIE

Hier après-midi, dans les salons de l'hôpital Général Ste-Marie, rue Cambridge, la Ligue des Femmes Catholiques donnait un thé au profit de la crèche des Soeurs de Miséricorde sous la direction de Mesdames T.-W. Asselin, A.-J. Major, U. Bray, A.-B. Schingh, J.-B. Lostey, O. Hill et Joseph McDonald.

Mesdames P.-D. McDonald, F. Brisson, C.-E. Provost, M. McInish, B. Asselin, P. Heenan, C.-J. Desbarats et Mlle Laura Lahey servaient le thé. Elles étaient aidées de Mlles Irène Lemieux, Mable Brennan, L. McKinnon, E. Bonner et de Mmes Lynott, O'Mara, Kealey, Brennan, Hauralty, Medland et Marjory Brennan.

Mesdames D.-P. McKinna et M.-J. Lyons recevaient. La collecte faite par mesdames Hill et Larche rapporta la jolie somme de $122.41.

Les organisatrices prient toutes les personnes d'Ottawa et de Hull qui ont contribué au succès de ce premier thé d'agréer l'expression de leur profonde reconnaissance.

• • •

AVIS. — Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures, à R. 2154, ou par écrit, à Case Postale, 554, "Le Droit", Ottawa, Ont.

MINISTÈRE DES MINES

PUBLICATION FRANCAISE

La version française du rapport sommaire de la Commission géologique de 1926, partie C, vient d'être publiée. Cet ouvrage donne les résultats des travaux géologiques effectués sur le terrain dans le cours de cette année-là dans les régions de Rouyn, Fiedmont et Dubuisson de la province de Québec, ainsi qu'une description de gisements de lignite et de tourbe du mésozoïque et du pléistocène des rivières Missinaibi, Opazatika et Matagami de l'Ontario septentrional. Les renseignements qu'il contient sont d'un grand intérêt pour les prospecteurs et ceux qui s'occupent de l'industrie minière dans ces parties du pays.

Des exemplaires de ce rapport peuvent être obtenus en s'adressant au Chef du Bureau de Traduction, Ministère des Mines, Ottawa.

GOSSELIN SUCCOMBE

QUEBEC, 8. — Jean-Baptiste Gosselin, un charretier, a succombé samedi à l'hôpital Jeffrey Hall des blessures reçues vendredi. La police déclare que Gosselin a été victime d'une attaque et qu'elle détient un homme pour investigation aujourd'hui.

FEU J. A. ROBINSON

ST-JEAN, Terre-Neuve, 8.—L'hon. John Alexander Robinson, propriétaire et ancien rédacteur du St. John's Daily News, est mort hier à l'âge de soixante-sept ans.

THE CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED

PNEUX CORDES "REX"

30x3½

Grandes dimensions, 29 x 4.40. Garantis pour 4,000 milles.

Extra Special,

$6.75

Chambres à Air

Dimension 30 x 3½, caoutchouc gris. Extra spécial, chacune . . . 95c

Au Sous-sol du C. D. S.

Pour Vous, Mesdames!

Les idées claires

FAUSSES IMITATIONS

La coutume des bals d'enfants, si populaire en Angleterre, commence à s'introduire parmi nous. Espérons que notre bon sens nous préservera de pareilles imitations. Laissons les petits ignorer ce que les vies agitées offrent de trop complexe. Leurs petites têtes surexcitées par l'éclat des fêtes qui ne sont pas de leur âge, s'enfièvrent de l'amour du plaisir et du luxe. Ne leur inculquons pas les vices de la vie mondaine: la soif de l'or, le désir de briller à tout prix, et les haineuses passions qui en sont le complément.

Jeanne Le BER.

Petits poèmes

POUR LA MORTE ET LE VIVANT

Cette morte et ce vivant
Se réclament ma pensée,
De l'un à l'autre élancée
En son partage émouvant.

Seuls, de ma vie en jachère,
Ils disposent sans effort:
Le vivant est le plus fort,
Mais la morte est la plus chère.

J'épuise aux bras du premier
Tout le charme de ce monde...
Mais songeant à la seconde,
Je voudrais le renier.

Ne suis-je pas infidèle,
Pour les trop aimer tous deux,
Tour à tour, à chacun d'eux!
Loin de lui... lorsqu'auprès d'elle?

J'octroie au vivant le jour;
La morte, en ma nuit, soulève
La paupière de mon rêve...
Et regarde mon amour.

Pour être au vivant unie,
Je veux vivre... Ah! vivre encor!
Mais la morte attend mon corps,
Ma journée enfin finie.

Il me faudra perdre l'un
Pour trouver l'autre, ô misère!
Mais chacun m'est nécessaire,
Et j'appartiens à chacun.

L'offrande qu'à l'un j'apporte,
l'autre va s'enlevant.
Mais sur son coeur, le vivant
Sait que j'ai pleuré la morte...

Amélie MURAT.

La Mode

LES SACS

Le sac en antilope blanc, avec fermoir d'émail noir incrusté de plaques en argent ciselé, nous montre le crédit que nous attachons même alors qu'il s'agit de bibelot fantaisie, à la mode du blanc et du noir.

C'est un exquis sac à main en satin blanc, brodé au passé de fleurs multicolores et de cordonnet d'or, avec une monture en écaille blonde. Deux rangées de fronces massent l'ampleur du sac dans le cadre étroit du fermoir.

On fait beaucoup de sac-lorgnette en moire du ton du cuir, c'est-à-dire chamois, suède, belge, etc. Il est fermé en haut par une bande hermès.

Le sac noir a toujours grand succès parce que habillé et infiniment pratique. On le fait surtout en antilope avec fermoir en marcassite.

Une merveille ce sac châtelaine avec monture dorée cailloutée de pierreries de couleur et dont le centre est formé d'une figure à hennin faite de divers points de broderie. Le tour est brodé en cordonnet d'or, faisant le plus superbe des lamés.

En satin rose, avec une délicate monture d'argent merveilleusement travaillé exquis sac à la main est brodé de fleurettes nuancées, entremêlées de motifs en paillettes d'argent jetés sur le fond. C'est un ensemble tout à fait de style, dont une belle marquise de jadis n'eut certes point dédaigné la coquetterie.

Voici le sac classique en velours de soie, dont la monture est tout de strass et dont les extrémités forment deux barrettes prolongeant le fermoir. Dans le fermoir, glissent comme un étroit ruban de petites turquoises. Le sac est doublé de soie bleue.

Bienseances

D.—Que doit-on scrupuleusement éviter dans les correspondances?

R.—On ne doit jamais écrire au crayon sous aucun prétexte et on ne doit jamais écrire sur une demi feuille.

D.—Peut-on se permettre des abréviations dans une lettre?

R.—Non, à moins que ce ne soit une lettre intime; et encore, jamais dans les formules de politesse. Pour une lettre, qui n'est pas scrupuleusement intime on ne doit, ni abréger la date, ni l'adresse. Tout doit être écrit en plein.

Conseils et recettes

Nettoyage des boiseries.—Si elles sont très malpropres, on les nettoie avec de l'eau de chlore, et on rince ensuite à l'eau fraiche. Si elles sont peu sales et si la peinture en est fragile, on se sert de pierre ponce réduite en poudre, qu'on prend avec un chiffon un peu humide et avec lequel on frotte vivement les endroits sales.

Nettoyage des meubles cirés. — On emploie de l'encaustique formée de ciré jaune et d'essence de térébenthine. (Voir page 18 la préparation de l'encaustique).

On frotte le meuble avec très l'encaustique qu'on étend à l'aide d'un chiffon. On fait briller à l'aide d'un autre chiffon de laine.

Nettoyage des glaces et des vitres.—Les laver d'abord avec une éponge et de l'eau de savon tiède. Les frotter ensuite avec du blanc d'Espagne en poudre fine, mouillé d'un peu d'eau. Laisser sécher. Essuyer avec un linge fin ne laissant aucun duvet.

DISCOURS...

suite de la 1e page

défaite et au démembrement de la France. Admis, après la signature du traité de Francfort, à l'Ecole polytechnique, il garde profondément gravé dans la mémoire le souvenir de ces jours tragiques et se promet de consacrer au redressement de la France tout ce qu'il y a en lui d'intelligence et de volonté.

Elève à l'Ecole d'application d'artillerie, à l'Ecole de cavalerie de Saumur, à l'Ecole supérieure de la guerre, il cherche partout à développer ses connaissances techniques et générales et, à mesure qu'il avance dans la carrière militaire, il ne cesse d'enrichir son âme par l'étude et la réflexion.

Lorsqu'en 1895 il revient à l'Ecole de guerre pour y professer lui-même, les leçons qu'il y donne ne constituent pas seulement une savante initiation à la tactique et à la stratégie; elles contiennent aussi et surtout l'exposé méthodique d'une forte doctrine. Pour Foch, il n'y a de véritable supériorité que celle du caractère. Il prend hardiment la défense de "ces grandes abstractions qui sont le devoir et la discipline"; et il désume ses idées maîtresses en quelques définitions saisissantes: "La guerre, département de la force morale; la bataille, lutte de deux volontés; la victoire, supériorité morale chez le vainqueur, dépression morale chez le vaincu." Il prend soin toutefois d'ajouter que ni la clairvoyance ni l'énergie ne suffisent au chef; il lui faut encore la rare faculté de communiquer l'esprit qui l'anime aux troupes qu'il a sous son commandement. Il doit donc connaitre ses hommes, les comprendre, les aimer et mantenir entre eux et lui cette confiance mutuelle, plus indispensable encore à une armée nationale qu'à une armée de métier, et seule capable de donner à l'obéissance militaire toute sa grandeur et toute sa beauté.

Tel est, en raccourci, l'enseignement du maître qu'aux heures incertaines de la paix Georges Clemenceau, par une sorte de divination, a nommé directeur de l'Ecole de guerre. Quelques années plus tard, Foch obtient la troisième étoile et, au mois d'août 1913, il est placé à la tête du 20e corps, dans cette ville de Nancy, devenue depuis nos échecs la voisine désarmée d'une frontière imposée par la force. Comme tous les Français, il est si éloigné de desseins belliqueux et si peu disposé à caresser des idées de revanche que, plus de deux semaines après l'attentat de Serajevo, le 14 juillet 1914, il va, en permission régulière, demander à sa chère Bertagne quelques jours de repos et de liberté. C'est seulement après la remise à la Serbie de l'ultimatum austro-hongrois qu'il rentre à Nancy, et, dès que la guerre nous est déclarée, il prête, comme tous les Français aussi, serment de ne pas déposer les armes avant d'avoir remporté la victoire et libéré nos provinces captives.

Mais bientôt les premièers batailles lui laissent prévoir que cette victoire exigera de longs efforts et de coûteux sacrifices. Si puissante que soit par elle-même une volonté d'offensive, il lui arrive de se heurter à des moyens matériels si abondamment utilisés qu'ils la paralysent et l'anéantissent. Dans la région de Morhange et sur les hauteurs de Baronville, les vaillantes troupes du 20e Corps, division de fer et division d'acier, se brisent contre un ennemi solidement retranché derrière des réseaux de fils barbelés et protégé par des tirs d'artillerie. Sans se décourager, Foch se hâte de reconstituer ses unités et, lorsque l'armée adverse, cherchant à tourner nos places de l'Est, se propose d'envelopper notre droite et de prendre à revers nos forces principales, engagées dans nos départements du Nord, il est de ceux qui contribuent, avec nos troupes de Lorraine, à lui fermer la trouée de Charmes et à la rejeter, toute meurtrie, sur notre frontièe ensanglantée.

Parmi tant de morts ensevelis dans les plis de la terre délivrée, il en laisse deux qui lui sont particulièrement chers, son fils, l'aspirant Germain Foch, et son gendre, le capitaine Bécourt. Mais il se détourne de ses douleurs privées pour s'absorber tout entier dans la tâche que lui a confiée la patrie.

C'est alors que Joffre, juge impassible de la valeur de ses lieutenants, remet à Foch le commandement d'une armée nouvelle, la 9e, qui, pendant la bataille de la Marne, va résister, près des marais de Saint-Gond, à une formidable poussée allemande. Au plus fort du combat, Foch, qui s'est toujours plu à répéter que le mouvement est la loi de la stratégie, à une de ces inspirations géniales dont il a coutume d'emprunter le germe à la méditation ou à l'histoire. Il prie son voisin, le général Franchet d'Espérey, de l'aider à remplacer, en première ligne, la 42e division, que commande Grossetti et que trois jours de lutte ont cruellement éprouvée; il la retire du feu, mais la fait aussitôt glisser en arrière de nos lignes et la transporte rapidement face à l'Est, de manière que, désemparé et saisi d'effroi, l'ennemi se sente obligé de reculer devant notre front rétabli.

Peu de semaines plus tard, lorsque, vers le Nord et vers l'Ouest, les Allemands cherchent à nous gagner de vitesse pour arriver les premiers à la mer et déborder notre aile gauche, Joffre n'a oublié ni l'heureuse inspiration ni la manoeuvre hardie du commandant de la 9e armée, et, le 4 octobre, il confère à Foch le titre d'adjoint au général en chef, avec mission, non seulement de coordonner l'action de toutes les troupes françaises engagées entre l'Oise et le littoral de la Manche, mais aussi de concerter leurs opérations avec celles de l'armée britannique, concentrée dans la zone d'Hazebrouck et de Saint-Omer, et de l'armée belge, qui défend avec bravoure, sous les ordres de son roi, les derniers lambeaux de son territoire. Foch installe d'abord son quartier général à Doullens; puis, mû par le désir de mieux dominer la vaste plaine des Flandres, il s'établit dans cette jolie ville de Cassel qui, fière de conserver à jamais le souvenir de son séjour, lui a élevé l'an dernier, avec le concours des populations enthousiastes, un monument symbolique. Si aujourd'hui l'Angleterre et la Belgique sont au premier rang des nations amies pour s'associer au deuil de la France, c'est en particulier parce qu'elles n'ont rien oublié des inappréciables services rendus par Foch à la cause de nos trois pays pendant la bataille de l'Yser et la bataille d'Ypres. Ce serait faire oeuvre impie que de vouloir, dans une entreprise collective, diminuer, au profit d'un des alliés, le rôle des autres; mais personne ne conteste, je crois, que du haut de la colline de Cassel, Foch ait constamment veillé, avec une incomparable autorité, à la préparation des succès communs.

Et voici maintenant que le front s'immobilise et que va commencer, sur d'immenses lignes fortifiées, un long siège des géants, où des peuples arrêtés face à face, seront tour à tour assiégeants et assiégés. Dans cette guerre qui se fige, Foch, comme tant d'autres, cherche vainement la surprise, l'inattendu, l'événement sauveur. Mais, pas un instant, il ne désespère, et jusqu'à la fin de 1916 il reste le vigilant organisateur de toute la région militaire qui s'étend de la mer à la vallée de l'Oise. C'est lui qui, au printemps de 1915, s'efforcera d'ébranler en Artois les positions allemandes; c'est lui qui, au printemps de 1916, montera sur les deux rives de la Somme une offensive savamment étudiée et la poursuivra sans défaillance durant la bataille de Verdun, dans la seule intention de soulager les troupes françaises qui défendent, au prix de si lourdes pertes, les abords de la glorieuse forteresse lorraine.

Deux années se passent. Foch est nommé chef d'état-major de l'armée au ministère de la Guerre; il dresse les premiers plans de la coopération américaine; il apporte au Comité de guerre français les précieux avis d'une expérience que chaque jour mûrit et alimente; il préside magistralement à Versailles le Conseil supérieur interallié: premier pas, bien timide encore, vers l'unité de commandement; et, tout à coup, vers la fin de mars 1918, dans une heure d'alarme, tous les yeux inquiets cherchent un chef et, instinctivement, irrésistiblement, se tournent vers Foch.

Le 21 mars, avant l'aube, 37 divisions allemandes se précipitent sur le front allié dans l'espoir de briser la charnière où se rejoignent les troupes britanniques et françaises. Violemment assaillie par des forces supérieures, la 5e armée anglaise est contrainte de se replier; l'ennemi marche sur Montdidier pour s'ouvrir la route d'Amiens et couper toutes communications entre nous et nos voisins de gauche. Faute d'un commandement unique et d'une volonté dominante, l'armée française va sans doute être condamnée à se ramasser vers le Sud et l'armée anglaise acculée à se rabattre sur ses bases maritimes. Le 25 mars, lord Milner et le général Wilson, alertés par le maréchal Haig, arrivent sur les lieux. Les deux gouvernements et les deux états-majors se rencontrent le 26 mars à Doullens, et, d'un commun accord, Foch est officiellement chargé de coordonner dorénavant l'action des deux armées alliées. Le 3 avril, cette décision salutaire, mais encore incomplète, se précise et s'améliore à Beauvais. Foch reçoit effectivement la direction stratégique des opérations militaires et, quelques jours plus tard, le titre de général en chef consacre définitivement aux yeux de tous la reconnaissance de son autorité suprême.

Aussitôt investi de ce commandement, qui va s'exercer de la mer du Nord à la plaine d'Alsace, sur une ligne continue de 400 kilomètres, et qui met entre les mains d'un seul homme le sort de plusieurs millions de ses semblables, Foch veut que, du centre où il s'installe, sa pensée rayonne à tout instant jusqu'aux cellules extrêmes du prodigieux organisme dont elle doit être l'animatrice; il faut qu'elle parvienne au soldat dans la tranchée, à l'artilleur près de sa batterie, à l'aviateur dans les airs; il faut qu'elle inspire à tous la même énergie et la même foi.

Ne craignons rien. Foch est prêt, et ce miracle s'accomplira.

De son quartier général de Sarcus, il tient toutes les commandes du mécanisme qu'il dirige. Il est présent partout et rien ne lui échappe. Après avoir assuré la défense de la Somme, il est obligé d'envoyer des renforts français dans les Flandres pour barrer aux Allemands la route de Calais et lorsqu'il a fait échouer ces deux tentatives c'est du côté du Chemin des Dames qu'il est brusquement appelé à conjurer un désastre. Quatre mille pièces d'artillerie, massées en un court espace, ont enveloppé dans d'épais nuages d'ypérite nos troupes de première ligne; et d'excellentes divisions allemandes, jetées sur la vallée de l'Aisne, ont traversé la rivière, écrasé tout sur leur passage, franchi la Vesle et menacé pour la troisième fois les approches de Paris. Mais bientôt, secondées par les divisions américaines; nos troupes, reprises en main, retiennent l'ennemi dans la large poche aux bords sinueux, où il s'est imprudemment engouffré; et déjà Foch, en pleine possession de sa puissante et sage méthode, s'apprête à des combats plus vastes et plus décisifs.

Quelques indices concordants lui donnent à penser qu'à l'est et à l'ouest de Reims les Allemands méditent une double attaque. Loin de s'émouvoir de ces signes précurseurs, Foch comprend tout de suite que, s'il réussit à maitriser les adversaires leur situation se trouvera singulièrement compromise dans l'impasse où ils se sont aventurés. Il donne ses instructions à Pétain; Pétain assigne à Gouraud et à Mangin leurs rôles respectifs; tout est en place. Vienne l'ennemi, il trouvera à qui parler. Il arrive, remporte quelques succès partiels, mais ne parvient pas à s'emparer de la montagne de Reims, s'arrête décontenancé devant nos 10e et 6e armées, et leur livre, en moins d'une journée, huit cents canons et douze mille prisonniers.

"Dans toute guerre, a dit Foch, il y a un moment où une armée se sent portée en avant, comme si elle glissait sur un plan incliné." C'est au chef qu'il appartient de saisir alors l'occasion fugitive. Au mois de juillet 1918, Foch a entendu le premier appel de la victoire. Il a vu que l'ennemi commençait à chanceler; il s'est promis de le bousculer sans trêve et sans merci. "L'entente, s'écrie-t-il, doit frapper maintenant à coups redoublés." A sa voix, Belges, Anglais, Américains, Portugais, tous nos autres alliés, redoublent de courage et d'entrain. Amiens est dégagé, Montdidier reconquis, Bapaume et Péronne sont enlevés; Saint-Mihiel et une partie de la Woëvre sont délivrés; Gouraud s'avance en direction de Rethel et de Mézières; et bientôt, dès les premiers jours d'octobre, la forte ligne de bastions derrière laquelle se sont réfugiés et retranchés les Allemands commence à céder et à crever çà et là. Foch n'en est que plus fortement déterminé à précipiter ses attaques. Il sait qu'en Italie le général Diaz prépare lui-même une vigoureuse offensive; qu'en Orient, le maréchal d'Esperey a déjà contraint les Bulgares à demander un armistice; que l'Autriche faiblit et s'épuise. Il s'empresse donc de repartir au pas de charge, et dorénavant, de jour en jour, les victoires succéderont aux victoires; les Belges rentreront triomphalement à Ostende et à Bruges; Lille et Valenciennes seront libérées d'une longue captivité; le drapeau étoilé flottera aux lisières de l'Argonne. Deux armées françaises seront disposées en Lorraine sous le commandement de Castelnau et se prépareront à tourner la place de Metz par l'Est, dans la direction de Sarrebruck, pour couper la retraite aux Allemands. A partir du 31 octobre, c'est d'heure en heure que s'accentue la progression des alliés. Nos adversaires, déconcertés, se résignent à un repli général. Foch les poursuit l'épée dans les reins et ne leur permet pas de reprendre haleine. Pour éviter de succomber sur la Meuse ou d'en être réduite à capituler en rase campagne, l'armée allemande envoie des parlementaires à Rethondes et sollicite la suspension des hostilités.

Le 1 novembre 1918, Foch était maître d'étrangler l'ennemi. Mais dans la conviction qu'un armistice permettrait de régler, à la complète satisfaction du droit, les conditions de la paix future, il n'a pas voulu, par sentiment d'humanité, conseiller de plus longues hécatombes. Pour ce soldat français, pour ce soldat chrétien, la guerre n'était pas un but; elle n'était qu'un moyen, et non pas le moyen de procurer à un pays l'enrichissement ou la domination, mais le moyen de maintenir son indépendance et sa pleine sécurité.

Lorsque l'armistice est signé, Foch félicite, en un noble langage, ses officiers, ses sous-officiers et ses hommes d'avoir gagné la plus grande bataille de l'histoire et d'avoir fait triompher la cause du monde; puis, avec sa simplicité native, il arrête et clôt son journal de marche, sans même s'attendre aux hommages du pays qu'il a sauvé. Si, dès le 23 août 1918, il a reçu le bâton de maréchal, si les Chambres ont proclamé qu'il a bien mérité de la patrie, si l'Académie française s'est empressée de l'accueillir dans son sein, il n'a rien demandé à personne, et il parait étonné, presque gêné, des honneur qui lui viennent de France ou de l'étranger. Dans la paix comme dans la guerre, il n'a qu'un désir, toujours le mêné, presque gêné, des honneurs qui lui est assigné. Ce qui le préoccupe désormais, c'est le maintien, dans l'avenir, de cette sécurité qu'il a demandée à la victoire. A la tête de la Commission militaire interalliée, il reste un contrôleur attentif et informé; il ne néglige rien pour renseigner les gouvernements intéressés; il ne laisse passer aucun abus; mais jamais ses observations ne lui ont suggérées par l'esprit impérialiste, par la rancune ou par la haine. Aujourd'hui que la guerre est finie, il n'entend plus être que le soldat de la paix.

Bonté naturelle, modestie charmante, discret effacement, qui ont bien souvent ému ceux qui l'ont fréquenté ou seulement approché. Il avait l'esprit vif et ses propos ne manquaient ni de verve ni d'ironie. Mais, pour le bien juger, il ne fallait pas croire qu'il mit dans ses boutades familières le meilleur de lui-même; il fallait pénétrer plus profondément en lui et savoir reconnaitre que, si alerte que fût son intelligence, il était surtout un homme de coeur et de conscience. Dans la vie publique comme dans la vie privée, il a eu de grandes joies et de grandes tristesses. Il n'a jamais été ni énivré par les unes ni accablé par les autres. Il avait cette force de se considérer comme faible devant l'éternité et de pouvoir attribuer à la générosité divine les mérites dont on lui faisait gloire. Négliger, devant ces draperies funèbres, des traits aussi saillants de son caractère, ce serait, par réticence ou par restriction, trahir la vérité. Nous devons à la mémoire de Foch, nous devons à ceux qui le pleurent ici, à la noble femme qui a été sa conseillère et son soutien, à ses enfants, à son frère, à ses amis, de ne laisser dans l'ombre aucune ligne de sa grande figure et de le montrer tel qu'il a été. Ceux mêmes qui ne partageaient pas ses croyances n'ont jamais pu se défendre d'admirer en lui, outre de merveilleux talents militaires, l'épanouissement des plus belles vertus civiques et le trésor des plus hautes qualités morales. Inclinons-nous. Messieurs, devant les restes sacrés de celui qui en servant la France, a servi l'humanité et qui vivra, d'une vie sans cesse rajeunie, dans l'esprit de la postérité.

Résultats exquis, tout de suite avec

Dytint 10¢

Grosse Boite

La teinture nouvelle et meilleure—Essayez-la la prochaine fois

LA PLUIE...

suite de la 1e page

dents de chemin de fer causés par l'inondation.

Dans la division d'Allandale, du Canadien National, vingt-deux érosions se sont produites. Les subdivisions de Stratford et de Belleville ont été grandement éprouvées, et on rapporte plus de cinquante érosions.

Les dommages sur le chemin de Kingston ont isolé tout l'est de l'Ontario d'avec Toronto. Dans le canton de Markham, plusieurs ponts ont été emportés. Toute la vallée de la rivière Saugeen est menacée par la crue des eaux. Dans le canton de Bentick, Grey-sud, cinquante ponts ont été enlevés et une douzaine inondés. Un grand nombre de petites industries sont paralysées par la destruction générale des digues, et des manufactures seront fermées pendant plusieurs jours en certains endroits. A Galt, il y avait quatre pieds d'eau dans les principales rues. Les lignes d'énergie et les fils de télégraphe et de téléphone ont été cassés. Les réparations étaient en partie complétées hier soir. Le service de chemin de fer était presque normal hier soir.

ENVIRONS DE TORONTO

La région suburbaine de Toronto a été grandement éprouvée. De bonne heure hier après-midi, les rues étaient inondées, de même que les caves. Les chemins, réparés à la hâte samedi, furent de nouveau rendus impraticables.

La vallée de la rivière Humber a aussi été visitée. Brampton a subi de lourdes pertes. A Pickering, les fondations d'un pont sur le chemin de Kingston ont été emportées. Dans le comté de York-nord, des ponts ont été emportés et des dommages causés à la propriété à Riverside. Deux digues ont cédé près d'Aurora, et, lorsque l'inondation atteignit la digue de Fairy Lake, à Newmarket, l'eau s'abattit avec force sur les côtés du mur de soutènement, le mina et fit une large brèche. Un pont d'acier près de la digue s'effondra.

Dans l'est de l'Ontario, les cités et les villes ne furent guère endommagées, mais la circulation fut affectée.

Les pluies désastreuses de vendredi soir ont été suivies hier après-midi dans le sud de l'Ontario d'autres pluies torrentielles accompagnées de tonnerre et d'éclairs. A Toronto, l'orage prit des proportions alarmantes et s'accompagna de grêle. Il fut de courte durée, mais les égouts et les drains ne purent transporter l'eau. En plusieurs endroits les automobiles et les tramways se frayaient un chemin à travers des mares d'eau de deux pieds de profondeur. D'après les premiers rapports, les dommages sont cependant pas considérables, mais il a été impossible de réparer les dommages antérieur.

Sur le Pacifique Canadien, le service a été rétabli dans tous les endroits, et, bien que la voie principale entre Toronto, Ottawa et Montréal fût encore hier désorganisée, les trains pour l'ouest et ceux venant de ce point circulaient normalement. Les trains entre Ottawa et Montréal passaient par Medonte, Peterboro et Glen Bay, ce qui allongeait le trajet d'environ trois heures. Des services temporaires ont été inaugurés sur la voie principale pour relier des endroits qui autrement auraient été isolés.

De rapides progrès ont été faits dans le rétablissement du service du Canadien National. Samedi soir, tous les trains réguliers purent partir de Toronto comme d'habitude, mais quelques-uns ne purent suivre leur route. La principale voie dans la direction de l'est était bloquée par une érosion et un déraillement, et les trains durent prendre une voie plus au nord.

Les dommages s'étendent à presque tous les genres de propriétés. Des lignes de téléphone furent brisées, le service de télégraphe interrompu, les tramways durent suspendre leur service, l'énergie électrique manqua, des caves furent inondées, plusieurs bâtiments frappés de la foudre, des digues et des ponts furent inondés et la circulation paralysée.

Aux Chutes Niagara, deux hommes et une femme se firent gravement brûler par un fil de l'Hydro et de grands dommages furent causés à la sous-station de l'Hydro.

VILLAGE DE MILDMAY

STRATFORD, Ont., 8.—Le village de Mildmay fut l'un des plus éprouvés de l'ouest d'Ontario durant les tempêtes de fin de semaine. Des dommages pour des milliers de dollars ont été causés et il faudra des mois pour les réparer. L'approvisionnement d'eau a manqué et pour le moment on se contente de quelques puits autour de la ville.

Une grande digue à Aetna Mills a cédé samedi matin, et l'inondation qui s'en est suivie a causé des dommages dans tout le village. L'eau emporta aussi environ mille pieds de terre et cette masse alla s'abattre sur trois autres digues.

LA SITUATION

TORONTO, 8. — A. E. Warren, gérant général de la région centrale du Canadien National, a fait hier soir la communication suivante:

"Les nouvelles reçues aux quartiers régionaux de divisions des districts sud et nord de l'Ontario disent que la forte chute de pluie exceptionnelle de vendredi soir et le samedi matin a pris les proportions d'inondations dans de nombreuses criques et rivières, laquelle a causé des dommages considérables au lit des chemins et en certains endroits amené la cessation de la circulation des trains.

"Les efforts pour rétablir la circulation à l'état normal ont été grandement affectés par la reprise des fortes pluies qui, en certaines localités, dit-on, étaient presque incessantes. En conséquence, le service de trains de la fin de semaine a été interrompu et en certains endroits discontinué.

"Toutes les précautions possibles ont été prises afin de protéger le mouvement des trains, et, pendant toute la nuit de vendredi, alors qu'on reçut les premières nouvelles de la mauvaise température, les employés de la voie ont fait la patrouille régulière de leurs sections, comme c'est l'habitude en pareille circonstance. Et cela se continuera.

"De bonne heure samedi matin, on rapporta quatre graves érosions dans la subdivision d'Oshawa, entre Pickering et Port Hope, qui bloquèrent complètement la voie principale de Toronto à Montréal et forcèrent à supprimer les trains de samedi matin entre ces endroits.

A minuit quinze samedi, le train No 20, parti de Toronto pour Montréal à dix heures et demie du soir vendredi, a eu sa locomotive déraillée à un endroit à un mille et demi à l'ouest de Bowmanville. Le mécanicien reçut un signal du contremaître de section, l'eau ayant inondé la voie, et il allait à une allure de moins de six milles à l'heure quand le rail du côté sud précipita la locomotive sur le côté. Le mécanicien Robert Milne, de Belleville, fut pris en-dessous du tender et ne survécut pas à l'accident. Le chauffeur M. J. Boyd et le chauffeur H. S. Dewey, qui étaient aussi dans l'abri, ne furent pas blessés. Aucune des wagons ne dérailla et aucun des voyageurs ou des autres employés ne fut blessé.

"Les restes du mécanicien Milne furent retrouvés quelques heures plus tard et transportés à Belleville.

Le train No 16, parti de Toronto pour Montréal à onze heures vendredi soir, et le train No 8, parti pour Ottawa à onze heures et quart le même jour, ont été retenus à Oshawa et à Whitby Junction respectivement. Des érosions à l'est de Bowmanville et à l'ouest de Whitby Junction ont retenu ces trains quelques heures, et, vu l'état des chemins samedi matin, il était impossible d'abord de transporter ces voyageurs par autobus.

"A deux heures de l'après-midi samedi, les voyageurs du train No 20 ont été transportés par un train de Belleville et ont repris leur voyage. Les voyageurs du train No seize ont été transportés par les premiers autobus disponibles à Toronto et ont continué leur voyage sur le train No six à deux heures samedi après-midi. Subséquemment, des réparations temporaires furent faites à la voie, et le train No huit fut ramené à Toronto et envoyé à Ottawa via la subdivision de Bala et Lindsay. Les trains de Montréal et d'Ottawa, en destination de l'est et de l'ouest, samedi et dimanche soir, ont circulé via Bridge, Lindsay et Belleville.

"Sur la subdivision de Bala, les cours de Rosedale ont été inondées, dit-on, de bonne heure samedi matin, et les employés furent forcés d'abandonner le bureau et la cour. La circulation ne fut pas rétablie avant quelques heures, alors que l'eau se retira et que des réparations furent faites à la voie.

"Le train No trois, parti de Toronto pour Winnipeg à neuf heures du soir vendredi, fit un détour via la subdivision de Newmarket, mais ne put aller plus loin qu'à Bradford. Il fut ramené à Toronto et transporté sur la subdivision de Bala. Une érosion qui se produisit au delà de Zyphry retint ce train jusqu'à ce que des réparations eussent été faites et qu'on pût rétablir la circulation. Les train en destination de North Bay passèrent dimanche soir par la subdivision de Bala et Washago.

"Dimanche soir, la situation était la suivante:

"Région du sud de l'Ontario: Division de St-Thomas, non affectée par les fortes pluies. Conditions de circulation normales.

"Division de London, conditions de circulation ramenées à la normale.

"Division de Strathcona, conditions de circulation ramenées à la normale, à l'exception des subdivisions de Durham et d'Owen Sound. Dans la subdivision de Durham, la reprise de la circulation sera difficile, et les voyageurs seront transportés par autobus à Holstein. Dans la subdivision d'Owen Sound, on est à faire des réparations entre Heustadt et Hanover et la circulation sera sujette à délai.

"Division de Belleville, condition de la circulation normales, à l'exception des subdivisions d'Oshawa, Port Perry et Orono. Dans la subdivision d'Oshawa, la voie principale entre Oshawa et Darlington ne sera pas ouverte avant lundi soir. Un service temporaire local sera en opération entre Toronto et Oshawa et Bowmanville. Dans la subdivision de Port Perry, on s'attend de donner un service restreint lundi.

Dans la subdivision d'Orono, la circulation ne se fera pas lundi.

"Région de l'Ontario nord: division d'Allandale, dans la subdivision de Newmarket, la circulation sera reprise lundi soir. En attendant, un service temporaire sera installé jusqu'à Newmarket. Dans la subdivision de Milton, la circulation sera reprise lundi. Dans la subdivision d'Alliston, la circulation ne sera pas rdeprise avant jeudi.

"Division de Capreol, la condition est maintenant normale.

"Division de Horne Payne, la circulation est redevenue normale."

MONTREAL, 8. — Les inondations ont obligé la compagnie à mettre en opération un train extra entre Smiths Falls et Port Hope, afin d'accommoder les voyageurs entre Toronto, Ottawa et Montréal, lesquels prennent d'ordinaire le train No dix-neuf qui part de Montréal à neuf heures et trois quarts du matin.

Les autres altérations, telles qu'annoncées tard samedi par le Pacifique Canadien, sont celles qui affectent le train local qui part de Montréal pour Toronto à sept heures du matin et le train allant dans la direction opposée et qui part de Toronto à sept heures et vingt-cinq du matin. Le premier part de Montréal à temps et suit son horaire jusqu'à Burkaton. Dans la direction de l'est, le train régulier part de burketon à dix heures cinquante-cinq et suit son horaire régulier jusqu'à Montréal. Ces horaires seront temporairement en vigueur jusqu'à ce que les eaux se retirent. Des wagons-restaurants ont été installés sur tous les trains pour accommoder les voyageurs, en cas de délais.

REGION D'ELORA

ELORA, Ont., 8. — Dans cette région, les dommages ont été considérables, par suite de l'inondation de la Grande Rivière. Un certain nombre d'industries locales ont suspendu leur travaux. On rapporte plusieurs érosions sur le chemin Guelph-Harriston. La rivière Irvine est sortie de son lit, inondant des centaines d'acres.

Une chose n'est pas juste parce qu'elle est dans la loi; elle ne doit être dans la loi que si elle est juste.
MONTESQUIEU.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
MARDI, 9 AVRIL 1929 — 99e jour de l'année
Lever du soleil 5.28 — Lever de la lune 3.31
Coucher du soleil 6.37 — Coucher de la lune 6.29
Institut Jeanne d'Arc: 8, 9 et 10 avril.
FETE DU JOUR — Ste-Marie Cléophée, veuve.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES.

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Publicité — Etats-Unis, The Beckwith, Special Agency, New-York, Philadelphie, Chicago, St-Louis, Détroit, Kansas City, Atlanta et San Francisco.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

Quotidien

Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa, par poste	6.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	$2.00	E.-Unis et Union Postale,	$3.00

OTTAWA, LE 8 AVRIL 1929

Sous la botte de lord Craigavon

Le dernier acte de lord Craigavon: l'abolition de la représentation proportionnelle dans les élections parlementaires de l'Ulster et la rédistribution des districts électoraux. — Conséquence de cette législation pour la minorité catholique. — Législation anti-constitutionnelle et injuste. — Le centenaire de l'acte d'émancipation catholique de l'Irlande.

Lors du coup d'état du roi Alexandre de Yougoslavie, apparaissait dans une revue de langue anglaise la caricature suivante. Au premier plan, gisait, inanimée, une femme; un guerrier, tout botté, le sabre au côté, casqué de fer, la moustache aux extrémités belliqueuses, était assis sur la malheureuse. La femme représentait la démocratie et le guerrier, la dictature. Relégués au second plan, se tenaient les différents dictateurs de l'Europe.

Rejetez les personnages du second plan. Conservez ceux du premier. Changez les noms. Désignez par la malheureuse gisant, sans vie, apparemment, la minorité catholique du nord de l'Irlande. Substituez au roi Alexandre lord Craigavon. Vous avez alors non plus une caricature, mais une peinture réaliste et vraie de la situation que le gouvernement de l'Ulster cherche à imposer à la minorité catholique du nord de l'Irlande.

Lord Craigavon a déjà mis l'une de ses bottes sur la minorité irlandaise catholique de son pays par l'abolition de la représentation proportionnelle dans les élection locales. Il s'apprête à mettre l'autre. Les dépêches de Dublin, en effet, nous apprennent que le bill pourvoyant à l'abolition de la représentation proportionnelle dans les élections parlementaires et à la rédistribution des districts électoraux a été voté en seconde lecture. Désormais l'entrée en vigueur de ce bill n'est plus qu'une question de temps. Dans quelques semaines, l'affaire sera bâclée.

La conséquence de ce bill n'échappe point aux députés de la minorité. Cette rédistribution des districts électoraux sera au désavantage des catholiques irlandais du nord. La population catholique, en effet, est disséminée dans un grand nombre de petits territoires. Par le nouveau bill, ces centres catholiques seront adjoints à un district électoral où la majorité est protestante.

Pour illustrer cette politique, prenons la ville de Downpatrick. Cette cité compte une majorité catholique très forte. On l'attache à un district de majorité protestante, de sorte qu'elle sera presque certainement représentée par un non-catholique.

Quoiqu'il soit impossible de soumettre toutes les agglomérations de catholiques à la sujétion des districts électoraux à majorité protestante, la chose, cependant, peut être pratiquée de façon à réduire fortement la représentation parlementaire de la minorité. En ce moment, les catholiques détiennent dix sièges. Par l'application du nouveau bill, on estime que le nombre sera réduit à quatre.

Ce bill est-il constitutionnel? Beaucoup en doutent. Le parlement de l'Ulster a le droit de faire certains changements dans sa constitution. En particulier, il peut modifier les méthodes des élections parlementaires. Mais ce changement ne peut être légal que "ayant égard à la distribution et aux proportions de la population". Or le présent bill ignore cette clause de la constitution. Le bill semble donc illégal. Qu'il soit injuste, cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

Le parti de lord Craigavon ne proclame point trop haut son but en faisant adopter ce bill. Mais les paroles et les actes le disent assez. Ce qu'il veut, c'est, partout où c'est possible, de soumettre la minorité catholique à une majorité protestante. C'est lord Craigavon lui-même qui le disait, il n'y a pas très longtemps encore, à une assemblée d'orangistes: "On veut, s'écriait-il, un parlement protestant pour un peuple protestant". Dans ce cri de guerre, se résume toute la politique de lord Craigavon.

Les catholiques irlandais de l'Ulster ne se tiennent pas pour battus. Quoique la situation présente leur semble pire que celle que subissaient leurs pères avant l'acte d'Emancipation, ils entendent poursuivre la lutte jusqu'au bout.

Quelle sera le résultat de cette lutte? La patience et la ténacité des irlandais catholiques — le passé est là pour le prouver — triompheront encore une fois de l'intolérance de leurs maitres politiques.

La votation de ce bill, au moment où l'Irlande catholique s'apprête à célébrer le centenaire de l'émancipation, suggère de tristes réflexions. Si l'Irlande catholique du sud jouit des bienfaits de cette législation, il n'en n'est pas ainsi de l'Irlande catholique du nord. Belfast pourra entonner avec sincérité l'hymne de la délivrance. Mais, après le dernier acte de l'administration de lord Craigavon, nous ne voyons pas comment la minorité catholique du nord puisse se joindre à ce concert de louanges.

Camille L'HEUREUX.

RÉSERVOIR DE LA RACE

Le réservoir de la race se trouve dans l'excédent de nos naissances sur les décès. L'autre manière d'augmenter notre population est l'importation d'âmes étrangères, et ces étrangers peuvent enrichir nos provinces d'hommes et de femmes de première valeur, mais qui ne sont pas de notre race. C'est dans le berceau canadien que la race canadienne trouvera sa véritable conservation et les principes de sa survivance.

Le gouvernement vient de publier les statistiques vitales canadiennes pour l'année 1926. C'est un fort volume, grand format, d'un peu plus de cinq cents pages. Si nous prenions la peine de n'insérer dans une plaquette que les conclusions des nombreux tableaux qui s'y trouvent, nous aurions à peine de quoi remplir quelques pages. Cependant ces conclusions sont d'une importance première, et pour aujourd'hui nous ne voulons commenter que celles qui se trouvent au bas du tableau de l'excédent des naissances sur les décès, en Canada, pour l'année mentionnée. Ces conclusions nous montreront la richesse du réservoir où puise sa vitalité la race canadienne.

Toute société, a-t-on dit, est productrice et consommatrice d'hommes. Elle dépense au sommet les forces qui se constituent à sa base. La base c'est le berceau; le sommet c'est le tombeau. A mesure que les individus tendent à s'élever rapidement vers plus de bien-être, la société devient plus consommatrice et moins productrice d'hommes.

Or, l'accroissement naturel de la population canadienne, d'après le rapport que nous avons sous les yeux, a été, en 1926, de 125,296 âmes, soit 13.4 par mille âmes de notre population. La population masculine a subi une augmentation de 62,412 âmes.

Telle a été notre production nette d'hommes, après avoir soustrait de la production totale la consommation ou les décès.

Est-ce suffisant?

Avant de répondre à cette question, quelques comparaisons s'imposent. Repassons ce qui a eu lieu dans les principales provinces du Dominion, de 1921 à 1926, mais auparavant constatons que dans toutes les mêmes provinces le taux de la mortalité générale a sensiblement diminué. C'est un gain qu'il faut enregistrer avec fierté, parce qu'il indique que le cimetière ravit moins de citoyens, par 1,000 âmes de notre population, que par le passé. Avec cette diminution dans le taux de la mortalité générale on devrait s'attendre à voir monter le taux de l'excédent des naissances sur les décès: c'est précisément le contraire qui a eu lieu, depuis 1921.

Dans l'Ontario le taux de l'excédent des naissances sur les décès, de 1921 à 1926, est tombé de 13.5 à 10.1; dans le Manitoba, de 21.5 à 14.6 pour les mêmes années; dans la Saskatchewan, de 22.3 à 17.9; dans l'Alberta, de 19.7 à 15.3; dans la Colombie-Britannique, de 12.3 à 8.1; la baisse est de 4 points pour la Nouvelle-Ecosse, d'un point pour l'Ile du Prince-Edouard, de près de trois points pour le Nouveau-Brunswick. Il n'est pas possible de donner les points de comparaison pour le Québec, puisque cette province n'a commencé qu'en 1926 à fournir, comme ses soeurs, des statistiques démographiques. Mais nous savons qu'en 1926 le taux de la natalité a été, en cette province, de 32.1 par mille âmes, que le taux de la mortalité a été de 14.5 et que le taux de l'excédent des naissances sur les décès, dans cette province, reste à 17.6 par mille âmes. Le Québec a le plus fort taux de natalité, et dépasse de 6 points la province la plus rapprochée, qui est la Saskatchewan; le Québec a aussi le plus fort taux de mortalité. Pour l'accroissement naturel de la population la Saskatchewan l'emporte sur la vieille province par 0.1 de point.

Puisque, d'une part, le taux de l'accroissement naturel de la population canadienne baisse graduellement chaque année, et que, d'autre part, c'est cet excédent qui alimente le réservoir de notre race, une conclusion s'impose: il y a tarissement de nos énergies vitales. Cette constatation peut être pénible, mais ne s'impose-t-elle pas?

La société canadienne devient dont plus consommatrice et moins productrice d'hommes. Faudrait-il attribuer cela à notre élévation plus ou moins rapide vers le bien-être, vers le luxe, et vers la mollesse? En bonne partie, sans aucun doute. L'éternelle loi du peuplement a deux aspects distincts: quantité des subsistances, qui garantit le soutien matériel; exigences des individus, qu'affectent toutes sortes de courants. La production matérielle du Canada est plus abondante que jamais, mais par contre comment ne pas constater le relâchement des disciplines, la course vers les nouveautés, l'amour effréné de ses aises, et, avouons-le, l'erreur de certain enseignement, qui transplante comme nécessairement les hommes des campagnes dans les centres urbains?

Et voila où nous en sommes: l'exode des Canadiens vers les Etats-Unis tarit les avantages que pourrait nous apporter une immigration bien conduite; le chiffre élevé des mortalités tarit de plus en plus la puissance de production du berceau!

Charles MICHAUD.

AU JOUR LE JOUR

Les meurtres en Angleterre.

Un correspondant de Londres note que les meurtres diminuent en Angleterre. En 1928, il y eut 140 meurtres connus. Ce chiffre comprend 41 enfants au-dessous de un an. Sur les 99 autres, on compte 41 suicides. Des 58 qui restent, 19 meurtriers furent exécutés. C'est donc un meurtrier sur trois qui subit, en Angleterre, la peine capitale. Le fait vaut la peine d'être souligné.

Ce correspondant attribue cette diminution des meurtres à la fermeté rapide avec laquelle la justice recherche les coupables et leur applique le châtiment qu'ils méritent.

Les partisans de l'abolition de la peine capitale ne peuvent nier ces statistiques et les conclusions logiques que ce correspondant en tire. Ils n'en continueront pas moins à crier, à l'encontre des faits et de la raison, que la peine capitale ne diminue pas la criminalité. Et il y en aura toujours pour ajouter foi à leurs déclamations sentimentales.

Franc-maçonnerie américaine.

Dans la sollicitude des Américains pour le Mexique, il y a de l'amour et de la haine. L'amour va exclusivement au sous-sol de ce pays, riche en pétrole, dans lequel sont engagés les capitaux américains. La haine va au catholicisme de cette nation. C'est la sympathie de la franc-maçonnerie américaine pour l'oeuvre de ses frères mexicains.

Cette sympathie ne se manifeste pas seulement dans ses journaux et ses revues, elle se traduit par des actes. Il est difficile de dire jusqu'à quel point tel ou tel acte de la diplomatie de Washington est inspiré par une influence maçonnique. Mais, lorsque l'on sait que, depuis Washington jusqu'à Coolidge, à quelques exceptions près, tous les présidents des Etats-Unis ont été francs-maçons, et que l'ambassadeur actuel des Etats-Unis au Mexique en est un, il est bien difficile de ne pas admettre que l'influence maçonnique ne s'est pas fait sentir même dans la diplomatie. Les diplomates maçons sont tenus à plus de circonspection dans leurs paroles; leurs pensées intimes sont celles de leurs frères et leurs actes tendent tous vers la même fin: la guerre au catholicisme.

Au moins une exception.

Un journal montréalais écrivait en grosses lettres sur la première page du numéro publié le 16 mars dernier: "La réconciliation entre le Quirinal et le Saint-Siège n'a pu avoir lieu qu'après que Mussolini eut écrasé la tête de la franc-maçonnerie en Italie".

Un peu plus loin, il écrit encore: "Ce fait très important dans l'histoire de la question romaine, pas un seul journal au Canada ne l'a mis en évidence".

Plusieurs journaux canadiens ont-ils souligné ou non ce fait? Nous sommes en mesure ni de le nier ni de l'affirmer. Pourtant il y a un journal qui dans sa page éditoriale du 6 mars dernier écrivait cet entrefilet.

"Mussolini donne une recette infaillible à tout chef d'état, droit d'esprit, qui veut s'entendre rapidement avec le Saint-Siège.

"Qu'il passe par-dessus bord tous les éléments plus ou moins maçonniques de la nation et, en moins de trois ans, il concluera, à la satisfaction des deux parties contractantes, un traité avec le Vatican.

"Mussolini a prouvé l'infaillibilité de sa recette".

Ce journal c'est le "Droit".

Le reproche de ce journal, porté contre toute la presse canadienne, ets donc vain. Le confrère a peut-être voulu produire un effet oratoire. La vérité cependant garde ses droits et c'est son devoir de les défendre avec courage et modestie.

Un conpromis.

A en juger par la presse américaine, Washington subordonnerait l'augmentation de son tarif sur les produits agricoles canadiens à l'attitude du gouvernement canadien sur la canalisation du Saint-Laurent.

En termes plus précis, la politique de Washington serait donc celle-ci: que le Canada accepte les vues américaines sur la canalisation du Saint-Laurent et les Etats-Unis n'élèveront pas leur tarif sur les produits agricoles canadiens. C'est donc un compromis que nous offre Washington.

Pour examiner la valeur d'un comprimis, il faut examiner ce que chacun y concède et y gagne. Les Etats-Unis nous offrent un avantage temporaire. Le tarif, en effet, n'est pas une chose invariable. Il suit les besoins des temps. Que dans 25 ans, alors que le Saint-Laurent ait été creusé, les intérêts agricoles américains exigent une hausse du tarif, nos voisins ne s'occuperont pas de nous. Le voudraient-ils, qu'ils seraient forcés d'agir sous la poussée des circonstances économiques.

En retour de cet avantage temporaire, nous donnons à nos voisins un moyen de combattre plus facilement et le Canada et l'Empire sur les marchés du monde. Les Américains ont les capitaux. Si nous leur donnons une voie fluviale qui rapproche l'ouest américain des marchés du monde, nous donnons à Washington des armes puissantes pour lutter contre notre commerce et celui de l'Empire britannique. Nous perdrons donc en définitive dans la lutte économique.

Si la canalisation est un bon projet, qu'elle soit une oeuvre exclusivement canadienne. Que les Etats-Unis haussent leur tarif, ce qui ne se fera pas sans opposition. Le mal temporaire que nous en subirons, nous nous efforcerons de le faire disparaître par le développement de nos autres marchés extérieurs et des industries domestiques dont nous manquons. C'est ainsi qu'un mal temporaire aura été la cause de notre indépendance économique.

C. L'H.

UN BEAU ROMAN POUR COLLÉGIENS...ET AUTRES

Le Révérend Père Paul-Emile Farley, des Clercs de Saint-Viateur, vient de publier un livre délicieux intitulé **Jean-Paul**. C'est le roman du collégien.

C'est le roman plutôt de l'éducation. Non point celle de l'esprit, mais celle du coeur et de la volonté. Celle qui prend les forces violentes de l'enfant pour en faire des forces ordonnées, celle qui sait toucher les fibres d'un coeur d'adolescent sans les meurtrir. C'est le roman de l'amitié au collège, conçue ni à la façon janséniste, — trop fréquemment encore, — ni à la Jean-Jacques. Mais à la façon humaine, chrétienne surtout. C'est le roman de l'influence d'une mère vigilante autant que bonne, sachant attendre, prier, souffrir. C'est le roman du directeur spirituel aussi, — discret, sage, dévoué, ayant bien droit à quelque reconnaissance, ne l'exigeant point, travaillant à son prie-Dieu et à son confessionnal pour Dieu seul.

Il s'est écrit peu de livres chez nous d'une psychologie du collégien plus avertie et d'un naturel plus jaillissant. Il s'est publié peu de manuels d'éducation plus révélateurs et plus suggestifs. Tous les collégiens le devront lire, ils en seront meilleurs. Les maitres aussi, quand ils le fermeront, auront les yeux mouillés et le coeur remué. Ils éprouveront le besoin de réfléchir sur leur oeuvre d'éducateurs, et ils se sentiront renouvelés dans leur idéal et dans leur courage.

Faut-il ajouter que le style est leste et simple, d'un élan qui ne se dément pas. La plume du Père Farley traduit des sentiments vécus et décrit des choses regardées.

J. M. Rod. Villeneuve, O. M. I.

RESTONS CE QUE NOUS SOMMES

Pour être quelque chose, le Canadien-français doit avant tout rester ce qu'il est: Français. Il lui faut continuer de tourner sur l'axe moral qui est son apanage, et qui fait sa force, en gardant un lien de continuité entre les traditions d'hier et celles de demain.

Il y a une évolution, certes, dans notre vie nationale; mais il ne doit pas y avoir de révolution dans notre âme. Celle-ci doit se développer en ligne droite sans déviation de notre caractère ethnique, en s'inspirant sans cesse de notre atavisme particulier. Il faut continuer de penser, d'agir, de sentir à la française. Chaque jour que notre mentalité s'atténue et perd de sa pureté dans un alliage avec l'anglo-saxonisme ou l'américanisme, nous rétrogradons. Nous éloigner de la culture franco-catholique serait un crime. Notre fidélité à notre passé et à notre formation française. Ayons la fierté de nos origines. Conservons notre personnalité. A vouloir copier autrui, on risque d'assimiler ses défauts plutôt que ses qualités. D'ailleurs, certaines qualités anglaises ou américaines risquent fort, une fois transplantées en terre française de dégénérer en travers, malencontreux. Dans l'ordre psychologique, comme dans l'ordre physique, il y a des lois que l'on ne discute pas: chaque arbre ne produit bien que le fruit qui lui est propre. On peut perfectionner les espèces, mais l'hybridation n'aboutit jamais qu'à de lamentables résultats.

Il faut nous développer dans l'orbite de la jeune nation canadienne, en conservant les caractéristiques de langue, de religion, de traditions, de culture qui nous sont propres. Le meilleur et le seul moyen pour nous, d'être de bons Canadiens, c'est d'être et de rester Canadiens-français. Restons ce que nous sommes. Nous ne serions d'ailleurs que de tristes Anglais ou que de piètres Américains, n'étant pas faits pour cela. Ce que nous admirons chez les autres races, c'est qu'elles restent ce qu'elles sont. Or, nos concitoyens intelligents et avertis désirent, pour le bien de la patrie, que nous gardions notre mentalité propre et nos qualités particulières, sans chercher, par des contorsions ridicules à violenter notre nature pour en tarir les sources vives ou pour en paralyser l'épanouissement.

Les respect des autres, la dignité personnelle, l'intérêt général, l'honneur, nous font un devoir sacré de nous cramponner à notre génie distinctif. Si, en certains quartiers, on nous déteste, c'est qu'on ne nous connait pas; si on nous craint, c'est sans aucune raison plausible; si on nous persécute, c'est qu'on nous envie. Mais, le temps fait tomber les préjugés. Préparons-nous à paraitre, vis-à-vis des races qui nous entourent, dans toute la splendeur de notre âme française et catholique.

Ne nous admire-t-on pas déjà, dans les sphères intellectuelles du Canada de langue anglaise? On nous admire parce que nous sommes un peuple croyant, encore indemne du souffle immonde de l'athéisme. On admire les vertus fondamentales de nos foyers féconds, notre culte du mariage, notre vénération de la femme, notre vitalité familiale, notre organisation paroissiale, notre soumission à l'autorité religieuse et civile. On admire notre merveilleuse adaptation à toutes les tâches, notre ardeur au travail, notre sens profond de loyauté et de justice, notre saine philosophie du malheur et des tombeaux On admire notre optimisme de bon aloi, et notre gaieté proverbiale. Car, si nous aimons les arts, nous n'en savourons pas moins le rire. Nulle part au monde s'amuse-t-on avec plus d'entrain qu'au Canada-français.

Gardons notre âme ce qu'elle est. Sans dédaigner les conquêtes modernes de la science matérielle; automobilisme, électricité, aviation, radio, n'oublions pas que la culture de l'esprit lui est infiniment supérieure. La vraie civilisation se mesurera toujours d'après le culte du vrai, du bon et du beau. C'est celle qui rend l'homme meilleur. On en trouve le précepte dans l'Evangile, qui en est le dernier mot, et contre lequel rien ne saurait prévaloir. Continuons de cultiver le domaine des idées, parce qu'il rapproche de Dieu.

Restons français par le génie; notre mentalité le veut. Soyons traditionalistes, notre intérêt l'exige. Que la famille reste chez nous, une institution sacrée le mariage une chose sainte, la maternité un honneur, le sens moral une vertu, la liberté individuelle un droit, l'ordre social un principe respecté.

Nous n'avons que faire de changements qui jetteraient la perturbation dans toute l'économie religieuse et nationale. Si d'autres courent après des chimères, il faut les plaindre et non les imiter. La plus grande somme de bonheur possible ici-bas, résultera toujours de la fidélité aux immortels principes de foi, de morale, de charité et de justice, qui ont fait les nations fortes et prospères. Fatalement le matérialisme, l'irréligion, la dépravation des moeurs, la folie du luxe, le culte de l'or, la ruine de la famille, la révolte contre les grandes loi de la vie, conduiront à la décadence. C'est la rançon du paganisme; c'est le châtiment de l'impiété; c'est la leçon de l'histoire.

Charles LECLERC.

L'Union Saint-Joseph.

SPORTIFS
avant, pendant, après
L'EFFORT
LES PASTILLES
VALDA
doubleront
votre SOUFFLE

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada:
J. Alfred OUIMET
84, St Paul St. East. MONTRÉAL.

SCHULTE-UNITED LIMITED

Vous devriez attendre

SI

1.---Si vous désirez épargner de l'argent sur vos achats du printemps.

2.---Si vous désirez faire votre choix dans un vaste assortiment de nouvelles marchandises.

3.---Si vous désirez faire vos emplettes dans un nouveau magasin aux agencements les plus modernes.

4.---Si vous appréciez le service courtois, la marchandise de qualité et les prix économiques.

ALORS

attendez l'ouverture du Magain d'Ottawa aux Grandes Aubaines

CELA NE TARDERA PAS!

SCHULTE-UNITED LIMITED

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

HULL, LUNDI 8 AVRIL 1929

JOURNEE SYNDICALE.

LES SYNDIQUES CATHOLIQUES ETUDIENT ET DISCUTENT LES PENSIONS DE VIEILLESSE ET LES MOYENS DE PROPAGANDE SYNDICALE

Leur convention annuelle hier à la Maison du Sacré-Coeur est particulièrement intéressante et bien suivie. — Le R. P. Garneau établit le droit et le devoir de l'Eglise et du prêtre d'intervenir dans le règlement de la question sociale et de la question ouvrière.

SOUS LES AUSPICES DU CERCLE BENOIT XV ET DU CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS.

Les ouvriers des unions nationales catholiques du diocèse d'Ottawa ont eu hier leur quatrième journée syndicale à la Maison du Sacré-Coeur, sous les auspices du cercle d'étude ouvrier Benoit XV, qui l'avait préparée, et du Conseil central des unions, dont le président a dirigé les délibérations. Les participants ont d'abord assisté à la messe dite par l'aumônier des syndicats, le R. P. L. Gratton, et ont fait la sainte communion. A l'Evangile, le R. P. Garneau, a donné la prédication, établissant le droit d'intervention de l'Eglise et du prêtre dans le règlement de la question sociale et de la question ouvrière, sur ces raisons que le Christ lui-même et la nature du problème l'exigent. Ce dernier, s'il est d'ordre temporel, politique, philosophique, est aussi et surtout d'ordre moral, et la religion a son mot à dire, par sa doctrine et sa morale, dans tous les rapports des hommes entre eux.

L'avant-midi, un travail a été présenté par le lt. colonel R. de Salaberry, aviseur légal des syndicats de la région, sur les moyens de propagande syndicale, qui sont nombreux et variés et une résolution a été ensuite adoptée autorisant le comité d'organisation du Conseil central à éditer une brochurette qui fera connaitre aux travailleurs les avantages de toutes sortes à faire partie des syndicats nationaux catholiques.

L'après-midi a été consacré à un travail sur les pensions de vieillesse, mesure dont le principe n'a rien qui répugne à la sociologie catholique, et une résolution a été votée en faveur de ce système de secours aux personnes âgées indigentes, dont les frais seraient faits partiellement par les patrons, les ouvriers et l'Etat, avec commission administrative. Le rapporteur était M. Albert Boyer.

M. H. Quevillon a agi comme secrétaire de la journée et en outre du R. P. Gratton, les Pères Garneau, St-Georges, directeur de la Maison du Sacré-Coeur, et Robert, de l'Université d'Ottawa, étaient présents et ont prononcés des allocutions. Des remerciements ont été offerts par les syndiqués aux Pères présents, à la Maison qui a donné l'hospitalité, aux conférenciers et au "Droit".

La Bénédiction du T. S. Sacrement donnée par le R. P. Garneau a mis fin à la journée.

LA PREDICATION

Le R. P. Garneau a exprimé entre autres, avec une chaleureuse conviction et un zèle tout apostolique, les pensées suivantes:

Poursuivant une tradition bien vivace, les Syndicats Nationaux Catholiques du Diocèse d'Ottawa, tiennent aujourd'hui dans la Maison du Sacré-Coeur, leur quatrième journée annuelle. Heureuse initiative à qui nous souhaitons longue vie et pleins succès. Heureuse initiative donnant si bien dans le sens des directives pontificales et des dictées de la science sociale. Heureuse initiative devant germer, nous en avons l'assurance, en convictions ardentes qui virilliseront toujours plus chez nous, le mouvement syndical ouvrier, mais catholique celui-là, mais vraiment efficace et durable et feront s'épanouir dans le monde ouvrier si noble par sa grande foi et son bon coeur la paix du Christ dans la justice et la divine charité: Pax Christi in regno Christi.

L'on me demande de venger devant vous, ce matin, le droit d'intervention du prêtre dans la question ouvrière. Sujet tout d'actualité incontestablement. Trop souvent on entend dire que le prêtre n'a rien à faire dans cette question.

AU NOM DE LA DOCTRINE

Permettez-nous de vous dire avec toute la sympathie que vous nous connaissez, mais aussi avec la liberté d'un missionnaire de l'Evangile ou d'un témoin de l'éternelle Vérité, que c'est une erreur de doctrine particulièrement funeste, que de soutenir que le prêtre doive rester étranger au mouvement syndical, et que c'est une tactique malheureuse que de refuser dans la solution de la question ouvrière, les lumières et dévouements du prêtre. Oui le prêtre, de toute nécessité, doit intervenir dans la solution du problème ouvrier, parce que ses chefs le lui demandent avec instance, parce que l'Eglise, que le prêtre doit servir, est au XXe siècle, salariée, et parce qu'une solution véritable du problème ouvrier, impérieusement le demande.

LA NATURE DE CETTE INTERVENTION

Dans la société des hommes, de notre âge tout particulièrement, en raison des découvertes des sciences économiques, la lutte des classes, le heurt du capital, le conflit des patrons et ouvriers, et l'antagonisme des riches et des pauvres constituent la grosse question sociale.

Chez nous comme ailleurs se pose, cruelle, déconcertante et angoissante, la question ouvrière.

L'oeuvre sociale ou l'intervention consistera donc à amortir le contrecoup de ce choc, à "catholiciser la société, et à réconcilier les deux forces dans la fraternité chrétienne, par divers moyens: matériels et politiques et surtout religieux et moraux.

Or la place du prêtre, elle est ici. Ministre des autels et apôtre de l'Evangile, il n'a pas, pour fonction, pour mission, en tant que tel, de faire hausser les rendements de l'industrie, de découvrir si le salariat ou la propriété commune est plus favorable à l'équilibre social, mais bien de faire pénétrer dans le monde ouvrier la morale de l'Evangile et l'esprit de Jésus. Et donc, de présider, c'est son droit, à ces organisations nombreuses et de tout genre, par lesquelles l'Eglise sait faire pénétrer son enseignement et cela dans le monde de la politique, de la finance, de l'industrie, du travail.

TITRES DE CETTE INTERVENTION

Le prêtre doit s'occuper des oeuvres sociales ou mieux catholiques, parce que ses Chefs le lui commandent avec instance.

Il y aurait toute une chaine d'or à former des textes confirmant notre annoncé, Depuis le Fondateur Jésus, vivant en toute sa vie le Miserecor super turbam, et les Saints Pontifes jusqu'au lumineux Léon XIII et nos cardinaux canadiens, c'est une affirmation constante que je trouve merveilleusement synthétisée dans ces paroles de Benoit XV: "Qu'aucun membre du clergé ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal. Aussi voulons-nous que les prêtres considèrent comme une de leurs obligations de se consacrer le plus possible, au mouvement social, par l'étude, le contrôle et l'action..." Il doit aussi s'en occuper, parce que l'Eglise qu'il doit servir est au XXe siècle, salariée.

L'Eglise a reçu la mission sublime de mener à l'éternelle glorification les âmes christianisées. Or le problème ouvrier accentue en l'apostolat de l'Eglise et en la réalisation de son divin mandat, un caractère que les siècles passés ont moins connu.

En raison des grands développements du machénisme, les oeuvres catholiques et la mission de l'Eglise, ne vont plus seulement à l'individu, mais à la classe, ni au seul patron, ni à l'artisan, mais aux deux grandes forces mises aux prises: le capitalisme et le syndicalisme; en raison des grands développements du machinisme, le caractère social de l'humanité s'est accentué: "Juive et théocratique avec les Juifs, l'Eglise fut romaine avec l'empire, grecque en Orient, féodale au Moyen-Age, et elle est sociale et salariée au XXe siècle."

LA VRAIE SOCIOLOGIE

Enfin le prêtre doit s'en occuper parce qu'en dehors du catholicisme social, il ne saurait y avoir de vraie sociologie.

Cette conclusion nécessaire de la science économique, tous les sociologues sont forcément amenés à la proclamer, et l'histoire, dans son impartial jugement l'affirme, puisqu'elle stigmatise la faillite d'institutions humaines comme elle a fortement affirmé la valeur sociale des doctrines catholiques.

Et parce que le syndicalisme ouvrier ne pouvant être neutre, s'il n'est catholique, il sera bolchéviste, révolutionnaire et donc contre nous.

Et il sera nôtre, croyez-m'en, par l'intervention du prêtre. Sinon, c'est le triomphe des sages de Sion.

Et le prédicateur commente en terminant, le mot d'ordre de Mgr Gibier: "Jésus, sa doctrine, et son Evangile, son emprise sur les âmes et les oeuvres, et son divin Esprit réalisé en toute vie, sont choses absolument nécessaires au monde".

M. Clément Dupont, président du cercle Benoit XV, ouvrit la première séance, en souhaitant la bienvenue aux nombreux syndiqués présents et en leur demandant de prendre une part active aux discussions, puis il passe la présidence de l'assemblée à M. Lionel Harper, président du Conseil Central des Unions Catholiques Nationales du diocèse d'Ottawa. M. Harper remercie le R. P. Garneau pour la magnifique instruction qu'il a donnée à la messe du matin et l'assure qu'il y a à Hull des chefs convaincus du mouvement ouvrier catholique. Il invite ensuite le lieutenant-colonel de Salaberry à présenter le travail qu'il a bien voulu préparer sur les moyens de propagande syndicale.

M. DE SALABERRY

Il commence sa causerie en rappelant l'existence des corporations qui ont précédé la Révolution française, organisations ouvrières complètes, ayant pour buts principaux le maintien de l'ordre et de la discipline chez elles, la protection du métier et la production d'une oeuvre parfaite, c'est-à-dire achevée. Des abus inirent par s'y glisser et l'on songeait à les réformer quand éclata la Révolution qui les détruisit sans rien leur substituer.

L'ouvrier se trouva livré au capitalisme affranchi" lui aussi des lois religieuses et morales, doté de cette fameuse liberté que la Révolution prétendait apporter à tous.

Deux forces ennemies furent alors aux prises: le capital et le travail. Des tentatives de réorganisation ouvrière furent faites, mais elles aboutirent au versement du sang. Voyant le capitalisme prendre de plus en plus une emprise redoutable, les gouvernements permirent alors aux ouvriers de reconstituer leurs cadres. Mais on se réorganisait dans la haine, la cupidité, et le capital de son côté entreprit de se coaliser. Les deux ennemis subsistaient en présence, s'entrechoquant.

LA VOIX DE L'EGLISE

L'Eglise intervint, enseignant qu'il fallait revenir à l'esprit des anciennes corporations ouvrières. C'est surtout le grand Léon XIII dans l'encyclique Rerum Novarum qui délimita d'une façon précise les droits et devoirs réciproques du prolétariat et du capitalisme. Entretemps avait pris origine et se poursuivait le mouvement social catholique, qui devait tant atténuer les malheurs de l'époque.

C'est ce mouvement social catholique qui s'est continué, s'accentuant, et le syndicalisme ouvrier catholique y appartient.

Malheureusement, l'esprit du mal semble avoir plus de puissance et d'effet que l'esprit du bien et l'on se rend compte qu'il faut de plus en plus faire l'éducation de la masse dans la bonne direction.

La nécessité des corporations ouvrières, pourquoi ne s'imposerait-elle pas moins que chez les professionnels, qui forment des cadres complètement fermés, avec une discipline très sévère. C'est une protection et une garantie, autant pour le travailleur que pour le public.

L'organisation ouvrière catholique est une entreprise de longue haleine autant qu'elle est importante. Il y faut un propagande systématique et adaptée à la psychologie des travailleurs. La propagande individuelle et sur le ton de camaraderie est la meilleure. Il est inutile et inefficace pour le bien d'être agressif et d'agir ou de parler par humeur. Les feuillets imprimés, pourvu que concis et bien faits, sont aussi bons. De même le journal populaire moral, sainement récréatif et attrayant. Auprès de ceux qui ne connaissent pas le syndicalisme catholique, les attirer d'abord en leur en faisant connaitre les avantages réels et matériels. Les cercles d'étude, les conférences, sont d'autres excellents moyens.

Dans la discussion, on est revenu sur la nécessité des cercles d'étude pour former des chefs, ouvriers; on a suggéré la propagande dans les écoles et dans les milieux ouvriers par des propagandistes attitrés.

LES PENSIONS DE VIEILLESSE

M. Albert Boyer, qui présente le travail sur le sujet, débute en faisant remarquer qu'il n'insiste pas sur la question du principe, attendu qu'il est généralement admis que les pensions de vieillesse sont une bonne chose, qui ne répugne en rien à la sociologie catholique.

Il rappelle ensuite les différentes années, à partir de 1906, où le gouvernement fédéral fut appelé à s'occuper de la question, sur laquelle il légiféra enfin en 1927. Il donne alors les clauses essentielles de la loi, dont la plus frappante peut-être est ce fait que l'application en est laissée à chaque province, puisque celle-ci, si elle veut secourir ses vieillards au moyen de la législation fédérale, doit défrayer la moitié des frais des pensions, plus ceux d'administration.

Pour le moment du moins, comme commencement, la loi des pensions est suffisamment généreuse Par contre, il n'appert pas qu'elle soit équitable à ce point de vue que des vieillards de deux provinces différentes, dont l'une se prévaudra de la loi quand l'autre l'ignorera, ceux de la première recevront pleine pension, ceux de la seconde n'auront rien du tout. Il serait plus juste que le gouvernement fédéral versât la moitié de la pension, soit $120, à tout vieillard de quelque province que ce soit et indépendamment de ce que fait ou ne fait pas une province quant à l'acceptation de la loi.

DANS QUEBEC

L'une des provinces à s'obstiner le plus fortement contre la mise en vigueur de la loi des pensions aux vieillards indigents, c'est celle de Québec. D'après le ministre du Travail, l'hon. Heenan, il en coûterait annuellement $7,400,000 dans cette province pour l'application de la loi. La moitié, soit $3,700,000, serait payable par ladite province, plus les frais d'administration, soit en tout plus de 4 millions. Quoique ces calculs soient sujets à révision au point de vue de stricte exactitude, disons que Québec a, dans son dernier exercice financier, déboursé $8,500,000 pour les vieillards et indigents. Ajoutons à cela les déboursés des municipalités et autres sommes dépensées dans le même but et il faudra reconnaitre que cette province fait beaucoup pour ses nécessiteux.

Malgré cela, les hospices et les refuges sont insuffisants à recevoir tous ceux qu'il faudrait y loger, ou bien ils n'ont pas les ressources suffisantes pour donner à ces personnes ce dont elles ne devraient pas se passer. Ainsi, dans Hull, quatrième ville de la province, il n'y a pas même un seul hospice ou refuge pour vieillards. Les subsides pour l'Assistance publique sont donc appelés à s'accroitre dans une bonne mesure.

Les pensions aux vieillards, demandées par tous les ouvriers organisés, sont une des formes de l'Assistance publique. Pourquoi ne pas les introniser? Elles sont avantageuses aux bénéficiaires et si on n'y tant sous d'autres formes. De plus, les ressources de la province ne sont pas si précaires, loin de là, qu'il faille en faire un argument contre l'adoption du système des dites pensions. Et puis, les citoyens du Québec, comme contribuables du pays, se trouvent déjà à payer pour des pensions aux vieillards dans les autres provinces qui les ont adoptées, et cela sans aucun retour.

SALAIRES INSUFFISANTS

Les conditions qui prévalaient chez nous autrefois sont bien changées maintenant, et à des besoins nouveaux il faut des solutions nouvelles. La majorité des gens sont des salariés, exposés au chômage, à la dépendance totale du grand patronat, recevant des salaires insuffisants surtout en vue des besoins du vieil âge. Il n'y a pas moyen pour un grand nombre de faire des épargnes. On ne peut abandonner les ouvriers dans cette triste situation et la pension des vieillards est un des moyens de leur venir en aide. Cette pension n'est pas après tout si considérable qu'elle enlèvera aux enfants toute obligation à l'égard de leurs parents âgés. Au lieu de briser les liens de la famille, comme on le craint, elle pourra servir à les conserver et à les consolider.

Loin donc de trouver à redire contre le système de ces pensions, il faut l'accepter et attendre du temps qu'il [illegible] amélioré et rendu plus gé-

500 Prix EUCHRES 500 PRIX

Organisés par le Syndicat St-Rédempteur.
E. Monette, président.

LUNDI, LE 8 AVRIL

OUVERTURE DE LA NOUVELLE SALLE MONETTE

Par Cinq Parties de Euchre, commençant le Lundi, 8-9-10-11-12 avril

25 poches de patates de 90 livres chaque soir, ainsi que 75 autres prix. Prix d'entrée et prix de table — BILLET: 25 sous.
Cette salle est située au-dessus de la boucherie E. Monette, 147, rue St-Laurent.

BOURSE FONDÉE EN FAVEUR DE L'ÉC. NORMALE

UNE HEUREUSE NOUVELLE POUR LA JEUNESSE FEMININE DE HULL ET DES ENVIRONS. — UN COMITE SPECIAL FORME PAR L'ASSOCIATION DES ANCIENNES ELEVES.

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole Normale de Hull vient de créer une bourse,normalienne.

Une bourse, qu'est-ce à dire? C'est tout d'abord la récompense de l'étude et du devoir accompli.

Une bourse, c'est assurer à la gé- l'enfant bien douée, ayant la vocation pédagogique, de compléter son éducation en dépit de maints obstacles.

Une bourse, c'est assurer à la génération future une formation chrétienne et l'apnui moral d'éducatrices sérieuses et dévouées; c'est former pour la société, pour la race, des femmes énergiques, des épouses généreuses, des mères ayant l'idéal chrétien du rayonnement du foyer par le Christ.

Une bourse, c'est permettre, dans bien des cas, à l'orpheline ou à l'aînée d'une nombreuse famille de secourir des petits frères et petites soeurs qui, à leur tour, auront besoin qu'on les aide.

Debout, petites filles de quinze ans! Un peu plus de deux mois vous séparent encore de la date fixée pour l'examen d'admission à l'école Normale St-Joseph de Hull. Travaillez ferme au succès de votre année scolaire. Lorsque la directrice de l'E. N. annoncera dans le "Droit" et le "Bulletin Paroissial", la date de l'examen, empressez-vous de vous inscrire. Toute élève ayant fait sa sixième année peut prendre part au concours.

Du résultat de cet examen dépend peut-être le succès de votre avenir.

Suivez les nouvelles de votre journal chaque soir. Dans quelques jours, un rapport détaillé du travail accompli par le Comité des Bourses sera publié et donnera les conditions d'admission à l'examen.

La présidente du
Comité des Bourses.

Sympathies à la famille Dosithé De Repentigny

La famille Dosithée De Repentigny remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont manifesté leurs sympathies lors du décès la semaine dernière de Mme De Repentigny, par offrandes de messes, de bouquets spirituels, de fleurs, par messages, visites ou assistance aux funérailles.

Messes: M. et Mme Oscar Ménard, M. et Mme Stanfield De Repentigny, M. et Mme Eugène De Repentigny, M. Marc De Repentigny, Mme Edouard Gibson Mme J.-B. Larose, Mme Barnabé De Repentigny, M. et Mme J.-F. Desloges, M. et Mme Wilbrod Garneau, M. et Mme Richard Boult M. et Mme Stanfield Larose, Mlle Rose Desjardins, Mme Joseph Remillard, Mme veuve Charles Desjardins, Mme François Marleau, de Montréal, Mme Maurice Bédard, M. et Mme Osias Chauvin, de Montréal, Mme Aldéric Pagé, de Montréal, M. et Mme J.-Paul Chauvin, de Montréal.

Bouquets spirituels: M. et Mme J. Lamoureux, la famille Touchette, Mlle Rolande Moreau, la famille Rodolphe De Repentigny, M. et Mme Hector Fortin, Mlle Jeanne Hébert, Mlle Louise Trudel, de Montréal, M. et Mme J.-B. Trépanier, Roger et J.-Jacques Garneau, Mlle Irène Fortin, M. Arthur Hudon.

Fleurs: croix, les employés du tramway d'Ottawa, du château d'énergie, M. Marc De Repentigny, M. et Mme C. Boland; couronnes, M. et Mme Jos. Barnabé, le club Montcalm, M. Royal Trépanier, les employés de l'hôtel Frontenac.

Messages: télégrammes, M. et Mme Omer Touchette, de Ste-Agathe des Monts; lettres, le major Alban Laferrière, M. et Mme Aurèle de Gagné, la famille Henri Beaudry, M. et Mme J.-R. Tremblay, M. et Mme I St-Denis, Mlle Simonne Malette, la famille Jos. Loisvert, Mlle Jeanne Séguin, Mme Z. Miron, M. et Mme Osias Arbique, M. et Mme Arthur Drouin, Mlles Carmen et Aline Larose.

"SALLE DE COUTURE"

Les habituées des parties de cartes du mercredi après-midi sont priées de prendre avis qu'il n'y aura pas de partie mercredi après-midi (10 avril) à la salle Notre-Dame.

Les Organisatrices.

Spéciaux de notre Semaine de Couture

Tissus Lavables

Tous les tissus lavables dont vous avez besoin maintenant, ou dont vous aurez besoin à lété, offerts à des prix extrêmement bas durant cette Semaine de Couture. Tous ces tissus sont très nouveaux par leurs couleurs et leurs dessins.

3500 verges de
GUINGAN --- CHAMBRAI
Guingan de fantaisie, grande variété de dessins populaires. Chambrai de bonne qualité dans un grand choix de nuances. EXTRA SPECIAL, la verge 12c

2000 Verges de Tissus
RAYON DE FANTAISIE
Crêpe uni et Rayon de fantaisie. Très appropriés pour robes de maison. Belle qualité de tissu dans une grande variété de nuances et dessins. Valeur ordinaire de 25c. la verge. EXTRA SPECIAL, la vg. 15c

BROADCLOTH
Tissu importé. Teintes et dessins les plus en demande pour robes, blouses d'artistes (smocks), chemises, etc. Largeur de 36 pouces. Une valeur réelle de 50c. Très Spécial durant notre Vente d'Agrandissement 39c

DIMITY IMPRIME
40 pouces de largeur. Voyez-le, c'est nouveau, joli imprimé de fantaisie dans un grand choix de nuances pastelle. Très appropriés pour robes ou fillettes, sous-vêtements, etc. Une valeur de 49c. Spécial, la verge, 35c

FOULARD
36 pouces de largeur. Coloris pâles ou foncés et de bon goût, jolis imprimés très en vogue pour robes. Une valeur réelle de 50c. Très Spécial, durant notre Vente d'Agrandissement, la verge 39c

100 Verge de
GUINGAN
DE FANTAISIE
Assortiment de jolis dessins de carreaux superposés — garanti bon teint — approprié pour robes de dames et fillettes. Largeur de 32 pouces. Une valeur réelle de 25c. EXTRA SPECIAL 18c

EXTRA SPECIAL
ÉCONOMIES DE NOTRE SEMAINE DE COUTURE
Votre Choix à 25¢
Tissus imprimés (Prints) — Broadcloth Duck Imprimé et Unis — Crêpe de Fantaisie Peter-Pan — Chambrai — Guingan— Indienne Imprimé, etc.; etc. Valeur jusqu'à 35c. Dans un grand choix de nouveaux dessins et nuances. Très en demande pour robes, smock, etc. 34 à 36 pouces de largeur ....

Longueur de
DRAPS
de Lits
Bon Coton Canadien
Fini Bengale
Ces draps sont de la meilleure qualité de coton non blanchi de la Dominion Textile et de grandes dimensions pour lit doubles. Ne laissez pas passer une telle occasion sans en profiter — Valant le double du prix annoncé. Très Spécial. Chacun, 89c

COTON
JAUNE
40 pouces de largeur — Approprié pour divers usage. La verge, 10c

Patrons "Butterick"
Consultez-les ils vous seront d'une grande utilité à la confection de vos toilettes.
Au Comptoir du Centre

COTON BLANC
A DRAPS "WABASSO"
81 pouces de largeur. La meilleure qualité "Wabasso". Coton épais, à brins ronds, d'un blanc neige, fini toile, sans apprêt. Valeur de 75c. Spécial, la verge 59c

COTON BENGALE
NON BLANCHI
Largeur de 40 pouces — bonne fabrication — approprié pour draps, taies d'oreillers, tabliers ou ouvrages de fantaisie. TRES SPECIAL. La verge 15c

TOILE A ROULEAU
Grosse Toile Ecrue Anglaise
Appropriée pour linges à vaisselle, essuie-main sur rouleau — fini d'une rayure rouge — surface très douce. Indispensable pour hôtels, maisons de pension, institutions. TRES SPECIAL. La verge 12½c

50 Douzaines de
SERVIETTES
OUVREES
Une réelle valeur que ces jolies serviettes aussi épaisses et spongieuses que d'autres valant beaucoup plus cher. Bordure de même tissu ou bordure rouge — Ourlet assez large. Prix de Vente. Chacune 15c

JAPHARAND
85 à 91 CHAMPLAIN .....HULL

M. ERNEST GAUTHIER, DE MANIWAKI, EST DECORE DE LA MEDAILLE BENE MERENTI

Elle lui est accordée par Sa Sainteté le Pape Pie XI pour services rendus à la paroisse de Maniwaki, et elle lui est remise hier soir par le R. P. Chabot, O. M. I., curé. — Une joyeuse surprise.

(Spécial au "Droit")

MANIWAKI, 8 — M. Ernest Gauthier, de notre paroisse, vient de recevoir de Sa Sainteté le Pape Pie XI le diplôme et la médaille "Bene merenti", en reconnaissance des services qu'il rend à l'église paroissiale depuis plus de trente ans par la direction de la chorale qui contribue tant à la beauté et à la grandeur des cérémonies liturgiques.

Le document et la décoration lui ont été remis hier soir par le R. P. Chabot, O. M. I., curé, au cours d'un banquet donné pour la chorale et qui a groupé une cinquantaine de convives.

La fête a été marquée par le plus bel enthousiasme et la plus douce intimité. Tous étaient heureux et fiers de voir ces marques de distinction données à leur directeur ou à leur concitoyen. Cependant M. Gauthier ne connaissait rien de ce qui l'attendait à ce banquet et ce fut avec la plus grande surprise et la plus vive émotion qu'il se vit entre les mains le diplôme et la médaille en question.

REMERCIEMENTS

Appelé à dire quelques mots de remerciements, il a avoué être incapable dans ce moment de s'exprimer comme il convenait et de trouver les termes appropriés pour dire sa gratitude envers ceux qui ont été l'instrument de la magnifique récompense reçue. Il a ajouté qu'il ne méritait pas cette récompense, qu'il avait toujours eu comme ligne de conduite de contribuer à l'éclat du culte divin sans attendre d'autre retour que celui accordé par Dieu à celui qui s'efforce de faire quelque bien. N'empêche qu'il s'est dit profondément reconnaissant au Souverain Pontife, au clergé local et aux membres de la chorale qui lui ont sans cesse donné leur appui et son encouragement.

M. Gauthier a été chaleureusement félicité et fortement applaudi.

Né à Papineauville, il demeure à Maniwaki depuis 32 ans et y dirige la chorale depuis au-delà de 30 ans. Il a succédé à feu le docteur Comeau comme directeur du chant. Son épouse, née Thérèse Fitzgerald, a aussi contribué pour beaucoup aux cérémonies de l'église par le chant liturgique et l'honneur que vient de recevoir son mari rejaillit sur elle.

— ooo —

Le "Droit" félicite sincèrement M. et Mme Gauthier et la population de Maniwaki pour l'honneur distinctif qui vient de lui être fait par le chef suprême de l'Eglise.

LA VIE SYNDICALE

Union des Imprimeurs-Relieurs.

Assemblée régulière ce soir à 7.45 heures pour les Officiers et à 8.15 heures pour tous les membres. Avis aux intéressés d'être présents. Rapport de la 4ème Journée Syndicale, et autres communications importantes. Le Comité d'Etiquette siège également.

Le Secrétaire.

Union Interprofessionnelle.

Tous ceux qui ont déjà donné leur nom, comme application à l'Union Interprofessionelle, sont priés de se rendre à la Bourse du Travail, mercredi soir, à 8.15 heures, pour une assemblée.

Par ordre.

Comité de la "Fête du Travail."

Le comité de la Fête du Travail, siège demain soir, à 8.15 heures salle des délibérations. Tous les membres sont priés d'être présents.

Le Secrétaire.

Séance des Policiers

Tous les membres des Unions Nationales Catholiques sont invités à la Soirée Annuelle, organisée au profit du Fonds de Réserve des Policiers, ce soir, à la Salle Notre-Dame de Hull.

Le Secrétaire.

Feu Mlle T. Laframboise

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Thérèse Laframboise, fille de M. Joseph Laframboise, 21 Iberville, et de feu Florence Sirois, décédé Dimanche matin dans un hôpital d'Ottawa après une longue maladie. Elle n'était âgée que de 19 ans; née à Hull elle y a toujours demeuré. C'est une ancienne élève de l'Académie Ste-Marie. Ses funérailles auront lieu demain matin à 8 heures en l'église Notre-Dame de Hull; départ de la demeure mortuaire, 21 rue Iberville, à 7.30 heures.

Outre son père et sa belle-mère, née Eva Lapalme, elle laisse aussi pour pleurer sa perte une soeur, Mme Simone Tessier, à Hull; trois frères, Roger, Rénald et Fernand Laframboise; ses grands pères et grands-mères, M. et Mme Frs Laframboise, M. et Mme Grégoire Sirois.

Nos vives sympathies à la famille.

LES POMPIERS

Ceux du poste 1 ont été appelés par téléphone vers 3 heures hier après-midi chez M. Geo. Richer, 18 Verdun, pour un léger incendie qui a causé pour environ $50 de dommages. Ceux des postes 2 et 3 se sont rendus ce matin à une résidence de la rue St-Etienne pour un feu de cheminée.

LES ELEVES
de
L'Université d'Ottawa
au
MONUMENT NATIONAL
dans
LA TRIBU DES RICHARDS
Comédie en 4 actes, par MM. Paul Féval, fils, et Des Francs.
Vend. et Samedi, 12-13 Avril
A 8 hres précises.
Séance pour les enfants, Samedi le 13, à 2.30 p.m. Entrée: 10c.

Ce qu'il faut faire contre les
Troubles des Voies Urinaires
Autorisés par des preuves et des résultats certains, nous conseillons quelques cures de Pilules REINOL à ceux qui souffrent du mal de dos, de cystite, de catarrhe de la vessie, d'incontinence, et dont les urines sont troubles, foncées, purulentes et rares.
Les personnes âgées trouvent dans leur emploi régulier un apaisement et une garantie contre l'infection de la vessie et des reins.
Les pilules REINOL pour le Rein et la VESSIE se vendent 50c la boite.
A. R. FARLEY, Ph. C. — Hull

FUNÉRAILLES DE Mlle VILLENEUVE

A 3 hres hier après-midi en l'église St-François de Sales de la Pointe-Gatineau, M. le Chanoine Archambault, curé a officié au libéra chanté en cette église pour le repos de l'âme de Mlle Anna Villeneuve, fille de M. et Mme Joseph Villeneuve, décédée à Espanola, Ont., à l'âge de 22 ans, après une longue maladie. M. le vicaire Desjardins assistait à la cérémonie dans le sanctuaire. Les restes de la défunte avaient été exposés chez son beau-frère, M. Abraham Vaive, 59 rue Champlain, par son ami, M. Joseph Vaire.

Le deuil était conduit par ses oncles, Anoral Villeneuve, Geo. Villeneuve, John Hotte; ses cousins, le conseiller A. Charrette, Horace Villeneuve, Rialto Villeneuve, Olida Villeneuve, Alonzo Villeneuve, Jos Nantel, Hervius Hotte. Dans le cortège on remarquait le maire Ernest Charron, Rodolphe Moreau, le conseiller Nap. Fournelle, Rodolphe St-Jean, Ov. Robitaille, Raymond Venance, Damase Lafortune, Daniel Laurin, Barry, Chartier, B. Lambert, Jos. I. Charron, Geo. Charron, Jos Plouffe, Euclide Faucher, Jos. Galipeau, Jos Galipeau, H. Plouffe, Amédée Charron Paul Vaive, Jos Galipeau, D. Foley, I. Vaive, Cherrier Plouffe, B. Lambert, Modeste Vaive, M. Foley, Henri Béland, Léopold Robitaille, le conseiller Adrien Charron, André Bélanger, Estor Charrette, L. A Miron, Hormisdas Vaive, L. St-Amand, Ed. Richard, Ed Séguin, Geo. Pelletier, Adélard Vaive, I. Paquin, P. Toutloff, Joachim Bigras, Narcisse Guillet, René Bélanger, Alph. Gascon, Roméo Cousineau, J. M. Cousineau, Samuel Pelletier, Lionel Vaive, Lionel Vaive, Léopold Charron, D. Foley, fils, Frank Foley, R. St-Jean, H. Toupin, J. Thérien, John Fournier, Abraham Vaive, Jos. Charron, Alf. Houle, Jos Wallingford, Alph. Nantel, Edouard Toutloff, L. Potvin, Emmanuel Charron, père, Noé Lamarche, Ed. Potvin, Alb. Villeneuve, Adélard Plouffe, le conseiller J. P. Blais et autres.

LES ÉLECTIONS À LA POINTE-GATINEAU

Les élections municipales à la Pointe-Gatineau auront lieu le mois prochain. La mise en nomination des candidats se fera le mercredi, 8 mai et la votation le lundi suivant, 13 mai.

Les membres du conseil sortant de charge sont le maire Ernest Charron, les conseillers Adrien Charron, Napoléon Fournel, Joseph Blais.

On rapporte qu'il y aura trois candidats à la mairie: le maire Ernest Charron, MM. Estor et Amédée Charette. On affirme qu'il y aura aussi lutte aux trois postes de conseiller qui deviendront vacants.

COUR DU MAGISTRAT

Dame Léo Charlebois, qui a dit être d'Eastview, a comparu ce matin devant le magistrat Millar sur accusation d'avoir conduit son auto sans permis. Elle a été arrêtée samedi soir. Elle a été condamnée à $10 d'amende et aux frais ou à 8 jours. La plainte était portée par le percepteur du revenu J. Y. Purcell.

Thomas Carl et James Flyn, d'Ottawa, ont été condamnés chacun à $5 et aux frais ou à 10 jours pour avoir bu publiquement de l'alcool à friction mélangé avec du lait, dans une cour de la rue Wright. Ils ont été arrêtés par les officiers Lalonde, Barrett, Bolduc, Chevalier et Nantel, de la Commission des Liqueurs. Ils étaient soupçonnés depuis un mois d'absorber de la boisson de cette sorte et étaient sous surveillance de la police.

A LOUER
Plusieurs appartements neufs, améliorations modernes, $30 à $50 par mois. S'adresser à 97, Du Pont, Hull. Sher. 2215 ou Sher. 5595.

M. W. MAXWELL EST ÉLU MAIRE DE HULL-SUD

M. ALEX RICARD EST AUSSI ELU CONSEILLER, OBTENANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE VOTES PARMI LES SIX CANDIDATS AU MEME POSTE.

Les contribuables de Hull-Sud ont réélu pour maire de leur municipalite M. William Maxwell, par le scrutin tenu samedi de 8 heures à 6 heures dans trois bureaux de votation. M. Maxwell a obtenu 258 votes, ce qui lui donne une majorité de 67 voix sur son adversaire, M. Arthur Grimes, qui a reçu 191 bulletins.

MM. Alex Richard, R. S. Breckenridge, C. McConnell ont été élus conseillers contre MM. F. A. Routliffe, W. S. Allen, R. A. Shouldice. M. Richard est celui qui a recueilli parmi les six le plus grand nombre de votes, soit 235.

Les autres ont eu le nombre de voix ci-dessous: Breckenridge, 193; McConnell, 174; Rootliffe, 154; Allen, 153; Shouldice, 150. Le maire A. J. Payne, de Eardley, avait été désigné par les autorités provinciales pour présider aux élections.

MM. Maxwell, Allen, Breckenridge et Shouldice, 150. e maire A. J. Payne, de Eardley ,avait été désigné par les autorités provinciales pour présider aux élections.

MM. Maxwell, Allen, Breckenridge, et Shouldice avaient été élus maire et conseillers en janvier dernier et démissionnèrent en février sur une requête signée par cent contribuables qui prétextaient des irrégularités dans le scrutin, La municipalité fut sans maire et pratiquement sans conseil durant près de deux mois et le gouvernement solutionna l'imbroglio en ordonnant de nouvelles élections. Les démissionnaires furent de nouveau candidats, mais seul le maire Maxwell et le conseiller Breckenridge ont été réélus.

MM. Shouldice et Allen ont été remplacés par MM. Richard et Mc-Connell. Les trois anciens conseillers qui n'ont pas été affectés par le nouveau scrutin et qui restent par conséquent au poste sont MM. F. Ferris, E. Lusk, T. Radmore.

La séance d'inauguration du nouveau conseil était tenue cet après-midi à l'hôtel de ville d'Aylmer.

EN PRÉPARATION AU CONVENTUM

LE COMITE DE PUBLICITE DE L'AMICALE DES ANCIENNES ELEVES DE L'ECOLE NORMALE EST AU TRAVAIL.

Vendredi soir, 5 avril, Mme Sylva Kipp, présidente de la Commission de Publicité des fêtes du prochain Conventum à l'Ecole Normale a fait rapport au Comité exécutif du résultat du travail de sa Commission.

Etaient présents: M. Paul Courte, principal; la Rvde Sr Marie de la Miséricorde, directrice; Mme Sylva Kipp, présidente de l'Amicale; Mlle Noëlla Bélanger, vice-présidente; Mme Georges Terrien, secrétaire-trésorière.

Après délibérations sur les recommandations de publicité, Mme Georges Terrien proposa, secondée par Mlle Noëlla Bélanger:

1° Qu'un programme-souvenir soit publié à l'occasion des fêtes du conventum.

2° Qu'autorisation soit donnée à M. Samuel Clairmont de solliciter des annonces et d'éditer le programme.

3° Que M. Clairmont s'engage à remettre à l'Association vingt-cinq pour cent des recettes brutes des annonces.

4° Que ce montant de 25% soit versé par l'Amicale au fonds des bourses normaliennes.

5° Que tous les chèques des annonceurs du programme-souvenir soient faits à l'ordre de la Révde Sr St-Emile, supérieure de l'Ecole Normale.

6° Que le programme soit mis en vente au prix de 25 sous.

7° Que le produit de cette vente soit versé au fonds de l'Amicale.

8° Que les membres de la Commission de publicité soient chargés, lors du conventum, de la vente du dit programme.

Ces résolutions ont été acceptées par le Comité Exécutif qui les soumettra à la Supérieure de l'Ecole Normale pour ratification.

La Commission de Publicité se compose de Mmes Sylva Kipp, présidente, Mmes Albert Gratton, Victor Lupien, Henri Lessard; Mlles Horacio Larocque, Gilberte et Jeannette Landriault.

La secrétaire-trésorière.

ENFANT DÉCÉDÉ

Roger Lapensée, enfant de M. et Mme Eugène Lapensée (Lilian O'-Connor), 37 Dumas, Wrghtville, est décédée ce matin à 16 mois et sera inhumé à 2 heures demain après-midi dans St-Joseph de Wrightville.

Nos sympathies aux parents.

LE Dr FONTAINE, M. P.

Le Dr J. E. Fontaine, M. P., est à l'hôpital général d'Ottawa depuis samedi et y passera quelques jours.

BUREAUX CAMBRIOLÉS

Un cambrioleur a pénétré au cours de la nuit de samedi dernier dans les bureaux du ministère de l'Agriculture, 114 rue Victoria. Il était sans doute en quête d'argent, mais il n'y en avait guère. Désappointé le malfaiteur s'amusa a endommager quelques membles Deux caisses en ferblanc ont été brisées et plusieurs meubles déplacés. Quelques timbres seulement ont été volés.

Le détective Aubry Macdonald, de la gendarmerie locale, a été appelé dès que le cambriolage a été découvert. L'affaire a été remise entre les mains du sergent-détective Cyrus Ramsay, de la gendarmerie à cheval du Canada.

AU CONSEIL LOCAL DE ST-RÉDEMPTEUR DE L'U. ST-JOSEPH

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EST TENUE HIER APRES-MIDI ET LES ELECTIONS Y SONT FAITES. — PLUSIEURS REPRESENTANTS DE L'EXECUTIF DE LA SOCIETE.

Le Conseil local de l'Union St-Joseph du Canada de St-Rédempteur de Hull, numéro 136, a tenu, dimanche après-midi ,à la salle Beauchamp, une assemblée générale annuelle sous la présidence de monsieur Jos Bélanger.

Les Officiers ont fait rapport des opérations de l'année, constatant un surplus dans les recettes, et une augmentation dans le nombre des membres. Voici quel a été le résultat des élections pour 1929:

Président: Jos. Bélanger;
1er Vice-Président: Jos. Levasseur;
2e Vice-Président: Eug. Legault;
Secrétaire: Eug. LeBourdais;
Trésorier: Evariste Beauchamp;
Receveur: Adélard Beauchamp;
Visiteurs: Jos. Kirouack, Osias Legault;
Censeurs: Léopold Marleau, Rosario Kirouack, René Dinelle;
Commissaire Ordonnateur: A. Régimbald.

VALEUR DES POLICES

Monsieur le Président Jos. Bélanger a remercié ses collègues pour le concours qu'il lui ont accordé dans l'administration, et pour le dévouement dont ils ont toujours fait preuve. Il a fait un appel en faveur d'un recrutement plus intense, demandant aux officiers et membres de soumettre des noms de candidats. Messieurs Jos. Levasseur et Eug. Legault ont appuyé fortement leur Président, et fait des suggestions pratiques pour la propagande.

Représentaient le conseil exécutif: monsieur le docteur J. M. Laframboise, médecin général; monsieur Ovila Duquette ,directeur; et monsieur Chs. Leclerc, secrétaire-général. Ils ont tous trois adressé la parole, monsieur le docteur Laframboise pour faire un parallèle entre l'esprit qui anime les compagnies d'assurance-vie et celui dont s'inspire la mutualité franco-catholique; monsieur Ovila Duquette pour insister sur l'importance d'infuser constamment à la société du sang nouveau et de faire valoir les avantages de ses polices et les progrès de son administration; monsieur Chs. Leclerc pour citer des chiffres attestant que chaque police de $1,000 dans la société vaut, à présent, $1,075, ce qui signifie une augmentation du surplus d'évaluation de $25 par police dans la seule année 1928.

Officiers et membres se sont dispersés, enchantés du caractère fraternel de la réunion, et bien décidés à faire de l'année 1929 la plus belle de progrès pour le conseil de St-Rédempteur.

COUR DU RECORDER

En cour du recorder samedi, James Foley, 28 Cobourgh, Ottawa, a été condamné à $15 d'amende et aux frais ou à 1 mois pour désordre sur la rue; il avait été arrêté par le policier W. Carpentier, John Sullivan, rue King-Edward, Ottawa, arrêté aussi par le policier W. Carpentier, pour ivresse, a été condamné à $20 d'amende et aux frais où à 1 mois. Max Foley, Montréal, arrêté par les policiers Chamberland et Sanscartier, pour vagabondage, et Alfred Copp, 303 Bank, Ottawa, arrêté par les policiers Anderson, E. Carpentier et Marcil, pour vagabondage, ont été condamnés aux frais ou à 8 jours.

Ce matin Albert Knight, 41 rue Redpath, Ottawa, et William Simpson, de l'armée du Salut, Ottawa, ont comparu sur accusation d'ivresse et ont été condamnés aux frais ou à 8 jours.

e premier avait été arrêté par le policier Marcil et le second par le policier Chamberland.

Michael O'Brien et Pathick Timoney, ayant donné pour adresse le no 49 de la rue Nelson ont été condamnés aux frais ou à 8 jours, pour ivresse; ils avaient été arrêtés par le policier Beaudry.

Albert Warring, un immigrant, arrêté hier par le constable Kelly, du C. P. R., pour avoir été trouvé couché dans un wagon de chemin de fer a aussi comparu sur accusation de vagabondage et a été remis au 10.

Thomas Kilty a été sentencié à $20 et aux frais ou à 1 mois, pour ivresse.

FEU Mme P. CHARRON

Une vieille citoyenne de notre ville bien connue et très estimée vient de paraitre dans la personne de Mme Philias Charron, née Rosalie Beaudoin, 142 rue Champlain. Mme Charron est décédée pour ainsi dire subitement hier soir, à sa résidence, munie des derniers secours de la religion. Elle n'était pas très bien portante depuis plusieurs années, et était même plus souffrante depuis vendredi dernier. Mais depuis elle paraissait s'être partiellement rétablie quand une syncope la saisit tout à coup hier soir et l'emporta en l'espace de quelques minutes. La nouvelle de sa mort a surpris et peiné profondément ses proches et ses nombreuses connaissances et amis.

Feu Mme Charron était native d'Ottawa et demeurait ici depuis son bas âge. Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois fils, MM. Philias, Georges et Jean Charron, à Hull; cinq filles, Mes dames Arthur Soublières (Rose-Alma) à Hull, Alfred Bourdon (Laurentia) à Muskidon, Mich., Elzéar Ménard, (Clara), à Hull, Mlle Aldo-anna Charron, à la maison ,et Mme Lucien Dion (Imelda) à Ottawa; une soeur, Mlle Claphée Beoudoin à à l'hospice St-Charles d'Ottawa; trois frères, MM. Césaire et Edouard Beaudoin, à East-Templeton, et Alfred Beaudoin, à Cyrville; aussi une vingtaine de petits-enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures en l'église et au cimetière Notre-Dame.

Nous prions la famille éprouvée de croire aux plus vives sympathies du "Droit."

BEAU SUCCÈS DE LA SOIRÉE DE LA LIGUE DU BILLARD

La Ligue de billard à Blouses de la Cité de Hull a donné samedi soir une soirée récréative, qui a été un franc succès. La salle Romanuk, était archicomble. Depuis on n'entend parler que de la Ligue et de sa soirée. Les amateurs et amis ont su par leur encouragement contribuer à un tel succès. Les directeurs de la Ligue leur en offrent leurs plus sincères remerciements ainsi qu'aux directeurs des Brasseries Capital et Brading, qui ont bien voulu fournir gratuitement de leurs produits que les assistants ont si bien appréciés. La fête était sous la présidence du président de la Ligue, M. Joseph Guitard, et M. P. H. Kingsbury, président du comité de la soirée, a su s'acquitter très bien de sa charge. La soirée, commença vers 10 heures.

MM. Maurice Gagnon et Raoul Séguin furent au piano, et ceux dont les noms suivent ont su égayer la foule par leurs chansons, comédies et dances.

Les frères Courchesnes, chansons comiques, dances et histoires comiques, Patrick Picard, dance; J. Lebeau, musique classique exécuté sur scie à mains; Albert DeRepentigny, chansons et comédies; M. Glaison, chansons comiques; M. Philias Fortin a bien voulu dire quelques mots des activités de la Ligue; M. Aimé Guertin, député du comté au provincial, a bien voulu se déplacer pour se rendre à la demande des directeurs de la Ligue, et a dit qu'ils supportera plus que jamais cette Ligue qui a tant fait parler d'elle cet hiver; Josaphat Durocher, un expert au jeu de Pool, a parlé en faveur de la Ligue ainsi que Connonball Daunais, Alfred Dalpé a récité des choses comiques, Aurèle Dagenais, propriétaire du Club du même nom, qui remporta le championnat de la 2ième série a parlé ajoutant que ce n'est pas un petit exploit que de battre le Rocheleau. A. E. Rocheleau, propriétaire du club de ce nom, qui a gagné la championnat de la 1ère série, dit pour sa part qu'il verra à ne pas céder un pouce de terrain afin de remporrter la palme.

M. Jos Guitard et M. P. W. Kingburg, remercièrent la foule, de leur bon encouragement et de leur bonne tenue.

Ce soir ont lieu les finales pour le championnat de la Ligue et la coupe Brunswick Balke Collender entre les clubs Rocheleau et Dagenais. Les juges officiels des parties de ce soir seront: O. Desmarchais, à la salle Rocheleau, et P. Kingsbury, à la salle Dagenais. Les amateurs se donnent la main pour y assister très nombreux et applaudir leurs favoris. Les premières parties commenceront à 8 hres précises.

NOMINATION DE L'ABBÉ ARMSTRONG

L'abbé Albert-E. Armstrong, ci-devant attaché au personnel enseignant du Séminaire d'Ottawa, a été désigné par S. G. Mgr Forbes pour s'occuper des oeuvres de bienfaisance de la ville, dont la cour des jeunes délinquants, la Société de l'Aide à l'enfance, le bureau du Service Social et l'Ottawa Welfare Bureau.

L'abbé Armstrong est un enfant de la paroisse St-Patrice. Il a été vicaire dans sa paroisse, et curé à Fitzroy Harbor. Il se retire présentement au presbytère de la paroisse du Saint-Sacrement.

Mort de sa grandeur Mgr O. B. Connigan

BALTIMORE, S.P.A., 8. — S. G. Mgr Owen-B. Corrigan, évêque auxiliaire de Baltimore et vicaire général du diocèse, est décédé de bonne heure ce matin à l'hôpital Ste-Agnès, où il était retenu depuis plusieurs années par la maladie. Il naquit à Baltimore il y a 80 ans.

MORT SUBITE DE M. L'ABBÉ A. HUOT

QUEBEC, 8.— Le révérend Antonio Huot, directeur de la Semaine Religieuse, est décédé subitement, samedi.

Le défunt était âgé de 52 ans, et avait été ordonné à la prêtrise par le Cardinal Taschereau en 1899. Il étudia la théologie à Rome.

À OVERBROOK

Il y aura demain soir à 8 h. à Overbrook une réunion des contribuables. On y discutera l'achat d'un appareil pour combattre les incendies et aussi l'ouverture de la rue Vera, entre les rues Prince Albert et Keefer, afin de donner accès au centre du village, aux propriétaires de la rue Keefer.

LE CARDINAL...

Suite de la 1e page

ment dans cette attitude. En un mot, le résultat de ce doute et la théorie embrouillée sur le temps et l'espace est un manteau qui cache la lugubre apparition de l'athéisme.

L'Europe a une vieille civilisation et est habituée à la soudaine apparition de philosophes fantastiques. Ils gagnent très peu de confiance parmi les esprits européens, à moins qu'ils n'aient quelque chose de réellement solide et de prouvable à révéler, mais nous savons tous que l'une des faiblesses du public des Etats-Unis est de courir après les nouveautés qui ne renferment rien, si ce n'est leur nouveauté.

SIXIÈME SEMAINE DE LA RÉVOLUTION

Le Mexique entre aujourd'hui dans la sixième semaine de sa révolution. Les rebelles sont sur la défensive. Ils sont serrés toujours de plus en plus près par les Fédéraux dans trois Etats, le Sonora, le Chihuahua et le Sinaloa.

En cinq semaines, les rebelles ont été expulsés de six Etats qu'ils détenaient. Ils ont essuyé de gros revers, surtout dans la bataille de Jimenez et de la Reforma qui dura trois jours. Ils ont perdu Vera Cruz, il y a longtemps.

Accusé d'avoir pris un auto sans consentement

En cour de police, ce matin, Dieudonné Lacelle, 124 rue Glenora, a été accusé d'avoir pris un automobile sans le consentement du propriétaire Sa cause a été remise à demain matin.

D'après la police, D. Lacelle prit sans permission l'auto de Richard E. Smith, 183 rue James, en visite à la demeure Lacelle, hier matin. Pendant que Lacelle roulait sur la rue Riverdale, la machine dérappa et continua sa doute sur une distance de 75 pieds environ dans le fossé; elle alla finalement frapper un poteau téléphonique et le brisa près du sol. Le chauffeur a subi des contusions à la tête et aux jambes. L'auto a été fortement endommagée.

PENIBLEMENT BLESSÉ

Wilfrid Leblanc, 403, avenue Laurier, a été péniblement blessé samedi soir quand la bicyclette qu'il conduisait sur la rue Kent a été frappée par un automobile conduit par George Grummett, 381 avenue Laurier-ouest. Leblanc a té transporté à l'hôpital Sainte-Marie. Il a reçu les soins du docteur Edmond Bourque."

D'après le rapport fait à la police, W. Leblanc conduisait sa bicyclette vers le sud sur la rue Kent et l'auto de Grummett le frappa à l'arrière, il a été projeté sur le pavé. Le cycliste a eu une épaule disloquée; il a également subi plusieurs contusions.

D'après la police, l'auto appartenait à M. Fred-R. Carlyle, de Osgoode Station, en visite chez le jeune Grummett. Ce dernier aurait pris la machine sans le consentement du propriétaire.

L'accident a été rapporté à la gendarmerie hier matin.

LA RÉGION D'OSHAWA EST BIEN ÉPROUVÉE

OSHAWA, Ont., 8. (S. P. C.) — La circulation était encore paralysée hier soir dans la région d'Oshawa à la suite de la désastreuse tempête de samedi, alors que quatre personnes perdirent la vie dans un rayon de douze milles de la ville et que presque tous les ponts furent emportés. Deux ponts situés à un quart de mille l'un de l'autre ont été complètement emportés, à environ un mille à l'est d'ici. D'autres ponts furent aussi enlevés, de sorte qu'il était impossible de sortir d'Oshawa au moyen des routes. Au moins deux cents automobiles sont restés sur les côtés est et ouest de la crique Harmony, alors que le pont de Harmony fut emporté.

On espérait que des structures temporaires s'élèveraient sur les deux ponts hier soir.

Les eaux se retirent dans le comté de Grey

OWEN SOUND, 8.—Les eaux se retirent aujourd'hui dans presque toutes les parties du comté de Grey. Tous les cours d'eau du comté ont monté à des hauteurs presque sans exemple et causé de grands dégâts. A Owen Sound, la rivière Sydenham a débordé et le parc Harrison a été inondé, mais non les maisons. A Paisley, une grande partie de la digue de Stark a été inondé de même que plusieurs caves. A Neustadt la rivière a débordé jusque dans la rue principale après que la digue eut cédé. Près de Hanover, une certaine étendue de la voie du C. N. R., soit un mille de longueur, est inondée. Il y a dix-huit pieds d'eau en plusieurs endroits. On ne connait pas la somme totale des dommages.

LE PAQUEBOT PARIS EST RENFLOUÉ HIER

NEW-YORK, 8. (S. P. A.) — Le paquebot français Paris, échoué pendant vingt-six heures au large de Brooklyn, a été renfloué hier à la marée haute et a repris son voyage en Europe hier après-midi. Le vaisseau n'a été renfloué qu'après qu'on eut enlevé cinq mille tonnes d'huile combustible et cinq cents tonnes de lest. Même en ce cas, il a fallu quinze remorqueurs pour dégager l'avant du navire de la boue dans laquelle il s'est plongé par un épais brouillard samedi matin.

Les officiers de la compagnie française disent que le Paris n'a pas été endommagé. Les passagers n'ont pas même été éveillés quand on le renfloua. Le navire a été envoyé à la quarantaine, où on le chargea de nouveau d'huile combustible et de lest. Il s'est mis en route dans des conditions entièrement normales, disent les autorités.

LAIT
Ottawa Dairy Limited
Pasteurisé. Neutritif.
Téléphone: Queen 1188

LE RADIO

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport Officiel

Samedi, variant de pauvre à passable, avec évanouissement considérable des ondes et statique.

Dimanche, pauvre d'abord, passable plus tard, statique considérable.

Les PP. Blancs vont déménager

BONS NUMEROS
LUNDI, 8 AVRIL

7.30—Réseau NBC (WJZ): Roxy et son groupe.
WLW, Cincinnati: Données historiques — Drame.
8.00—Réseau NBC (WEAF): "Voice of Firestone".
8.30—Réseau NBC (WEAF): "A. & P. Gypsies".
Réseau Columbia: "Ceco Couriers"
9.00—Réseau NBC (WJZ): Programme Edison.
9.30—Réseau NBC (WEAF): Parti Motors — George Olsen.
Réseau NBC (WJZ): "Real Folks"
Réseau Columbia: Jubilée Vitaphone.
10.00—Réseau Columbia: "Burns Panatelas" — Julia Sanderson; Frank Crumit.
11.00—Réseau NBC (WEAF): Opera "L'Elixir".

Lundi, le 8 avril

(Heure solaire de l'est)

POSTES DU CENTRE

KYW—CHICAGO—1020-294
6.30—Oncle Bob.
7.00—Orgue; orchestre.
8.00—Réseau NBC.
10.00—Orchestre de concert.
10.30—Programme WEAF.
11.00—Nouvelles; musique de danse.
1.00 a.m.—"Insomnia Club" (2 hrs)

WBBM—CHICAGO—770-389
5.30—Programme de concert; nouvelles (2 hrs)
9.00—"Lombardo's Canadians".
9.30—Comédie musicale.
10.00—Orcestre Kirchbaum.
10.30—Orchestre Kassel et Lombardo.
1.00 a.m.—"Night Club" (1 hr)

WGN—CHICAGO—720-416
6.30—"Air Castle".
7.00—Oncle Quin; "Nighthawks".
7.50—Ensemble; "Floorwalker".
8.30—Programme WEAF.
10.30—Programme "Sponsored".
11.00—"Tomorrow's Trib."; "Hungry Five".
11.30—Baryton; programme d'orchestre
12.00—Rêverie; musique de danse.

WLS—CHICAGO—870-345
7.30—Programme "Farm Guard".
8.00—Album; l'Angelus.
8.30—"Singing Party".
9.00—"Water Witches".
9.30—"Jungle Sea and Desert".
10.00—Musique populaire.
10.30—Musique
11.00—Collégiens Hamm.

WMAQ—CHICAGO—670-447.5
6.15—"Topsy Turvy Time".
7.00—Orchestre de concert.
8.00—Réseau Columbia (3 hrs)
11.15—"Aerials"; orchestre de concert
12.00—Orchestre de danse (3 hrs)

WLW—CINCINNATI—700-428
6.00—"Sekatary Hawkins."
6.30—Récréateurs.
7.00—Causerie; orchestre.
7.30—Ensemble.
8.00—Prof. Kyrock; orgue.
8.30—"Mountaineers".
9.00—"Minstrels".
9.30—Réseau NBC.
10.00—"Hamilton Club"; orchestre Hue
11.00—Rêverie musicale.
12.00—Orchestre Gibson.
12.30—"W. L. & W."

WISN—MILWAUKEE—1120-268
7.00—Orgue; ensemble d'instruments à cordes.
8.00—Réseau Columbia.
9.00—Programme du studio.
10.00—Studio; réseau Columbia.
11.00—Orchestre Collin; orgue.

WSM—NASHVILLE—650-461
6.30—Marchés.
7.00—Réseau NBC (1 hr)
8.30—Studio.
9.00—Orchestre Craig.
9.30—Réseau NBC.
10.30—Programme de courtoisie.
11.00—Orchestre WSM.

POSTES DE L'EST

WPG—ATLANTI CCITY—1100-272
8.00—Concert de diner.
8.30—Musique hawaïenne; récréateurs.
9.00—Musique de danse.
9.30—Orchestre de concert.
10.00—Orchestre Meekers; chants.
11.00—Nouvelles; musique de danse.

WBAL—BALTIMORE—1060-283
6.00—Musique de diner.
7.00—Réseau NBC.
8.30—Quatuor à cordes.
9.00—Réseau NBC.
10.00—"The Pattersons".

WTAM—CLEVELAND—1070-280
6.00—Orchestre Statler.
7.00—Programme du studio.
8.00—Programme WEAF (3 hrs)
11.00—Orchestre Carlone.
12.00—Orchestre Whipple.

WJR—DETROIT—750-400
6.00—Programme de diner.
7.00—Trouvères Lingeman.
7.30—Programme WJZ ($2\frac{1}{2}$ hrs)
10.00—Causerie; orchestre Bergin.
11.00—"Amos 'n' Andy"; musique de danse.

WOR—NEWARK—710-422
7.00—Oncle on.
8.00—"Kansas Frolickers".
8.30—"Ceco Couriers".
9.00—Heure de culture physique.
9.30—Heure "Jubilee Vitaphone".
10.00—"Burn's Panatelas".
10.30—Chanteurs.
11.00—Orgue; orchestre Astor.

WEAF—NEW-YORK—660-454
5.30—Bill et Jane.
6.00—Musique Waldorf Astoria.
7.00—Orchestre Vallee.
7.30—"The World Today"
7.45—"Piano Twins".
8.00—"Voice of Firestone".
8.30—"Gypsies".
9.30—Parti Motors.
10.30—"Empire Builders".
11.00—Opéra: "L'Elisir' Amore".

WJZ—NEW-YORK—760-394.5
6.00—Orchestre Palais d'or.
7.00—"So Sea Islanders".
7.30—Roxy et son groupe.
8.30—aFnfare Marimba.
9.00—Programme Edison.
9.0—"Real Folks".
10.00—Choeur à voix d'hommes.
10.30—Choeur à voix d'hommes; orchestre.
11.00—Rêverie musicale.

KDKA—E. PITTSBURGH—980-306
6.00—Nouvelles; lecture.
6.30—Orchestre Penn.
7.00—Programme du studio.
[illegible] réseau NBC ($2\frac{1}{2}$ hrs)

Smaill, 0, [illegible] de, 0; Murphy, 2.

DALKEITH, ONT.

6 avril 1929.

M. et Mme Albert Séguin et leurs enfants ainsi que Wilfrid Séguin, étaient en visite chez M. Hilaire Seguin, dimanche.

Mlle Jeanne Séguin passe les vacances chez elle à Pointe Fortune.

M. Hector Perrier, poursuivant des études à Ottawa est en vacances chez son père, M. John Perrier.

Mlle Jeannette Perrier, du couvent de Vankleek Hill, est chez elle pour les vacances de Pâques.

Dimanche, un groupe de parents et d'amis se rendait à la sucrerie de M. J.-B. Lanthier. Etaient présents, Mlles Annie et Alberta Lanthier, MM. Jean et Bruno Lanthier, Mlle Agnes et M. Freddie Lanthier, MM. Charles Aimé Clément, Clarence Borris; M. Omer et Freddie Sabourin, Charles-Emile Clément, Laurent Renaud, Norman Irvine, René et Jean Deschambault.

Tous retournèrent enchantés de leur excursion.

Mlles Germaine Lefebvre et Monique Sabourin, M. Elzéar Latulipe, M. Georges et Mlle Juliette Séguin, M. Roland Lanthier étaient en visite chez Mles Bertha et Germaine Deschambeault.

M. Freddie Sabourin, de Montréal, était en visite parmi nous le jour de Pâques.

M. et Mme John Borris visitent leur fille, Mme Brisbois, de Montréal, cette semaine.

M. et Mme J.-B. Lanthier rendaient visite à leur fille, Mme Séguin, lundi.

Mlle Marion McLaurin, de Montréal, était en visite chez sa mère, Mme courshie McLaurin.

[illegible] He[illegible] des stocks ont [illegible] de caractère moins urgent que celui que nous avons eu tout récemment, il s'est produit des ventes que l'on appelle "temporaires" et faites par des spéculateurs qui préfèrent se tenir en dehors du marché pour le moment. Ces mêmes gens profitent de la réaction secondaire pour racheter leurs stocks. Aussi Nickel et Brazilian sont sûrement sur le point de profiter de ce retour d'anciens partisans qui se sont quelque peu alarmés en présence des difficultés à travers lesquelles le marché à dû naviguer tout récemment. Nul doute que d'ici peu ils enregistreront une demande extrêmement active.

NOUVELLE ADRESSE
COUTURE FRERES
Cordonniers
désirent annoncer à leurs nombreux clients et amis qu'ils ont transporté leur atelier au No
103-105, AVENUE CHAMPLAIN
Téléphone: Sher. 7078.
(Voisin du magasin Josaphat Pharand)
Ouvert le matin à 8 heures jusqu'à 8 heures du soir.
UNE VISITE EST SOLLICITEE.

POURQUOI RISQUER !
Savez-vous que 25% des vêtements confiés aux teinturiers non compétents pour être nettoyés ou teints sont complètement ruinés.
Nous sommes les seuls à Hull
équipés de machineries modernes pour faire ce genre de travail.
Soyez certain que vous parlez à CLASSIC lorsque vous voulez confier votre commande à J.-ARTHUR LAMARCHE.
NOUS ALLONS CHERCHER les COMMANDES
SH. 189
CLASSIC
NETTOYEUR - TEINTURIER
148, RUE WELLINGTON — — HULL

HULL AURA UNE EQUIPE DE BALLE DANS LA LIGUE PROVINCIALE

MORENZ EN DEMANDE A BOSTON - MONTREAL FINIT MAL LA SAISON

HULL AURA UNE EQUIPE DANS LA LIGUE DE BALLE PROVINCIALE DE QUEBEC

Le circuit serait composé de quatre équipes. — Les Transpontins contrôlés à Montréal.

QUELQUES JOUEURS LOCAUX EN SCÈNE

Hector St-Pierre ,magnat bien connu de tous les sportifs locaux, qui travaille énergiquement depuis trois mois pour assurer la renaissance de la balle aux bases dans la Cité transpontine, a annoncé dimanche soir que la ville de Hull serait représentée dans la ligue Provinciale, dirigée par M. Gaston Nolet.

St-Pierre sera intéressé au club hullois, mais le contrôle de la troupe sera aux mains de mogols montréalais qui comptent se servir du terrain local lorsque le Royal, de l'Internationale, jouera dans la Métropole.

QUATRE TROUPES

M. Nolet, lors de son passage à Ottawa, la semaine dernière, a conclu des arrangements avec les propriétaires du terrain de Hull pour quatre douzes dimanches au cours de la campagne.

Quoique la composition de la ligue n'ait pas été officiellement établie, on a laissée entendre que le circuit comprendrait quatre clubs:— Hull, Montréal, Trois-Rivières et Québec. La direction du Hull compte mettre en scène trois ou quatre joueurs de la région. Deux parties seront jouées au parc local chaque dimanche et l'on compte inaugurer la campagne le 28 avril.

LA SÉRIE EST À CHANCES ÉGALES

WINDSOR, 7. — L'Olympique, de Détroit, et les Bulldogs, de Windsor, ont égalisé la série de championnat de la ligue Canadienne lorsque Windsor enleva la partie de samedi au pointage de 3-0.

Les honneurs seront bâclés mercredi soir à Fort Erié.

Emms compta dans la première période, puis Carson et Neville achevèrent la débâcle de Détroit dans la finale.

...deuxième partie de leur série d'élimination du tournoi de ballon au panier juvénile du Canada, jouée samedi soir à l'Auditorium.

Nos jeunes ayant pris la joute initiale par 24-20 ont décroché les honneurs au pointage global de 51-31.

Walton fit 11 points pour les vainqueurs et Rakinovitch 6 pour les juifs montréalais.

LES MENEURS ONT EU PIETRE SUCCÈS

SHEFFIELD WERNESDAY BATTU A LIVERPOOL ET SUNDERLAND SECOURU PAR MANCHESTER UNITED.

LONDRS, 7 avril. — La plupart des meneurs des divers groupements de la ligue de football anglaise ont échoué lamentablement samedi après-midi.

Sheffield Wednesday, qui occupe le trône en première division, a succombé à Liverpool, tandis que Sunderland, deuxième dans le classement, a cédé les honneurs à Manchester United. Sheffield a fait face à la tempête car il avait déjà une marge satisfaisante, mais la défaite fait subir une dégringolade à Sunderland.

Portsmouth s'est évité le caveau où gisent Bury et Cardiff avec d'excellentes chances de culbuter en deuxième division à la fin de la saison.

La situation ne change pas dans la ligue Ecossaise. Raith est au dernier rang ayant près de lui Third Lanark, Dundee et Ayr United. Un de ces trois clubs accompagnera Raith au deuxième groupe à la conclusion de la campagne.

Voici les résultats de samedi:

LIGUE ANGLAISE

Aston Villa, 4; Arsenal, 2.
Burnley, 4; Birmingham, 0.
Bury, 1; Everton, 2.
Cardiff City, 1; Manchester City, 3.
Leeds United, 1; Derby County, 1.
Leicester C., 2; Blackburn Rov., 1.
Liverpool, 3; Sheffield Wednesday, 2.
Manchester U., 3; Sunderland, 0.
Newcastle United, 0; Portsmouth, 1.
Sheffield U., 1; Huddersfield T., 0.
West Ham U., 3; Bolton Wand.,

LA FORESTIER EST DES PLUS ACTIFS

L'ENROLEMENT DES MEMBRES SE CONTINUE. — GRAND EUCHRE DE CLOTURE A LA FIN DU MOIS.

Le club de raquetteurs Le Forestier de Ste-Anne, réuni dimanche après-midi en assemblée mensuelle en la salle Ste-Anne, a entendu le compte rendu officiel de M. l'échevin Eric Quéry, délégué attitré du club à la réunion annuelle de l'Union canadienne des raquetteurs, qui eut lieu samedi le 30 mars à Montréal.

Le rapport, tel que soumis par M. Quéry, fut grandement apprécié de tous les membres qui, sur proposition de MM. Art. Bureau, capitaine, et Georges Payette, l'adoptèrent à l'unanimité.

M. Quéry fut accompagné dans la métropole de MM. Orphyr Bureau, Sévère Desjardins et Edgar Lachaine.

EUCHRE PROCHAIN

Le club est présentement occupé à préparfer son grand euchre qui aura lieu le vendredi, 26 avril, en la salle Ste-Anne, et qui clôturera la saison de la raquette dans la région. Tout porte à croire que l'affaire remportera un vif succès.

Le recrutement se continue chez le Forestier. Déjà une soixantaine de membres se sont enrôlés et invitation est faite à tous les amateurs de se rallier sous l'étendard du club.

On pourra s'adresser à M. Orphyr Bureau, secrétaire, à 87 ue Charlotte, pour tous renseignements.

BALLE DANS LES CAMPS DU SUD

...AHOMA GLISSE UNE PRUNE AUX ...ANKEES. — BUFFALO BATTU PAR ...ATTANOOGA.

Voici les résultats des parties de balle ...ournoi dans les camps du Sud:—

A MEMPHIS:—
...nts . . . 201 410 011—10 13 1
...mphis . . . 001 000 000— 1 8 3
Benton, Kelly et O'Farrell; Heving, Shepherd et Palm.

A OKLAHOMA CITY:—
...nkees . . . 000 011 003— 8 13 1
...klahoma City . . 310 500 100—10 14 3
Pigras, Wells et Dickey; Jorgens; Tubbs, Arrow et Croft.

A NOUVELLE ORLEANS:—
...obins . . . 000 001 000— 1 9 0
...dians . . . 002 010 01x— 4 9 0
Clark, McWeeney et Heniine, Gooch; Holloway, Zinn et L. Sewell.

A RICHMOND:—
...aves . . . 020 001 020— 5 7 1
...Reading . . . 201 020 01x— 6 15 1
Cantwell, Smith et Spohrer; Welch, Greene, Murphy.

A NORFOLK:—
Red Sox . . . 011 120 310— 9 11 1
New Haven . . . 120 000 001— 4 7 3
Morris, M. Gaston et Berry, Asby; K. Smith, M. Smith, Sweeney et Bolton, Shuman.

A BIRMINGHAM:—
...Stars . . . 000 002 802—12 13 1
Birmingham . . . 000 020 000— 2 5 4
Liska, Burke et Tate, Spencer; Morrell, Hilton, C. Moore, Stantenborough et Cobper, Yangan.

A DALLAS:—
Pirates . . . 100 000 001 03— 5 12 1
Dallas . . . 100 091 000 04— 6 15 1
Swetonic, Spencer et Hemsley, Linton; Hardaway et Billings.

A FORT WORTH:—
Tigres . . . 001 001 040— 6 10 2
Fort Worth . . . 000 100 101— 3 9 6
Uhle, Yde et Shea, Hargrave; Sullivan, Haines et Burk.

RENDUS A PHILA

A HOUSTON:—
Cubs . . . 000 001 014— 6 8 3
Houston . . . 101 000 110— 4 8 0
Horne et Gonzales; Myers et Hoffman.

A WICHITA FALLS:—
White Sox . . . 001 202 012— 8 11 1
Wichita Falls . . . 010 011 011— 5 11 1
Thomas et Berg; Steinraffe et Klapad.

A ATLANTA:—
Cardinaux . . . 020 500 020— 9 15 2
Atlanta . . . 001 001 006— 8 17 2
Sherdel, Hard et Wilson, Mancuso; Kiefer, Brice et Yelle.

A KANSAS CITY:—
Browns . . . 000 000 001 001 03—5 10 2
Kansas City 000 010 000 001 00—2 11 3
Stewart, Blackholder et Manion; Nelson, Thomas et Clarke, Peters.

A PHILADELPHIE:—
Phillies . . . 000 000 000 012— 3 9 2
Athletiques . . . 000 010 32x— 6 5 0
Willoughby, Ferguson et Davis; Walberg et Cochrane.

A CHATTANOOGA:—
Buffalo . . . 001 000 030— 4 16 3
Chattanooga . . . 020 006 60x— 8 15 2
Mills et Ayres, Singleton et Lingle.

A DAYTONA BEACH:—
Rochester . . . 000 231 101— 8 13 2
Montréal . . . 000 220 200— 6 7 2
Derby, Irvin et Hinkle; Nickles, Hartman et Roach.

LIGUE DU PACIQUE

Los Angeles, 10; Hollywood, 5.
Seattle, 6; Portland, 7.
Portland, 1, 11; Sacramento, 4, 7.

BUTCH KEELING, remercié par le Maple Leaf, cet hiver, a été une des étoiles des Rangers au cours de la saison régulière et durant la série de détail.

MORENZ IRAIT AVEC A. ROSS

BOSTON OFFRIRAIT $50,000 AU CANADIEN POUR CE BRILLANT JOUEUR — DENNENY GERANT DES BOSTON CUBS.

La plus récente rumeur qui circule sur le rialto du hoquet veut que Lionel Hitchman, brillant joueur des Boston Bruins, soit envoyé à Ottawa ou au Canadien en échange de Hector Kilrea ou Howie Morenz.

Art Ross a surtout les yeux sur Morenz qu'il considère le pilier de l'équipe tricolore et il est prêt à offrir aux Habitants une somme de $50,000 pour ses services en plus de Hitchman.

Si le Canadien fait la sourde oreille à cette offre, Ross frappera alors chez l'Ottawa.

On annonce encore de Boston que Cy Denneny gérera l'équipe que Boston veut aligner dans la ligue Américaine sous la tutelle de Charlie Adams. Ce club, qui serait connu sous le nom de Boston Cubs, alignerait des joueurs tels que Red Green, Lloyd Klein, Eddie Rodden et Hal Winkler. Tous ces joueurs furent envoyés aux ligues mineures quand la ligue Américaine refusa une charte à Adams l'automne dernier.

LE CANADA A ETE BRILLANT

NOS TIREURS EN DEUXIEME PLACE DANS LE CONCOURS IMPERIAL — LE SUD-AFRICAIN GAGNE LE TROPHEE DU ROI.

LONDRES, 7 avril:— Le rapport annuel de l'Association de tir Nationale fait voir que les garçonnets du Sud-Africain ont gagné pour la troisième fois le trophée du roi, emblème du championnat impérial, à la suite du concours de 1928. Les Canadiens ont aussi fait du splendide travail pour se caser en deuxième place. Plus de 12,000 jeunes tireurs participèrent au tournoi.

Les Africains gagnèrent avec une moyenne de 79.963 points sur un possible de 100, la plus forte jamais atteinte. Le Canada obtint 77.169 points et la Grande-Bretagne 71.699.

La Nouvelle-Zélande finit en quatrième place avec 61,885 points, mais les autres concurrents ne parvinrent pas à se qualifier.

HAMILTON GAGNE

Le corps de cadets du Collégiate Central, de Hamilton, Ontario, a enlevé le trophée challenge offert au meilleur groupe majeur, avec un total de 99.21 points.

L'épée de Lord Jellicoe, offert à la meilleure petite équipe majeure, fut gagnée par les cadets de la marine royale, de Deal, Kent, avec un pointage de 97.432.

L'école St-Pierre, de Seaford, Sussex, a fait 96.7 pour prendre le trophée junior et les cadets de Chatham ont gagné l'épée de lord Haig avec 92,691.

DOOLEY PRÉSIDENT

BOSTON, 7 avril. — Le juge Dooley, de Providence, a été élu président du conseil des gouverneurs de la ligue Américaine, à l'assmblée annuelle tenue samedi après-midi.

Mme SCHOEN GAGNE

DETROIT, 8 avril.—Faith Schoen, de Chicago, a enlevé le championnat féminin nord-américain au concours de patinage qui s'est terminé dimanche soir à l'Olympia.

Mme Potter tombant dans la course d'un mille entraina avec elle Mlle Muller et permit à Mlle Schoen d'aller à la victoire.

LACROIX REMPORTE LA DECISION SUR LE BRILLANT QUILLEUR H. LAROCQUE

Art. Lacroix, vaillante étoile des allées de la région, a remporté une brillante victoire sur Hec. Larocque, étincelant vétéran, dans leur match spécial pour un enjeu de $500. Lacroix avait enlevé la première série, mercredi dernier, par 1855 à 1542, soit un avantage de 313 et, samedi après-midi, il triompha encore, au pointage de 1703 à 1565, soit par 138 points. Le vainqueur prend donc les honneurs avec une majorité fort satisfaisante de 451.

Le duel, livré au salon Rideau, de Steve Ladas, avait attiré une belle assistance. Ce fut un match acharné que celui de samedi. Larocque, perdant dix séries consécutives, mercredi, fut plus dangereux, samedi, car il enleva quatre séries. Il se fit de l'excellente besogne de part et d'autre. Lacroix eut des séries de 220, 213 et 202; Larocque en eut de 212 et 197.

Voici le résultat officiel:

A. LACROIX
158 181 202 220 213 160 123 183 118 145—1703.

H LAROCQUE
197 172 149 212 156 130 135 123 137 154—1565.

Lacroix gagne par 138 points et enlève les honneurs par 451 points.

ESSARE GAGNE LE CAPITOL CONTRE UN BON CHAMP SUR LE TRACE DU PR. GEORGES

Barnes le conduit avec talent pour lui donner la décision sur Buddy Basil.

UN SEUL NÉGLIGÉ SECOUE LE TALENT

BOWIE, 7 avril:—Une foule immense, profitant de la belle température d'été, envahit le parc Prince Georges à l'occasion du premier samedi de la saison printannière en Maryland et pour être témoin du sport intéressant qu'avait préparé la direction du Hockey-Club.

Le handicap Capital, doté d'une bourse ajoutée de $2,500, et disputé sur les sept furlongs, occupait le poste d'honneur au programme.

Huit bons coursiers s'alignèrent dans l'épreuve et c'est à Essare, de l'établissement Jacques, que revint la palme, grâce au bon travail du jockey Eddie Barnes. Buddy Basil, le négligé, courut à la place et atin's Minister fut troisième.

Le vainqueur fit la distance en 1.27 1-5. C'était le quatrième favori consécutif qui obtenait la décision.

LUTTE SERREE

Equation prenant la tête au début mena la ronde sur quatre furlongs ou Essare, rejeton de Light Brigade, l'agrafa. Buddy Basil passa en même temps et Equation tombait en troisième place.

En prenant le dernier coin, Essare était encore au premier rang avec une marge confortable, mais Matin's Minister avait supplanté Equation en troisième. C'est dans cet ordre que se fit la ruée vers le fil. Anderson gagnait rapidement du terrain avec Buddy Basil et les deux premiers coursiers franchirent la ligne nez à nez. La marge du vainqueur était si mince qu'il fallut attendre le placement officiel avant d'être assuré de la victoire du favori.

Letter Six, gagnant de la sixième course, fut le seul véritable négligé à secouer le talent.

LES RESULTATS

Première Course

1—Play Ball, Leonard, $6.40, 4.40, 3.20; 2—Wild Apple, Barr, $9.30, 6.50; 3—Peace Boy, Anderson, $19.80. Temps, 49 2-5 secondes pour les quatre furlongs.

Deuxième Course

1—The Diver, Fields, $5.50, 3.90, 3.20. 2—Friedjof Nansen, Robertson, $4.10, 3.20; 3—Sun Altos, Pevic, $5.90. Temps, 1.29 pour les sept furlongs.

Troisième Course

1—Poly, Pascuma, $3.00, 2.70, 2.30; 2—Roodles, Walls, $8.30, 3.50; 3—Golden Mac, Leyland, $2.70. Temps, 1.14 1-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—Essare, Barnes, $4.50, 3.40, 2.70; 2—Buddy Basil, Anderson, $12.40, 7.20; 3—Matin's Minister, Fields, $4.00. Temps, 1.27 1-5 pour les 7 furlongs.

Cinquième Course

1—Iraq, Zateslo, $6.60, 4.60, 3.60; 2—Goulash, Thomas, $9.30, 5.50; 3—Ferseth, Robertson, $5.10. Temps, 1.58 1-5 pour le 1 1-8 mille.

Sixième Course

1—Letter Six, Leonard, $40.10, 14.50, 8.20; 2—Waffles, Convey, $6.20, 3.80; 3—Clarifier, O'Brien, $3.30. Temps, 1.58 pour le 1 1-8 mille.

Septième Course

1—Kajaba, Lamberson, $10.40, 5.60, 3.50; 2—Alita Allen, Leischman, $4.10, 3.10, 3—Odd Fellow II, Mergler, $4.20. Temps, 1.58 1-5 pour le mille et un furlong.

STEVE DONOGHUE CONVOLE ENCORE

LE FAMEUX JOCKEY SURPREND TOUS SES AMIS EN EPOUSANT MLLE FINN.

LONDRES — Steve Donoghue, fameux jockey anglais qui pilota les vainqueurs de six derbies d'Epsom, a épousé, il y a quelques jours Mlle Ethel Finn, fille de feu Michael Finn, avocat. Les témoins officiels de la cérémonie, qui eut lieu à Warrington où Donoghue naquit, furent Henry Mather, courtier, et Winifred Smith, adjointe du greffier.

Steve est âgé de 44 ans et divorcé de Bridget Behan.

Ce mariage a surpris grandement le fils de Donoghue qui n'en savait absolument rien le jour même de la cérémonie. Les deux jockeys, père et fils, ont fait le récent meeting de Lincoln mais le jeune Pat ne fut pas même au courant des intentions de son illustre père.

FARRELL ET SARAZEN BATTENT SMITH-DIEGEL

NEW-YORK, 8 avril. — Johnny Farrell, champion de golf national, et Gene Sarazen, ont battu Horton Smith et Leo Diegel, par deux trous, dans une exhibition de 18 trous, donnée dimanche au Cherry Valley Country Club.

LES AMÉRICAINS NOUS VIENDRONT

LEWISTON, 7. — Les délégués à l'assemblée annuelle de l'Union Américaine des raquetteurs ont décidé, samedi soir, de se joindre aux raquetteurs canadens pour assister au grand congrès de 1930 qui aura lieu à Ottawa, Ontario.

L'échevin McVeigh, d'Ottawa, était présent à cette importante réunion.

Mme LEILA BROOKS-POTTER a établi un nouveau record mondial pour le quart de mille au concours nord-américain, samedi soir.

KILMARNOCK A TRIOMPHE DU RANGER EN LA JOUTE POUR LA COUPE D'ECOSSE

Aitken et Williamson comptent les points de la victoire.

LES RANGERS ONT FAIT BON TRAVAIL

GLASGOW, Ecosse 7 avril. — Kilmarnock a enlevé le championnat de ballon association d'Ecosse et pris possession de la coupe écossaise.

Cette conclusion triomphale à une saison fort heureuse fut écrite ici samedi après-midi, quand la bande de Kilmarnock infligea une défaite de 2-0 aux Rangers, de Glasgow, dans le match décisif de la campagne.

Une foule de 115,000 personnes vit les équipes aux prises et l'intérêt le plus vif dans la deuxième demie alors que les visiteurs s'assurèrent la victoire.

Les Rangers avaient même repoussé avec le plus grand succès tous les efforts de Kilmarnock.

LE REVEIL

Ce réveil des champions impressionna la foule, surtout quand Aitken et J. Williamson comptèrent les points de leur équipe. Aitken, ancien joueur de Clyde, fut substitué à la dernière heure à Paterson, souffrant encore de récentes blessures.

La partie devint rude vers la fin: finalement, quelques instants avant la cloche, Buchanan, des Rangers, fut expulsé à cause de ses remarques inconvenantes à l'arbitre.

De brillantes attaques des Rangers assurèrent du jeu intéressant dans la première demie, mais la défense de Kilmarnock tint bon. Une fois le hasard le favorisa, car Nibloe atteignit le poteau avec un coup terrible.

Kilmarnock ayant l'avantage du vent dans la deuxième demie sut en tirer profit avec le résultat que l'on sait.

LES CHAMPIONS AU CLUB CAPITAL

Hilda McFarlane et Eric Parsons ont décroché les championnats majeurs au concours de natation du club Capital qui eut lieu samedi soir au bain Plant.

Mlle McFarlane enleva le titre féminin en gagnant les épreuves de 150 et de 100 verges. Parsons prit le trône chez les hommes en remportant trois victoires.

UN AUTO DE 270 MILLES A L'HEURE

DON, CHAUFFEUR ANGLAIS, FAIT CONSTRUIRE UNE MACHINE SPECIALE.

LONDRES.— M. Kaye Don, chauffeur bien connu de Brooklands, se propose d'envahir les Etats-Unis, l'an prochain, avec un automobile extraordinaire avec lequel il tentera, sur la plage Daytona, Floride, d'établir un nouveau record de vitesse.

Il est à faire construire une machine, d'après le principe découvert et développé par un ingénieur français mue par deux engins de 1,300 ch.-v., chacun et capable d'atteindre une vitesse de 270 milles à l'heure.

La voiture ne ressemblera en rien à ce qui a été construit jusqu'à présent.

Le record est présentement détenu par le major Segrave, qui atteignit 231 milles à l'heure à Daytona, ce printemps.

WASNIE AVEC LE CANADIEN

LES HABITANTS ACHETENT LE BRILLANT AILIER DU CLUB NEWARK.

MONTREAL, 7 avril :— Les directeurs du club de hoquet Canadien annoncent officiellement qu'ils ont acheté Nick Wasnie, ailier droit de Newark, de la ligue Américaine, au prix de $5,000 et de deux joueurs qui devront être livrés d'ici novembre.

Wasnie fit ses débuts professionnels avec les Chicago Black Hawks au cours de la saison 1926-27. Il n'impressionna guère les critiques à cette époque-là, mais sous l'égide de bons gérant mineurs il s'est rapidement amélioré et, cet hiver, on le mit parmi les meilleurs ailiers de l'Américaine.

LA SITUATION DU BALLON ANGLAIS

LE CLASSEMENT DES EQUIPES DANS LES GRANDES LIGUES DU ROYAUME-UNI.

LIGUE ANGLAISE

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	Pts
Shef Wednesday	20	9	9	77	55	49
Leicester County	19	10	7	84	62	45
Derby County	18	12	8	78	59	44
Aston Villa	20	10	4	88	73	44
Sunderland	18	13	7	85	64	43
Leeds United	16	12	8	67	75	40
Blackburn R.	15	13	9	67	57	30
Arsenal	14	13	11	69	64	39
Liverpool	14	12	10	73	56	38
Manchester	15	15	8	86	83	38
Everton	17	15	4	80	58	38

LIGUE ECOSSAISE

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	Pts
Rangers	27	1	4	95	26	58
Motherwell	20	9	7	77	61	47
Celtic	19	7	7	58	36	45
Hearts	19	9	7	90	52	45
Aberdeen	16	13	7	73	64	39
Queen's Park	15	12	6	86	61	36
Partick	15	13	6	83	66	36
Kilmarnock	14	13	8	76	46	36
St Mirren	14	13	7	65	66	35
St-Johnstone	12	10	10	53	68	34
Falkirk	13	14	7	65	80	33

ELLIS LACHE LE MARATHON

UN CANADIEN ABANDONNE LE GRAND CONCOURS DE PYLE.

HANCOCK, Md., 8 avril. — Thomas Ellis, de Hamilton, Ontario, qui était treizième dans le grand classement du derby transcontinental, a abandonné la lutte dimanche après-midi, à cause des souffrances vives qu'il ressentait depuis qu'un concurrent lui donna accidentellement, samedi après-midi, un coup de pied à la cheville. Il avait complété le marathon de 1928.

Phil. Granville, nègre canadien, arriva huitième, hier, complétant la distance de 52 milles qui sépare Frederick de Hancock en 9.56.10, et se glissant en treizième place dans la place avec un total de 51 h. 30 m. 27.

Ed. Gardner, noir de Seattle, arriva premier, hier, en 7 h. 58 m. 10 s. John Salo, de Passaic, N. J., garde la tête dans le classement en arrivant deuxième en 8 h. 27 m. 45 s.

GAVUZZI GAGNE UNE AUTRE ÉTAPE

SALO ETAIT ENCORE EN TETE DU DERBY PYLE SAMEDI SOIR.

FREDERICK, Md., 7. — Peter Gavuzzi, vétéran anglais, battant la marche dans la septième étape du derby transcontinent qui conduisait de Baltimore à Frederick, a parcouru la distance de 46 milles en 6 h. 52 m. 15 s.

John Salo, constable de Passaic, N.J., a gardé sa place au premier rang du grand classement en arrivant deuxième ex-aequo avec Ed Gardner, onir de Seattle, Les deux franchirent l'étape en 7 h. 5 m. 45 s.

W. CAVEN ÉLU À LA PRÉSIDENCE

L'ASSOCIATION DE NATATION DE QUEBEC SE REORGANISE SUR DE SOLIDES BASES.

MONTREAL, 7 avril. — W.-W. Caven a été élu président de la filiale de Québec de l'Association de natation du Canada, à l'assemblée annuelle tenue samedi en l'hôtel Windsor. Tous les clubs de Montréal étaient représentés.

Le rapport du trésorier fit voir un état des plus satisfaisants. Voici le résultat des élections:

Patrons: J.-D. Dow, le docteur A. A. MacKay, C.-H. Goulden, W.-H. Gathercole, L.-G. Norris.

Président honoraire: John Kerry, président sortant de charge.

Président: W.-W. Caven; 1er vice-président, A. Claydon; 2e vice-président, Mlle W. Oram; 3e vice-président, Munro Bourne.

Secrétaire: Pat Earl; trésorier, F. Stackpool.

Comité: Un représentant de chaque club affilié.

PALETOTS DE TRANCHÉES

Haute nouveauté du printemps. Commodes et convenables à la pluie comme au soleil. Un vêtement aussi pratique qu'élégant. Confection importée d'un fini et de qualité supérieurs aux autres marques. Toutes les grandeurs. Il sied aussi bien aux demoiselles et aux dames qu'aux hommes.

$9.65 - $10.65,
$18.50
$35.00 et $36.50

Chez
Fisher
110-112, rue Sparks

LE RUGBY DANS LE ROYAUME-UNIS

LES JOUTES MI-FINALES DE LA LIGUE DE RUGBY SONT CHAUDEMENT CONTESTEES.

LONDRES, 7 avril: — Dewsbury et Huddersfield ont gagné leurs parties mi-finales de la coupe de la ligue de rugby jouées samedi après-midi, mais Wigan et le St-Helen's Recreational ont fait joute nulle de 7-7.

Dewsbury, jouant à Huddersfield, a battu Castleford, par 9-3, tandis qu'à Leigh, Huddersfield gagnait par 9-6. Le match nul fut disputé à Swinton.

Voici les résultats:—

LIGUE DE RUGBY
Parties de la Coupe

Castleford 3; Dewsbury 9 (à Huddersfield).
Wigan 7; St Helen's Recs. 1 (à Swinton).
Leigh 6; Huddersfield 9.

Parties régulières

Batley 22; York 5.
Bradford Northern 12; Salford 21.
Bramley 18; Featherstone R. 7.
Hull Kingston R. 12; St-Helen's 0.
Hunslet 27; Swinton 0.
Keighley 18; Halifax 26.
Oldham 48; Broughton Rangers 2.
Rochdale Hornets 5; Barrow 10.
Widnes 5; Wigan Highfield 11.

UNION DE RUGBY

Aberavon 24; Cheltenham 10.
Abertillery 3; Pontypool 4.
Bath 3; Portsmouth Services 6.
Birkenhead Park 3; Leicester 0.
Bradford 3; Richmond 5.
Bristol 11; Harlequins 15.
Barnstaples 5; Plymouth Albion 3.
Cardiff 21; Pill Harries 9.
Coventry 9; Old Blues 11.
Gloucester 35; U. C. S. Old Boys 0.
Headingly 17; Waterloo 10.
Llanelly 8; Cardiff 8.
Manchester 26; Old Merchant Taylors 10.
Moseley 16; Liverpool 10.
Maesteg 8; Neath 15.
Newport 22; Blackheath 6.
Northampton 27; Old Millhillians 11.
Nuneaton 36; King's College Hospital 16.
Old Edwardians 21; Old Alleynians 11.
Pontypridd 16; Crosskeys 6.

C'est toujours l'heure de fumer un SIMON'S

L'HEURE DES CARTES

Grâce à son arome et à sa qualité, le CIGARE SIMON'S fait naturellement atout à tout coup. A lui les honneurs! La meilleure main est celle qui tient . . . un SIMON'S!

SIMON'S
HAVANA CIGARS
· Toutes Grandeurs ·
Fabricants des SIMON-ETTES
"UNE BOITE AU BUREAU, UNE AUTRE CHEZ SOI"

REIGH COUNT ÉCHOUE COMPLÈTEMENT SAMEDI SUR LE TURF ANGLAIS

KILMARNOCK CHAMPION - - LACROIX GAGNE - - ESSARE VAINQUEUR

REIGH COUNT ECHOUE COMPLETEMENT DANS LE HANDICAP LINFIELD

Le champion américain forcé de se contenter de la onzième place dans un champ de vingt-cinq.

SQUARE ROCK A PRIS L'EPREUVE

LINFIELD, Ang., 7. —Square Rock, issu de Rock Flint-Quartette, a causé une vive surprise au champ de courses local, samedi après-midi, en gagnant le handicap Linfield, une des classiques du printemps, disputé sur le mille.

Cette épreuve, toujours populaire auprès des turfmen de la région, avait attiré vingt-cinq candidats, dont Reigh Count, le fameux champion américain. C'était le premier effort de Reigh Count, depuis son arrivée en Angleterre et, comme on pouvait s'y attendre, il jouissait de la faveur populaire, était coté à 3-1, mais il ne réussit pas à se placer.

Square Rock, coté à 100-6, remporta une victoire assez décisive, car il avait une marge d'une longueur sur Caballero à l'arrivée. Caballero, coté aussi à 100-6, avait le cou devant Yoho, que les preneurs firent démarrer à 10-1.

L'EFFORT DU COMTE

Reigh Count ne put faire mieux que finir en onzième place. Il débuta assez bien cependant. Poussé par Chick Lang, le jockey canadien, de Hamilton, Ontario, le vainqueur du dernier derby du Kentucky prit la tête quand fut donné le signal du départ et pendant six furlongs il se tint en excellente position.

Tout à coup, la bête faiblit. Ses concurrents britanniques eurent vite fait de la passer et de la laisser complètement hors du concours.

Le vainqueur profitant de la pente du terrain, fit le mille en 1m. 30 s. et gagna la meilleure partie de la bourse de $7,500.

OTTAWA BAT KINGSTON AU BADMINTON

Le club de Badminton d'Ottawa a défendu avec succès le trophée du "Journal", en triomphant d'une équipe de Kingston, par 15-5, dans un match assez intéressant disputé samedi au club local.

LE GLEBE A PRIS UN BEAU SUCCÈS

NOS ESPOIRS FONT DU BON TRAVAIL DANS LA SERIE JUVENILE.

Les jeunes du Glebe ont battu la Y. M. H. A. de Montréal, par 27-11, dans la deuxième partie de leur série d'élimination du tournoi de ballon au panier juvénile du Canada, jouée samedi soir à l'Auditorium.

Nos jeunes ayant pris la joute initiale par 24-20 ont décroché les honneurs au pointage global de 51-31.

Walton fit 11 points pour les vainqueurs et Rakinovitch 6 pour les juifs montréalais.

LES MENEURS ONT EU PIETRE SUCCÈS

SHEFFIELD WEDNESBAY BATTU A LIVERPOOL ET SUNDERLAND SECOURU PAR MANCHESTER UNITED.

LONDRES, 7 avril. — La plupart des meneurs des divers groupements de la ligue de football anglaise ont échoué lamentablement samedi après-midi.

Sheffield Wednesday, qui occupe le trône en première division, a succombé à Liverpool, tandis que Sunderland, deuxième dans le classement, a cédé les honneurs à Manchester United. Sheffield a fait face à la tempête car il avait déjà une marge satisfaisante, mais la défaite fait subir une dégringolade à Sunderland.

Portsmouth s'est avéré le caveau où gisent Bury et Cardiff avec d'excellentes chances de culbuter en deuxième division à la fin de la saison.

La situation ne change pas dans la ligue Ecossaise. Raith est au dernier rang ayant près de lui Third Lanark. Dundee et Ayr United sont les trois clubs accompagnera Raith au deuxième groupe à la conclusion de la campagne.

Voici les résultats de samedi:

LIGUE ANGLAISE

Aston Villa, 1; Arsenal, 2.
Burnley, 4; Birmingham, 0.
Bury, 1; Everton, 2.
Cardiff City, 1; Manchester City, 3.
Leeds United, 1; Derby County, 1.
Leicester C., 2; Blackburn Rov., 1.
Liverpool, 3; Sheffield Wednesday, 2.
Manchester U., 3; Sunderland, 0.
Newcastle United, 0; Portsmouth, 1.
Sheffield U., 1; Huddersfield T., 0.
West Ham U., 3; Bolton Wand., 0.

LIGUE ECOSSAISE

Clyde, 2; Raith Rovers, 0.
Cowdenbeath, 1; Motherwell, 3.
Dundee, 0; Queen's Park, 0.
Hamilton Acas., 3; Aberdeen, 2.
Hibernians, 1; Airdrieonians, 1.
Kilmarnock-Falkirk, remise.
Rangers-Ayr United, remise.
St-Johnstone, 1; Celtic, 1.
St-Mirren, 3; Partick Thistle, 0.
Third Lanark-Hearts, remise.

LIGUE IRLANDAISE

Ballymena, 4; Glentoran, 2.
Belfast Celtic, 2; Cliftonville, 2.
Portadown, 1; Larne, 1.
Ards, 2; Coleraine, 1.
Linfield, 0; Distillerie, 0.
Bangor, 2; Newry, 2.
Glenavon, 4; Queen's Island, 2.

GUY CANTRELL, un nouveau lanceur sur lequel compte beaucoup la direction du Toronto de la ligue Internationale.

UN MATCH ENTRE 2 FORTS CLUBS

LES ETOILES HULLOISES ROULERONT CONTRE LES EXPERTS DES DOUANES AU COURS DE LA SEMAINE.

Les Etoiles de la salle B. et B. joueront un match spécial de petites quilles avec l'équipe des Douanes, pour un enjeu de $100. La randonnée, qui aura lieu cette semaine sera partagée en deux parties: la première de trois séries se jouera sur les allées Rideau et le retour, aussi de trois séries, aura lieu à Hull.

Il va sans dire que l'intérêt est grand dans les deux villes à l'occasion de ce match, car les troupes en présence disposent de quelques-uns des plus habiles quilleurs de la région.

LES ALIGNEMENTS

Un coup d'oeil sur la composition des équipes donnera une excellente idée de la valeur des gladiateurs que les amateurs verront à l'oeuvre. Voici donc ces alignements:—

Etoiles du B. et B.:— M. Durocher, Albert Astri, Raymond Champagne, Lauréat Lambert, Oscar Tessier, Louis Cousineau, Fred Poirier.

Douanes:— Cecil Bradley, Stan. Patterson, L. Younger, Herb, Hector, Bob Shaw, D. Wormington, W. Mathison.

LA RÉUNION DE L'ASS. DE BALLE

L'O. B. A., EST DANS UN ETAT FLORISSANT. — NOMBREUSES LIGUES EN SCENE.

LONDON, 7 avril. — L'assemblée annuelle de l'Association de balle d'Ontario qui a eu lieu ici samedi, a laissé voir que le sport amateur est des plus florissants dans toutes les parties de la province.

En fait, le rapport du secrétaire fait mention de 48 ligues qui opèrent sous l'égide de l'Association avec un groupement total de 142 clubs et 6,745 joueurs.

Le rapport du trésorier indique que l'organisation a en caisse le joli montant de $2,051.49, soit $662.60 de moins que l'an dernier.

LE ROYAL CONCLUT SON STAGE A DAYTONA EN PERDANT A ROCHESTER

Berley et Nichols se livrent un beau duel pendant six périodes.

LES WINGS FONT QUATORZE COUPS

DAYTONA, Flo., 7. — Le Royal, de Montréal, a joué samedi la dernière partie de sa saison d'entrainement à Daytona, mais il lui fut impossible de clôturer la campagne par une victoire et, quand la joute prit fin, Rochester obtenait la décision par 8-6. Ce fut un duel serré et fort intéressant.

Pour la première fois ce printemps, le travail des lanceurs donna satisfaction aux gérants, avec le résultat que l'entrain ne manqua pas.

John Berley contint les Royaux pendant six manches, puis il se retira en faveur de Lefty Irvin qui fut maitre de la situation jusqu'à la fin. Chester Nichols lança bien jusqu'à ce qu'il cédât sa place à un frappeur d'urgence dans la sixième période.

Toporcer frappa un triple sac. Sans eut deux doubles et Worthington un.

Le résultat officiel:

Rochester

	AB	R	H	PO	A	E
Layne, cg.	4	1	0	2	0	1
Brown, 3b	4	1	1	1	1	1
Watkins, cc.	5	3	3	1	0	0
Félix, 1b.	3	0	2	11	0	0
Worthington, cd.	5	1	1	1	0	0
Sand, c.a.	4	1	4	1	3	0
Toporcer, 2b	5	0	1	6	9	0
Morrow, rec.	3	0	1	4	1	0
Nevins, rec.	1	0	0	0	0	0
Berley, lanc.	3	1	0	0	1	0
Irvin, lanc.	1	0	0	0	1	0
Totaux	38	8	14	27	16	2

Montréal

	AB	R	H	PO	A	E
Urbanski, ss.	4	2	2	6	3	0
Gautreau, 2b.	3	2	0	0	5	0
Henry, 1b.	4	1	0	8	0	0
Gulley, cd.	4	1	2	2	1	0
Fowler, 3b.	4	0	1	1	0	0
Gaudette, cg.	1	0	0	1	0	0
Tice, cc.	2	0	1	4	0	0
Conley, c.c.	1	0	0	0	0	0
Roach, rec.	2	0	1	2	1	1
Niebergall, rec.	1	0	0	3	0	0
Nichols, lanc.	2	0	0	0	3	0
a-Driscoll	1	0	0	0	0	0
Hartman, lanc.	0	0	0	0	0	0
Totaux	29	6	7	27	13	1

a-frappe pour Nichols à la 6e.

Résultat par manche:

Rochester . . . . 000 231 101—8 14 2
Montréal . . . . 000 220 200—6 7 1

SOMMAIRE

Points sur coups de Félix, 2, Sand, 2, Watkins, 2, Toporcer, Worthington, Gulley, 3, Gaudette, Roach et Henry. Coup de 3 buts, Toporcer. Coups de 2 buts, Sand, 2, Worthington. Sacrifices, Gaudette, Félix. Buts volés, Gaudette, Watkins, Worthington. Doubles-jeux, Toporcer à Félix, 2; Berley à Morrow à Félix; Toporcer à Sand à Félix; Brown à Toporcer à Félix; Irvin à Toporcer à Félix; Gulley à Niebergall. Buts sur balles de Berley, 7; Irvin, 1; Nichols, 2; Hartman, 2. Retirés par Berley, 2; par Nichols, 2; par Hartman, 1. Coups sur Nichols, 8 en 6 manches; sur Hartman, 6 en 3 manches; sur Berley, 6 en 6 manches; sur Irwin, 1 en 3 manches. Laissés sur les buts, Rochester, 8; Montréal, 6. Balle manquée, Morrow. Lanceur gagnant, Berley; lanceur perdant, Nichols. Durée 2 heures. Arbtre, Merkle.

TIMMINS

4 avril 1929.

Nous étions heureux d'avoir parmi nous pour la Semaine Sainte et le jour de Pâques, le R. P. Hubert-Marie, prédicateur Franciscain qui a prêché notre dernière retraite.

Pâques a été célébrée avec grande solennité dans notre église. M. l'abbé Lafontaine officiait à la grand'messe assisté de M. le curé Thériault et du R. P. Hubert-Marie comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Hubert-Marie a prononcé le sermon de circonstance. La chorale Ste-Cécile dirigée par M. Omer Demers a très bien exécuté la "Messe populaire" en sol de Harrison Millard. Le solo du "Régina Coeli" de Labat et Serène chanté à l'Offertoire a été rendu par M. R. Portelance. Après la messe la chorale a chanté "Gloire à Jésus par sa puissance" de Bousquet M P Thériault en fut le soliste.

Le R. P. Hubert-Marie a voulu nous attacher à lui avant son départ par des liens de fraternité religieuse; un bon nombre de paroissiens furent reçus tertiaires de St-François. La cérémonie eut lieu dans l'après-midi de Pâques; un cantique à la Sainte-Vierge chanté par M. le curé Thériault, après quoi le R. P. Hubert-Marie fit un court sermon démontrant la grandeur de ce 3ème ordre de St-François. Après le sermon la prise d'habit eut lieu pour les novices et une dizaine de profeses, firent un dernier voeu puis eut lieu la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les Canadiens français seront sans doute très intéressés d'apprendre que le Cercle canadien-français a fondé un "Bulletin paroissial" littéraire et religieux comprenant lès huit paroisses principales du nord Ontario. La première édition paraitra dans les premiers jours de mai et il est à désirer que nous, Canadiens français, profitions de cette belle et saine littérature.

L'ARMÉE ANGLAISE BAT LA FRANCE 21-8

TWICKENHAM, Ang., 7.—L'équipe de rugby de l'armée anglaise a battu l'armée française, par 21-8, dans leur match international disputé ici samedi après-midi.

Cette série atteint maintenant neuf parties et la France n'en a gagné qu'une.

BRITANNIA A TENU FERME

LES BEAVERS ELIMINES DU CONCOURS JUNIOR CANADIEN.

MONTREAL, 7 avril. — Le Club Britannia a éliminé les Beavers, champion du Québec, du tournoi junior de ballon au panier canadien, en lui glissant une défaite au pointage global de 41-40.

Le Britannia, représentant Ottawa dans le concours, avait gagné la joute initiale par 19-15 et les Beavers, jouant désespérément samedi, triomphèrent par 25-22. Leur marge ne fut pas suffisante cependant.

RUTH CAUSE DE LA RÉVOLUTION

LA FOULE ENVAHIT LE TERRAIN ET MET FIN A LA PARTIE.

Les Yankees jouaient à Oklahoma City, dimanche après-midi, mais l'enthousiasme des amateurs était tel a la vue de Babe Ruth qu'ils envahirent le champ droit par milliers à la huitième manche et forcèrent les équipes à suspendre les hostilités. New-York avait alors un avantage de 13-5.

RESULTATS DIMANCHE

A Kansas City —

St-Louis (A.)	8	14	1
Kansas City (A.A.)	1	2	0

Crowde: et Ferrell; Morrison, Fette et Stahlman.

A Baltimore—

Philadelphie	2	6	0
Baltimore	3	6	0

Earnshaw, Shores, Rommell et Perkins; Hollinsworth, Richmond, Clarkson et Cronin, Boole.

A Houston, Texas—

Chicago (A.)	8	14	0
Wichita Falls (T.)	4	11	0

Lyons, Weiland, McKain et Autry; Crouse; Payne, Lader et Lapan.

A Jersey City N J.,—

Springfield	1	8	3
Jersey City (I.)	3	9	2

Haines, Walsh et Lucas, Karlon, Moller; Roberts, Henderson, Heid et Westmoreland.

A Memphis, Tenn.—

New-York (N.)	6	11	2
Memphis, (S.)	5	12	1

Scott et Hogan; K. May, Griffin et Palm.

LEAFS GAGNENT

A Chattanooga, Tenn. —

St-Louis, (N.)	3	11	1
Chattanooga (S.)	8	15	0

Alexander, Doak et Jonnard, Wilson; Maloney, Decatur et Lingle, Minetree.

A Forth Worth, Texas—

Détroit (A.)	9	13	4
Fort Worth (T.)	2	9	1

Whitehill, Gibson et Phillips, Woodall; Fitterer, Meadows, Goff, Songer et Rensa.

A Springfield, Ohio—

Toronto	020 120 111 1—	9	16	2
Springfield	500 102 000 0—	8	15	2

A Washington—

Leverenz Satterfield et Hungling; Miller, Moore, Lusk et Cochlin, Brannigan.

A Oklahoma City—

New-York, (A.L.)	13	14	1
Oklahoma City	5	11	4

Heimach, Hoyt et Grabowski, Jorgens; Bernholdt, Herring, Cowan, et Groft, Berres.

Washington	4	8	1
Montgomery			

Hopkins et Spencer, Tipton, Walker, Lake et Whiting .

A Norfolk, Va.—

Boston (A.)	200 008 003—	13	17	1
New-Haven(E.)	010 100 110—	4	9	2

Durham, Carroll et Gaston, Hevig; Loftus, Kemp, Lucas et Padden, Griggs.

A Dallas, Texas—

Pittsburgh (N.)	021 009 020—	5	11	1
Dallas (T.)	030 000 001—	4	10	0

French, Brame et Heargreaves; Glasner, Martin et Mealy.

GATEWAY, ONT.

6 avril 1929.

Place de concours obtenue par chaque élève durant le mois de mars, à l'école numéro 4 Widdifield, sous la direction de M. J. Gérard Bédal.

4e cours sr: Blanche De Villiers.

4e cours jr: Marie De Villiers, Ernest Veltri.

3e cours jr: Henri Martin, Flora Thibault, Thomas De Villiers, Eléonore Montreuil.

2e cours: Cécile De Villiers, Agnès Gauthier, Irène Montreuil, Lionel Mathieu, Willie Giroux, Arthur Giroux.

1er cours sr: Colombe Martin, Léo Gauthier.

1er cours jr: Arthur Gauthier, Cécile Longpré, René Gauthier, Maria Gauthier, Alice De Villiers, Léo Mathieu, Georges Longpré.

Cours préparatoire: Joseph DeVilliers, Lionel Longpré, Lucie DeVilliers, Aimé Giroux.

L'ÉQUIPE RYDER PREND LA PALME

DUNCAN ET MITCHELL SONT CEPENDANT BATTUS PAR DES AMATEURS.

BIRMINGHAM, Ang., 7 avril. — L'équipe de golfeurs professionnels qui représentera l'Angleterre dans les séries de la coupe Ryder, a triomphé d'une solide troupe d'amateurs par trois parties à deux avec une joute nulle, ici samedi après-midi.

Une surprise s'est toutefois produite lorsque Phil. Perkins, champion amateur, et le Dr William Tweeddell, ex-champion, prirent la mesure du capitaine George Duncan et d'Abe Mitchell.

Ce match qui réunissait les meilleurs golfeurs du pays avait attiré une foule considérable.

VON ELM JOUERA EN ANGLETERRE

L'EX-CHAMPION AMATEUR DES ETATS-UNIS S'EMBARQUERA AVEC L'EQUIPE RYDER.

NEW YORK, 7 avril.— George Von Elm, de Détroit, ancien champion de golf amateur des Etats-Unis a demandé à l'Association des Etats-Unis de l'inscrire aux concours britanniques ouvert et amateur.

Il s'embarquera mercredi prochain avec les membres de l'équipe américaine Ryder et autres golfeurs des Etats-Unis qui tenteront fortune contre les plus habiles joueurs des îles britanniques.

Les critiques s'attendent à ce Von Elm fasse bonne figure dans les tournois amateurs européens.

WILLIAMS EST EN ROUTE POUR L'EST

LE CHAMPION PARTICIPERA AU TOURNOI ATHLETIQUE DE MONTREAL.

VANCOUVER, 7 avril.—Percy Williams, champion coureur olympique, s'est mis en route pour Montréal, samedi soir, en vue de prendre part au grand tournoi athlétique organisé dans la Métropole sous les auspices de la M. A. A. A., et qui aura lieu le 15 avril au Forum.

On a annoncé que Williams n'avait conclu aucun autre engagement pour le moment, mais il est possible qu'il se rende à Ottawa où l'association amateur est à monter un concours.

Mme POTTER FAIT NOUVEAU RECORD

LA FAMEUSE ETOILE CANADIENNE REUSSIT LE QUART DE MILLE EN 45 SECONDES.

DETROIT, 7.—Mme Leila Brooks Potter, de Toronto, a établi un nouveau record mondial pour le quart de mille au concours de patinage du continent américain qui eut lieu samedi soir à l'Olympia, en faisant la distance en 45 secondes.

Ce record abaisse de 3-5 de seconde celui qui fit Mlle Elsie Muller, de New-York, à Pittsburgh, il y a trois ans.

Mme Potter et Mlle Neitzel, de Détroit, ont fait les trois quarts de mille en 2.27 2-5.

GALLOIS BATTUS

MELTON ABBEY, Ang., 7 avril. — L'Angleterre a défait les Galles par 2-0, dans une partie de hoquet du circuit des écoles publiques britanniques, jouée ici samedi apres-midi.

VICTOIRE ANGLAISE

EDINBURGH, Ecosse, 7 avril. — L'équipe de crosse féminine d'Angleterre a pris la mesure des femmes écossaises, par 18-4, dans une joute internationale disputée ici samedi.

BLUE SEA LAKE, P. Q.

6 Avril, 1929

Ecole No 1, sous la direction de Mlle Gilberte Grenier.

Résultat des examens de Pâques. Ont conservé 90 p. c.

6e ANNEE:—

Anne Marie Gautnier 95 p. c., lore Courchesne, 94 p. c. Emilienne Gauthier, 93 p. c.

5e ANNEE:—

Béatrice St-Jacques, 95 p. c., Ursule Beaudoin, 91 p. c.

Ont conservé 85 p. c.

4e ANNEE:—

Gilberte St-Amour, 90 p. c., Fleurette Beaudoin, 87 p. c.

3e ANNEE:—

Noella Danis, 95 p. c., Jeannette Lacroix, 92 p. c., Ludger Beaudoin, 87 p. c., Thérèse Gauthier, 87 p. c.

Quelques prix furent tirés et voici les noms des heureuses gagnantes: Béatrice St-Jacques, Fleurette Beaudoin, Jeannette, Lacroix, etc.

ECOLE No 2

Sous la direction de M. Germaine Grenier.

Ont conservé 85 p. c.

3e ANNEE (a)

Colombe Labelle, Annonciade St-Amour, Marie-Claire Bernier.

2e ANNEE:—

Roméo Gauthier, Bérengère Bénard, Marie Jeanne Lacroix.

2e ANNEE (a):—

Ida Danis, Eva Laporte.

1e ANNEE:—

Maurice Poirier, J. Marie Guillotte, M. Luce Lacroix, Suzanne Labelle.

LE GLEBE BATTU APRÈS BELLE JOUTE

LES LOCAUX SONT ELIMINES DU CONCOURS DE BALLON AU PANIER CANADIEN.

MONTREAL, 7 avril. — La M. A. A. A., a élimine le Glebe, d'Ottawa, du concours canadien de ballon au panier en faisant partie nulle de 31-31, après une période supplémentaire, dans la deuxième joute de la série disputée ici samedi soir.

Le Glebe menait 28 à 25 à l'expiration du temps réglementaire, mais comme la M. A. A. A., avait obtenu la décision par 42 à 39, à Ottawa, il fallut une période supplémentaire pour bâcler les affaires.

Montréal joua alors solidement, reprit le terrain perdu, égalisa la joute et enleva les honneurs au pointage global de 7' à 70.

ALIGNEMENTS

Glebe: Laishley, 4; Charbonneau, 7; Hutchison, 14; Young, 4; Murphy, 0; Marshall 2; White, 0; Sanford, 0.

Montréal: Kyle, 8; Godsell, 6; Melville, 12; Eaman, 3; Whittal, 0; Smaill, 0; Baldwin, 0; Carson, 0; Dade, 0; Murphy, 2.

DALKEITH, ONT.

6 avril 1929.

M. et Mme Albert Séguin et leurs enfants ainsi que Wilfrid Séguin, étaient en visite chez M. Hilaire Seguin, dimanche.

Mlle Jeanne Séguin passe les vacances chez elle à Pointe Fortune.

M. Hector Perrier, poursuivant des études à Ottawa est en vacances chez son père, M. John Perrier.

Mlle Jeannette Perrier, du couvent de Vankleek Hill, est chez elle pour les vacances de Pâques.

Dimanche, un groupe de parents et d'amis se rendait à la sucrerie de M. J.-B. Lanthier. Etaient présents, Mlles Annie et Alberta Lanthier, MM. Jean et Bruno Lanthier, Mlle Agnes et M. Freddie Lanthier, MM. Charles Aimé Clément, Clarence Borris; M. Omer et Freddie Sabourin, Charles-Emile Clément, Laurent Renaud, Norman Irvine, René et Jean Deschambault.

Tous retournèrent enchantés de leur excursion.

Mlles Germaine Lefebvre et Monique Sabourin, M. Elzéar Latulipe, M. Georges et Mlle Juliette Séguin, M. Roland Lanthier étaient en visite chez Mles Bertha et Germaine Deschambeault.

M. Freddie Sabourin, de Montréal, était en visite parmi nous le jour de Pâques.

M. et Mme John Borris visitent leur fille, Mme Brisbois, de Montréal, cette semaine.

M. et Mme J.-B. Lanthier rendaient visite à leur fille, Mme Séguin, lundi.

Mlle Marion McLaurin, de Montréal, était en visite chez sa mère, Mme Archie McLaurin.

M. Henri Deschambeault est de retour d'une promenade à Montréal.

Déménagez-vous ?

Téléphonez à QUEEN 5000, dites-nous où vous irez et nous nous occuperons du reste.

Nous verrons à ce que le compteur à gaz ou à la lumière soit lu dans votre nouvelle ou ancienne demeure le jour que vous déménagerez et que tout ce qui a rapport au service soit parfait et prêt à vous recevoir dans votre nouvelle demeure.

The Ottawa Electric Co.
The Ottawa Gas Co.

56, RUE SPARKS

Insistez sur le service double du gaz et de l'électricité, en l'employant vous obtenez un taux spécial pour le gaz. Vous perdez de l'argent tous les jours que vous en retardez l'installation.

Mme la Secrétaire de la Trésorerie

DE nos jours, plus que jamais, tout spécialement chez les jeunes couples, l'on règle les dépenses suivant un mode budgétaire. Et c'est l'épouse qui a la tâche de maintenir les dépenses dans certaines limites — elle est la véritable secrétaire de la trésorerie familiale. Elle doit voir à ce que son argent lui rapporte le plus de valeur possible.

La femme moderne sait comment réussir en ce sens. Elle lit les annonces dans son journal quotidien et prends note des articles annoncés dont elle a besoin. Elle lit attentivement les réclames pour se renseigner au sujet de ce qu'il y a de plus nouveaux et de meilleur en vêtements, aliments, articles pour faciliter l'ouvrage domestique, agrémenter le foyer et le rendre plus confortable. Toutefois, ses achats sont toujours réglés suivant le mode budgétaire. Les annonces lui sont très précieuses pour se maintenir dans les limites de ses revenus.

Voilà la valeur des annonces pour la ménagère. Elles sont ses meilleures conseillères, toujours prêtes à lui dire quoi, quand et où acheter et les prix les plus avantageux.

LE SOUVERAIN PONTIFE BÉNIT HIER SOIXANTE-QUINZE MILLE PERSONNES

Vingt-cinq mille alpinistes se réunissent au carré St-Pierre et sont suivis d'au moins cinquante mille autres personnes. — On fait au Saint-Père une touchante ovation.

CITE VATICANE, 8 — (S. P. A.) — D'une fenêtre de ses appartements privés au Vatican, le Pape a donné hier matin sa bénédiction à vingt-cinq mille vétérans des gardes alpins d'Italie, assemblés au carré St-Pierre avec au moins cinquante mille autres personnes.

Les Alpins assistèrent à la messe à St-Pierre et se rendirent ensuite par compagnies dans le carré, attendant patiemment qu'un rayon de soleil perçat les nuages et dissipât la légère bruine. Le phénomène se produisit, et presque immédiatement la grande fenêtre s'ouvrit. On vit alors apparaître le Saint-Père, qui leva la main pour bénir la foule. Sa Sainteté fut l'objet d'une ovation des plus pathétiques et sembla très émue. On sait que le Pape fut lui-même un alpiniste dans sa jeunesse.

"Vive le Pape! Vive la réconciliation! Tels furent les cris poussés à maintes reprises par soixante-quinze mille poitrines.

On vit le Souverain Pontife fermer les yeux, comme s'il eût voulu graver dans sa mémoire la scène qui se déroulait. Il leva de nouveau la main droite. A cinq reprises, il bénit la multitude en traçant sur elle le signe de la Croix. Les vivats continuaient à se faire entendre, les chapeaux s'agitaient, de même que les bannières. Ce fut alors que les traits rigides du Pontife changèrent d'expression et esquissèrent un sourire. Finalement, comme emporté par l'enthousiasme des fidèles, le Pape enleva son grand chapeau rouge à larges bords orné de glands d'or et l'agita vigoureusement. Il demeura dix minutes à la fenêtre.

Pendant qu'il contemplait cette grande multitude, représentant par son assemblage la vaste étendue de son domaine spirituel, et doublement significative par l'ardeur de ses applaudissements, le Pape ne semblait pas être ce vénérable vieillard qui célébrera bientôt le soixante-douzième anniversaire de sa naissance, mais on lui eût donné quarante ans de moins. Sa figure était rayonnante, et il respirait à pleins poumons l'air pur et frais, comme s'il se fût réjoui à la pensée de la fin prochaine de son emprisonnement traditionnel. Quand il se retira et que les fanfares jouèrent "Giovinezza (Jeunesse), hymne fasciste, on entendit un observateur dans la foule dire que ce souvenir de sa jeunesse ajouterait plusieurs années à la vie du Souverain Pontife.

C'est la seconde fois que le Pape fait son apparition en présence de la foule au carré St-Pierre depuis la signature du traité de Latran entre le Saint-Siège et l'Italie, le onze février, et c'est la troisième fois depuis 1870 qu'un Pape apparaît au-dessus du carré pour donner la bénédiction pontificale le jour même de son élection, le six février 1922. A cette occasion, il rompit avec le précédent établi. Dès ce moment, on vit là un présage que, sous son règne, la réconciliation se ferait peut-être avec l'Etat italien.

Ce fut le douze février que le Pape donna pour la seconde fois sa bénédiction, après la grand'messe, à St-Pierre. C'était alors le septième anniversaire de son couronnement. Il fit son apparition sur le balcon, entouré de cardinaux et de membres de la maison du Pape. Enfin, hier était la première fois que le Souverain Pontife accordait sa bénédiction de ses appartements privés au Vatican, depuis la perte du pouvoir temporel en 1870.

LA VERSION...

Suite de la 1ère page

cré, sous la juridiction ecclésiastique de l'Ordinaire militaire, aux termes de l'article 14. Les autres clercs ou religieux seront de préférence envoyes aux services sanitaires.

Toutefois, même si la mobilisation générale est proclamée, sont dispensés de se présenter à l'appel les prêtres ayant charge d'âmes. On considère comme tels les Ordinaires, les curés, les vice-curés ou coadjuteurs, les vicaires et les prêtres préposés à poste fixe à la direction d'églises ouvertes au public.

Art. 4. — Les ecclésiastiques et les religieux sont exemptés de remplir l'office de juré.

Art. 5. — Aucun ecclésiastique ne peut être nommé ou rester à un emploi ou office de l'Etat italien ou d'organisations publiques dépendant de celui-ci sans le *nihil obstat* de l'Ordinaire diocésain. La révocation du *nihil obstat* enlève à l'ecclésiastique la capacité de continuer à exercer l'emploi ou l'office entrepris. En tout cas, les prêtres apostats ou frappés de censure ne pourront être nommés ou conservés dans un enseignement, un office ou un emploi dans lesquels, ils seraient en contact immédiat avec le public.

Art. 6. — Les honoraires et autres appointements que touchent les ecclésiastiques en raison de leur office sont exempts de tout opposition dans la même mesure où le sont les honoraires et les appointements des employés de l'Etat.

Art. 7. — Les ecclésiastiques ne peuvent être requis par les magistrats ou par d'autres autorités de donner des informations sur les personnes ou dans les matières qui sont venus à leur connaissance par le moyen de leur ministère.

Art. 8. — Dans le cas où soit un ecclésiastique soit un religieux seraient déférés pour délit à un juge, le procureur du roi doit informer immédiatement l'Ordinaire du diocèse sur le territoire duquel il exerce sa juridiction; et il doit soigneusement transmettre d'office au même le résultat de l'instruction et, s'il y a lieu, la sentence judiciaire tant en première instance qu'en appel. En cas d'arrestation, l'ecclésiastique ou le religieux est traité avec les égards dus à sa situation hiérarchique; dans le cas de condamnation d'un ecclésiastique ou d'un religieux, la peine est purgée autant que possible dans un local séparé de celui destiné aux laiques, à moins que l'Ordinaire compétent n'ait réduit à l'état laique le condamné.

EXEMPTIONS POUR LES EDIFICES SACRES

Art. 9. — De droit, les édifices ouverts au culte sont exempts de réquisition ou d'occupation. Quand de graves nécessités publiques exigent l'occupation d'un édifice ouvert au culte, l'autorité qui procède à l'occupation doit préalablement s'entendre avec l'Ordinaire, à moins que des raisons d'urgence extrême ne s'y opposent. En cette dernière hypothèse, l'autorité en question doit informer immédiatement l'Ordinaire. Sauf les cas d'urgente nécessité, la force publique ne peut entrer pour l'exercice de ses fonctions dans les édifices ouverts au culte, sans en avoir avisé préalablement l'autorité ecclésiastique.

Art. 10. — Il ne pourra, pour quelque cause que ce soit, être procédé à la démolition des édifices ouverts au culte, si ce n'est après accord préalable avec l'autorité ecclésiastique compétente.

RECONNAISSANCE DES JOURS DE FETES

Art. 11. — L'Etat reconnait les jours de fête établis par l'Eglise, qui sont les suivants:

Tous les dimanches, le premier jour de l'an, le jour de l'Epiphanie, 6 janvier, le jour de la fête de saint Joseph, 19 mars, le jour de l'Ascension, le jour de la Fête-Dieu, le jour de la fête des saints apôtres Pierre et Paul, 29 juin, le jour de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, 15 août, le jour de la Toussaint, 1er novembre, le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, 8 décembre, le jour de Noël, 25 décembre.

Art. 12. — Les dimanches et les fêtes de précepte dans les églises où officie un Chapitre, le prêtre célébrant la messe conventuelle chantera, selon les règles de la sacrée liturgie, une prière pour la prospérité du roi d'Italie et de l'Etat italien.

LE SERVICE RELIGIEUX DANS L'ARMEE

Art. 13. — Le gouvernement italien communique au Saint-Siège le tableau organique du personnel ecclésiastique du rôle employé au service de l'assistance spirituelle aux troupes de l'Etat, aussitôt qu'il est approuvé par une loi. La désignation des ecclésiastiques auxquels est confiée la haute direction du service d'assistance spirituelle (Ordinaires militaires, vicaires et inspecteurs) est faite confidentiellement par le Saint-Siège au gouvernement.

Si le gouvernement italien a des raisons à opposer à la désignation faite, il en donnera communication au Saint-Siège, lequel procédera à une autre désignation. L'Ordinaire militaire sera revêtu de la dignité archiépiscopale. La nomination des chapelains militaires est faite par l'autorité compétente de l'Etat italien sur la désignation militaire.

Art. 14. — Les troupes italiennes d'air, de terre et de mer jouissent au sujet de leurs devoirs religieux, des privilèges et exemptions consentis par le droit canonique. Les chapelains militaires ont, à l'égard de leurs troupes, juridiction paroissiale. Ils exercent le saint ministère sous la juridiction de l'Ordinaire militaire, assisté de sa propre Curie. L'Ordinaire militaire a juridiction même sur le personnel religieux masculin et féminin attaché aux hôpitaux militaires.

Art. 15. — L'archevêque Ordinaire militaire est préposé au Chapitre de l'église du Panthéon, à Rome, constituant avec celui-ci le clergé auquel est confié le service religieux de ladite basilique. Ce clergé est autorisé à pourvoir à toutes les fonctions religieuses, même hors de Rome, qui, en conformité avec les règles canoniques, sont demandées par l'Etat ou par la Maison Royale.

Le Saint-Siège consent à conférer à tous les chanoines composant le Chapitre du Panthéon la dignité de protonotaires *ad instar*, leur charge durant.

La nomination de chacun d'entre eux sera faite par le Cardinal Vicaire de Rome, sur présentation de la part de Sa Majesté le Roi d'Italie, après indication confidentielle de l'ecclésiastique à présenter. Le Saint-Siège se réserve de transférer la diaconie à une autre église.

LA NOUVELLE DELIMITATION DES DIOCESES

Art. 16. — Les hautes parties contractantes procéderont d'accord, au moyen de Commissions mixtes, à une revision des circonscriptions des diocèses, dans le but de la faire correspondre autant que possible à celle des provinces. de l'Etat. Il demeure entendu que le Saint-Siège érigera le diocèse de Zara; qu'aucune partie du territoire soumis à la souveraineté du Royaume d'Italie ne dépendra d'un évêque dont le siège se trouve en territoire soumis à la souveraineté d'un autre état, et qu'aucun diocèse du Royaume ne comprendra de zones de territoire soumises à la souveraineté d'un autre Etat.

Le même principe sera observé pour toutes les paroisses existantes ou à constituer dans les territoires situés sur les frontières de l'Etat.

Les modifications qui, après l'arrangement indiqué ci-dessus, devraient à l'avenir être apportées aux circonscriptions des diocèses seront faites par le Saint-Siège, accords préalables pris avec le gouvernement italien et en observant les directives exprimées ci-dessus, sauf les petites rectifications de territoire demandées par le bien des âmes.

Art. 17. — La réduction des diocèses qui résultera de l'application de l'article précédent sera opérée au fur et à mesure que les diocèses en question deviendront vacants. Il reste entendu que la réduction ne comportera pas la suppression des titres des diocèses ni des Chapitres qui seront conservés, les diocèses se regroupant toutefois de manière que leurs sièges correspondent aux chefs-lieux des provinces. Les réductions susdites laisseront sauves toutes les ressources matérielles actuelles des diocèses et des autres corps ecclésiastiques y existant, y compris les rentes maintenant servies par l'Etat italien.

Art. 18. — Plusieurs paroisses devant par ordre de l'autorité ecclésiastique, se regrouper provisoirement ou définitivement, soit en les confiant à un seul curé assisté d'un ou plusieurs vice-curés, soit en réunissant plusieurs prêtres dans un même presbytère, l'Etat maintiendra sans changement le traitement dû à ces paroisses.

LE CHOIX DES ARCHEVEQUES ET EVEQUES

Art. 19. — Le choix des archevêques et évêques appartient au Saint-Siège. Avant de procéder à la nomination d'un évêque diocésain ou d'un archevêque ou d'un coadjuteur avec droit de succession, le Saint-Siège communiquera le nom de la personne choisie au gouvernement italien pour s'assurer que celui-ci n'a pas de raison de caractère politique à soulever contre la nomination. Ces consultations se dérouleront avec le plus grand empressement possible et en toute discrétion, de manière que le secret soit gardé sur la personne choisie, tant que n'a pas eu lieu sa nomination.

Art. 20. — Les évêques, avant de prendre possession de leur diocèse, prête, entre les mains du Chef de l'Etat un serment de fidélité, selon la formule suivante:

Devant Dieu et ses Saints Evangiles, je jure et promets, comme il convient à un évêque, fidélité à l'Etat italien. Je jure et promets de respecter et de faire respecter par mon clergé le Roi et le gouvernement établi, selon les lois constitutionnelles de l'Etat. Je jure et promets, en outre, que je ne participerai à aucun accord et n'assisterai à aucune réunion qui puisse causer dommage a l'Etat italien et à l'ordre public et que je ne permettrai pas à mon clergé semblable participation. Me préoccupant du bien et de l'intérêt de l'Etat italien, je chercherai à parer tout mal qui pourrait le menacer.

LA PROVISION DES BENEFICES

Art. 21. — La provision des bénéfices ecclésiastiques appartient à l'autorité ecclésiastique. Les nominations des personnes investies des bénéfices paroissiaux sont communiquées discrètement au gouvernement italien et ne peuvent avoir exécution avant que ne soient passés trente jours à partir de la communication. Dans cet intervalle, le gouvernement italien, dans le cas où de graves raisons s'opposeraient à la nomination, peut les faire connaitre discrètement à l'autorité ecclésiastique laquelle, si le désaccord durait, déférerait le cas au Saint-Siège. S'il survenait de graves raisons qui rendraient dommageable le maintien d'un ecclésiastique déterminé dans un bénéfice paroissial, le gouvernement italien communiquera ces raisons à l'Ordinaire qui, d'accord avec le gouvernement, prendra, dans les trois mois, les mesures appropriées. En cas de divergence entre l'Ordinaire et le gouvernement, le Saint-Siège confiera la solution de la question à deux ecclésiastiques de son choix, lesquels, d'accord avec deux délégués du gouvernement italien, prendront une décision définitive.

Art. 22. — Ne peuvent être investis de bénéfices existant en Italie les ecclésiastiques qui ne seraient pas citoyens italiens. Les titulaires des diocèses et des paroisses doivent, en outre, parler la langue italienne. En cas de besoin, des coadjuteurs devront leur être adjoints qui, outre l'italien, comprennent et parlent aussi la langue d'usage local, dans le but de donner les secours religieux dans la langue des fidèles, selon les règles de l'Eglise.

Art. 23. — Les dispositions des articles 16, 17, 19, 20, 21 et 22 ne concernent pas Rome et les évêchés suburbicaires. Il demeure aussi entendu que si le Saint-Siège procédait à une nouvelle organisation desdits diocèses, resteraient sans changement les rentes servies aujourd'hui par l'Etat italien, soit aux menses épiscopales, soit aux autres institutions ecclésiastiques.

RENONCIATION PAR L'ETAT AUX PRIVILEGES DU PASSE

Art. 24. — Sont abolis l'*exequatur*, le *placet* royal, ainsi que toute nomination impériale ou royale en matière de provision de bénéfices ou offices ecclésiastiques dans toute l'Italie, sauf les exceptions établies à l'article 29, lettre *g*.

Art. 25. — L'Etat italien renonce à la prérogative souveraine du patronat royal sur les bénéfices majeurs et mineurs. Est abolie la régale sur les bénéfices majeurs et mineurs. Est aboli aussi le droit sur le tiers de la pension dans les provinces du Royaume des Deux-Siciles. Les charges y relatives cessent d'incomber à l'Etat et aux administrations qui en dépendent.

Art. 26. — La nomination des personnes investies des bénéfices majeurs ou mineurs, ou de celles qui représentent temporaireemnt le siège ou le bénéfice vacant, obtient son effet dès la date de la provision ecclésiastique qui sera officiellement communiquée au gouvernement. L'administration et la jouissance des revenus durant la vacance sont prévues par les règles du droit canonique. En cas de mauvaise gestion, l'Etat italien, après accord avec l'autorité ecclésiastique, peut procéder au séquestre du temporel du bénéfice, en faisant la dévolution du revenu net en faveur de la personne investie du bénéfice, ou, à son défaut, à l'avantage du bénéfice.

LES BASILIQUES CEDEES AU SAINT-SIEGE

Art. 27. — Les basiliques de la Sainte-Maison, à Lorette; de Saint-François, à Assise, et de Saint-Antoine de Padoue, avec les édifices et oeuvres annexes, excepté celles de caractère purement laïque, seront cédées au Saint-Siège, et celui-ci les administrera en toute liberté. Seront également libres de toute ingérence de l'Etat et par convention, les autres organisations de quelque nature qu'elles soient, gérées par le Saint-Siège en Italie, ainsi que les collèges des Missions. Toutefois, en tout cas, restent applicables les lois italiennes concernant les acquisitions des personnes morales. Par rapport aux biens appartenant maintenant, auxdits sanctuaires, on procédera à leur répartition au moyen d'une Commission mixte, ayant égard aux droits des tiers et aux dotations nécessaires auxdites oeuvres purement laïques. Pour les autres sanctuaires, dans lesquels existerait une administration civile, la libre gestion de l'autorité ecclésiastique sera introduite, en sauvegardant, le cas échéant, la répartition des biens d'après le précédent paragraphe.

Art. 28. — Pour la tranquillité des consciences, le Saint-Siège accordera pleine condonation à tous ceux qui, à la suite des lois italiennes abolissant le patrimoine ecclésiastique, se trouveraient en possession de biens ecclésiastiques. Dans ce but, le Saint-Siège donnera aux Ordinaires les instructions opportunes.

LA SITUATION JURIDIQUE DES CORPS ECCLESIASTIQUES ET DES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

Art. 29. — L'Etat italien revisera sa législation en ce qui concerne les questions ecclésiastiques afin de la réformer et compléter pour la mettre en harmonie avec les directives dont s'inspirent le traité stipulé avec le Saint-Siège et le présent Concordat. Il est dès à présent convenu entre les deux hautes parties contractantes ce qui suit:

a) La personnalité juridique des corps ecclésiastiques jusqu'ici reconnus par les lois italiennes (Saint-Siège, diocèses, Chapitres, Séminaires, paroisses, etc.,) restant ferme, cette personnalité sera reconnue aussi aux églises publiques et ouvertes au culte qui ne l'avaient pas déjà, y compris celles appartenant aux corps ecclésiastiques supprimés, avec assignation au sujet de ces dernières, de la rente que le fond pour le culte destine actuellement à chacune d'elles. Tout en observant ce qui est fixé dans le précédent article 27 les Conseils d'administration, partout où ils existent et quelle que soit leur dénomination, même s'ils sont composés totalement ou en majorité de laïques, ne devront pas s'ingérer dans les services du culte, et la nomination de leurs membres sera faite d'entente avec l'autorité ecclésiastique.

b) Sera reconnue, la personnalité juridique des associations religieuses avec ou sans voeux approuvés par le Saint-Siège, qui ont leur siège principal dans le Royaume et y sont représentees juridiquement et de fait par des personnes qui ont la citoyenneté italienne et sont domiciliées en Italie. Sera reconnue, en outre, la responsabilité juridique des provinces religieuses italiennes, dans les limites du territoire de l'Etat et de ses colonies, des associations ayant leur siège principal à l'étranger, quand les mêmes conditions se vérifient.

Sera reconnue par ailleurs la personnalité juridique des maisons quand les règles particulières de leur Ordre leur attribuent la capacité d'acquérir et de posséder.

Sera reconnue enfin la personnalité juridique aux maisons généralices et aux procures des associations religieuses même étrangères. Les associations ou les maisons religieuses qui ont déjà la personnalité juridique la conserveront.

Les actes relatifs aux transferts des immeubles dont les associations sont déjà en possession, des actuels dépositaires aux associations elles-mêmes, seront exempts de tout impot.

c) Les Confraternités ayant un but exclusif ou principal de culte ne sont pas sujettes à d'ultérieures transformations dans leur but et dépendent de l'autorité ecclésiastique pour tout ce qui regarde leur fonctionnement et leur administration.

d) Sont admises les fondations du culte, de quelque espèce qu'elles soient pourvu qu'ils conste qu'elles répondent aux besoins de la population et qu'il n'en découle aucune charge financière pour l'Etat. Cette disposition s'applique aussi aux fondations déjà existantes de fait.

e) Dans les administrations civiles du patrimoine ecclésiastique provenant des lois qui l'abolissaient, les Conseils d'administration seront formés pour moitié de membres désignés par l'autorité ecclésiastique; il en sera de même pour les fonds du culte des nouvelles provinces.

f) Les actes accomplis jusqu'ici par les corps ecclésiastiques ou religieux sans l'observation des lois civiles devront être reconnus et régularisés par l'Etat italien, sur la demande de l'Ordinaire, à présenter dans les trois ans à partir de l'entrée en vigueur du présent Concordat.

g) L'Etat italien renonce aux privilèges de l'exemption de la juridiction ecclésiastique pour le clergé palatin dans toute l'Italie (sauf pour le clergé attaché aux églises du Saint-Suaire de Turin, de la Superga, du Saint-Suaire de Rome et des chapelles annexées aux palais de résidence des Souverains et des Princes Royaux), toutes les nominations et provisions de bénéfices et offices rentrant sous les règles exposées dans les articles précédents.

Une commission comptente veillera à l'assignation à chaque basilique ou église palatine d'une dotation convenable, d'après les principes indiqués pour les biens des sanctuaires à l'article 27.

h) Tout en sauvegardant les adoucissements fiscaux déjà établis en faveur des corps ecclésiastiques par les lois ecclésiastiques en vigueur jusqu'ici, le but du culte et de la religion est, pour tous les effets fiscaux, assimilé aux buts de bienfaisance et d'instruction. Est abolie la taxe extraordinaire du 30 p. c., imposée par l'article 18 de la loi du 15 août 1867 No 3848, la contribution de concours dont parlent les articles 31 de la loi du 7 juillet 1866 No 3036 et 20 de la loi du 15 août 1867 No 3848, ainsi que la taxe sur l'envoi en usufruit des biens constituant la dotation des bénéfices et autres corps ecclésiastiques, établie par l'article 1er du décret royal du 20 décembre 1923 No 3270, demeurant exclue, même pour l'avenir, l'institution de quelque impôt spécial que ce soit, à charge des biens de l'Eglise. Ne seront pas appliques aux ministres du culte pour l'exercice de leur ministère sacerdotal les impôts sur les professions et la taxe de patente instituée par le décret royal du 15 novembre 1923 No 2538, au lieu de la taxe supprimée d'exercice et de revente, ni quelque autre impôt de ce genre.

i) Le port de l'habit ecclésiastique ou religieux de la part des séculiers ou de la part d'ecclésiastiques ou de religieux, auxquels il a été interdit par une décision définitive de l'autorité ecclésiastique compétente, qui devra, dans ce but, être communiquée officiellement au gouvernement italien, est interdit et puni par les mêmes sanctions et peines que celles interdisant et punissant le port abusif de l'uniforme militaire.

LA GESTION DES BIENS ECCLESIASTIQUES

Art. 30. — La gestion ordinaire et extraordinaire des biens appartenant à quelque Institut ecclésiastique ou association religieuse que ce soit a lieu sous la surveillance et le contrôle des autorités compétentes de l'Eglise, à l'exclusion de toute intervention de la part de l'Etat italien et sans obligation de soumettre à conversion les biens immobiliers. L'Etat italien reconnait aux Instituts ecclésiastiques et aux associations religieuses la capacité d'acquérir des biens, en observant toutefois les dispositions des lois civiles concernant les acquisitions des personnes morales. L'Etat italien, jusqu'à ce que des accords nouveaux aient établi un autre état de choses, continuera de suppléer à l'insuffisance des revenus des bénéfices ecclésiastiques en assignant des penions qui devront correpondre dans une mesure non inférieure à la valeur réelle de ce qu'établissent les lois actuellement en vigueur. Pour cette considération, la gestion patrimoniale desdits bénéfices, pour ce qui concerne les actes et les contrats excédant les mesures de simple administration, se fera avec intervention de la part de l'Etat italien et, en cas de vacance, la présence d'un représentant du gouvernement, avec rédaction d'un procès verbal. Ne sont pas soumis à l'intervention susdites les menses épiscopales des évêchés suburbicaires et les patrimoines des Chapitres et des paroisses de Rome et desdits diocèses.

A l'effet du supplément de traitement, le montant des revenus que touchent sur lesdits menses et patrimoines les bénéficiers, sera établi par une déclaration faite annuellement sous la responsabilité propre de l'évêque suburbicaire pour les diocèses et du Cardinal vicaire pour la ville de Rome

Art. 31. — L'érection de nouveaux corps ecclésiastiques ou associations religieuses sera faite par l'autorité ecclésiastique selon les règles du droit canonique. Leurs reconnaissance pour les effets civils sera faite par les autorités civiles.

Art. 32. — Les reconnaissances et les autorisations prévues dans les dispositions du présent Concordat et du Traité auront lieu d'après les règles établies par les lois civiles qui doivent être mises en harmonie avec les dispositions du même Concordat et du Traité.

LES CATACOMBES

Art. 33. — Est réservée au Saint-Siège la disposition des Catacombes existant dans le sol de Rome et dans les autres parties du territoire du Royaume, avec la charge qui s'ensuit de leur garde, de leur entretien et de leur conservation. Il peut donc, en observant les lois de l'Etat et en sauvegardant les droits éventuels des tiers, procéder aux recherches nécessaires et au transfert des Corps saints.

LE MARIAGE

Art. 34. — L'Etat italien, voulant redonner à l'institution du mariage, qui est la base de la famille, une dignité conforme aux traditions catholiques de son peuple, reconnait au sacrement de Mariage, réglé par le droit canonique, les effets civils. Les publications du mariage, comme auparavant, seront faites, non seulement à l'église paroissiale, mais aussi à la maison communale. Aussitôt après la célébration du mariage, le curé expliquera aux époux les effets civils du mariage, en donnant lecture des articles du Code civil sur les droits et les devoirs des époux. Il rédigera l'acte du mariage, dont il transmettra dans les cinq jours copie intégrale à la commune, afin qu'elle soit transcrite dans les registres de l'état civil.

Les causes concernant la nullité du mariage et la dispense du mariage conclu et non consommé sont réservées à la compétence des tribunaux et dicastères ecclésiastiques. Les décisions et les sentences sur la question, quand elle sont devenues définitives, seront portées au suprême tribunal de la Signature, lequel s'assurera si on a respecté les règles du droit canonique relatives à la compétence et à la légitime représentation ou à la coutumace des parties. Lesdites décisions et sentences définitives avec les décrets y afférents du suprême tribunal de la Signature, seront transmises à la Cour d'appel de l'Etat, compétente pour le territoire laquelle, par ordonnances émises en Chambre ou du Conseil, les rendra exécutoires pour les effets civils et ordonnera qu'elles soient notées dans les registres de l'état civil, en marge de l'acte de mariage. En ce qui concerne les causes de séparation de corps, le Saint-Siège consent à ce qu'elles soient jugées par les autorités judiciaires civiles.

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Art. 35. — Pour les écoles d'instruction secondaire tenues par les corps ecclésiastiques ou religieux, l'institution de l'examen d'Etat reste ferme pour une parité effective de situation entre les candidats des instituts gouvernementaux et les candidats desdites écoles.

Art. 36. — L'Italie considère comme le fondement et le couronnement de l'instruction publique l'enseignement de la doctrine chrétienne selon la forme reçue de la tradition catholique. C'est pourquoi elle consent à ce que l'enseignement religieux actuellement donné dans les écoles publiques élémentaires ait un développement ultérieur dans les écoles secondaires, selon un programme à établir d'accord entre le Saint-Siège et l'Etat. Cet enseignement sera donné par l'intermédiaire de maitres ou professeurs prêtres ou religieux, approuvés par l'autorité ecclésiastique et subsidiairement par l'intermédiaire de maîtres et professeurs laïques qui soient dans ce but munis d'un certificat de capacité à délivrer par l'Ordinaire diocésain. La révocation du certificat de la part de l'Ordinaire prive sans autre formalité le maître du pouvoir d'enseigner. Dans ledit enseignement religieux dans les écoles publiques, ne seront acceptés que les manuels approuvés par l'autorité ecclésiastique.

Art. 37. — Les dirigeants des associations d'Etat pour l'éducation physique, pour la préparation militaire, des avant-gardes et des Balilla, pour rendre possible l'instruction et l'assistance religieuse de la jeunesse à eux confiée, régleront leurs horaires de manière à ne pas empêcher, les dimanches et les fêtes de précepte l'accomplissement des devoirs religieux. Les directeurs d'écoles publiques agiront de même pour les réunions éventuelles des élèves les jours de fête.

LES UNIVERSITES CATHOLIQUES ET LES SEMINAIRES

Art. 38. — Les nominations des professeurs de l'Université catholique du Sacré-Coeur et de l'Institut annexe d'enseignement Marie-Immaculée sont subordonnées au *nihil obstat* de la part du Saint-Siège, qui a qualité pour affirmer qu'il n'y a rien à objecter au point de vue moral et religieux.

Art. 39. — Les Universités, les Grands et Petits Séminaires, soit diocésains, soit interdiocésains, soit regionaux, les Académies, les collèges et les autres institutions catholiques pour la formation et la culture des ecclésiastiques continueront à dépendre uniquement du Saint-Siège, sans aucune ingérence des autorités scolaires du Royaume.

Art. 40. — Les grades en Sacrée Théologie donnés par les Facultés approuvées par le Saint-Siège seront reconnus par l'Etat italien. Seront pareillement reconnus les diplômes qui sont conquis dans les écoles d'archivistes paléographes et de diplomatique documentaire érigées près de la bibliothèque et des archives de la Cité du Vatican.

LES DECORATIONS PONTIFICALES ET TITRES NOBILIAIRES

Art. 41. — L'Italie autorise le port, dans le royaume et ses colonies, des décorations pontificales d'Ordre de chevalerie, moyennant l'enregistrment des Brefs de nomination, à délivrer sur présentation du Bref même et demande écrite de l'intéressé.

Art. 42. — L'Italie admettra la reconnaissance, moyennatn un décret royal, des titres nobiliaires conférés par les Souverains Pontifes, même après 1870, et de ceux qui seront conférés à l'avenir. On établira les cas où ladite reconnaissance ne sera pas soumise en Italie au versement d'une taxe.

L'ACTION CATHOLIQUE

Art. 43. — L'Etat italien reconnait les organisations dépendantes de l'Action catholique italienne, en tant que celles-ci, comme le Saint-Siège l'a décidé, développent leur activité en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate de la hiérarchie de l'Eglise, pour la diffusion et l'application des principes catholiques. Le Saint-Siège prend occasion de la stipulation du présent Concordat pour renouveler à tous les ecclésiastiques et religieux d'Italie la défense de s'inscrire et de militer dans quelque parti politique que ce soit.

Art. 44. — S'il s'élevait à l'avenir quelque difficulté sur l'interprétation du présent Concordat, le Saint-Siège et l'Italie procéderaient d'un commun accord à une solution amicale de la question.

Art. 45. — Le présent Concordat entrera en vigueur dès l'échange des ratifications, en même temps que le traité stipulé entre les mêmes hautes parties, qui résout la Question romaine. Avec l'entrée en vigueur du présent Concordat, cesseront de s'appliquer en Italie les dispositions des Concordats tombés en désuétude des anciens Etats italiens.

Les lois autrichiennes, les lois, règlements, ordonnances et décrets de l'Etat italien actuellement en vigueur pour autant qu'ils seraient en contradiction avec les dispositions du présent Concordat, sont considérés comme abrogés dès l'entrée en vigueur de ce même Concordat.

Pour préparer l'application du présent Concordat, sera nommée, aussitôt après la signature du même, une Commission composée de membres désignés par les deux hautes parties.

Rome, 1' février 1929.

Signé: Pierre *cardinal* Gasparri.
Signé: Benito Mussolini.

Attendu que le Saint-Siège et l'Italie, à la suite de la stipulation du Traité par lequel est définitivement réglée la Question Romaine, ont jugé nécessaire de régler par une convention distincte, mais formant partie intégrante du même traité, leurs rapports financiers; que le Souverain Pontife, considérant d'un côté les dommages considérables subis par le Siège apostolique par la perte du Patrimoine de Saint-Pierre, constitue par les anciens Etats pontificaux, et des biens des corps ecclésiastiques, et, d'autre part, les besoins toujours croissants de l'Eglise, ne serait-ce que pour la ville de Rome, et toutefois se représentant aussi la situation financière de l'Etat et les conditions économiques du peuple italien, spécialement après la guerre, a jugé bon de limiter au strict nécessaire la demande d'indemnité en demandant une somme versée partie en espèces, partie en rentes consolidées, laquelle est d'une valeur de beaucoup inférieure à celle que l'Etat aurait dû verser au total aujourd'hui au même Saint-Siège, même seulement en exécution de l'engagement pris par la loi du 13 mai 1871; que l'Etat italien, appréciant les sentiments paternels du Souverain Pontife, a cru de son devoir d'accepter la demande de payements de ladite somme.

Les deux hautes parties, représentées par les même plénipotentiaires, ont convenu:

Art. 1er — L'Italie s'oblige à verser, à l'échange des ratifications du Traité, au Saint-Siège, la somme de 750 (sept cent cinquante) millions de lires italiennes et à consigner, en même temps au même, une somme de consolidé italien 5 p. c., au porteur (le coupon tombant au 30 juin) d'une valeur nominale d'un milliard de lires italiennes.

Art. 2. — Le Saint-Siège déclare accepter le versement ci-dessus à titre de règlement définitif de ses rapports financiers avec l'Italie à la suite des événements de 1870.

Art. 3. — Tous les actes à accomplir pour l'exécution du traité, de la présente convention et du Concordat seront exempts de tout impôt.

Rome, 11 février 1929.

Signé: Pierre *cardinal* Gasparri
Signé: Benito Mussolini.

IL N'Y AURA PAS DE RÉCEPTION DE L'INSTITUT CETTE ANNÉE

Comme les travaux ne sont pas encore terminés au Château Laurier les directeurs de l'Institut décident de ne pas tenir de réception annuelle.

Les directeurs de l'Institut Canadien Français d'Ottawa regrettent d'avoir à annoncer définitivement à leurs membres qu'il n'y aura pas de réception annuelle cette année. Cette décision que les directeurs ont prise à leur assemblée régulière la semaine dernière, a été nécessitée par l'impossibilité actuelle de retenir un local convenable à une telle manifestation sociale. L'habitude dans le passé a été de tenir la réception annuelle de l'Institut au Château Laurier. Les salles de réception ne sont pas encore terminées au Château et tout laisse prévoir qu'elles ne seront pas ouvertes au public avant le mois de juin.

Les directeurs ont tout de même décidé d'organiser une fête intime pour les membres. La date de cette fête n'a pas encore été fixée et les détails n'en ont pas encore été arrêtés. Ils seront annoncés prochainement dans le "Droit".

62 dégrés audessus hier après-midi

Ottawa a vécu une véritable température d'été hier ce qui a donné à ses endroits les plus pittoresques de la ville un peu de leur véritable aspect de belle saison. Sur la colline parlementaire surtout, où l'on a devancé tous les autres parcs en installant les bancs, les "villégiateurs" étaient en très grand nombre. Plusieurs des plus courageux chevaliers de la gent masculine se sont aventurés à faire la promenade sans le paletot, ce qui était tout à fait en conformité avec le temps qui était très lourd.

Partant de deux degrés audessus du point de congelation le mercure a atteint 62 degrés. Les automobilistes en ont profité pour prendre leurs ébats et sur toutes les promenades ils étaient vus en très grand nombre. Le chemin pittoresque des nouveaux ponts Champlain a continué à être le plus populaire et à certains moments de l'après-midi la circulation y étaient trop congestionnée pour que la promenade soit agréable. La nuit dernière la pluie a tombé en abondance et la ville semblait être menacée d'une tempête électrique.

FUNÉRAILLES DE M. ROMÉO BEAULIEU

Les funérailles de M. Roméo Beaulieu, décédé jeudi dernier à l'hosgnée à l'orgue par M. Charles Paré. après-midi à l'église du Sacré-Coeur à 2.30.

Le R. P. Laferté, O. M. I. a chanté le libéra. La chorale était dirigée par M. Henri Lefebvre accompagnée à l'orgue par M. Cherles Paré.

Conduisaient le deuil: M. Gustave Beaulieu, de Winnipeg frère du défunt, A. Langlois, beau-frère, M. Paul Langlois, neveu, M. Gustave Emond cousin.

Dans le cortège nous avons remarqué: le notaire Beaulieu, de Montréal; MM. Aimé Tison, René Deschamps; Louis Kehoe; Albert Campeau; G M. Belliveau; R. E. Robillard; J. E. Fraser; J. A. Campeau; Ernest Lambert; E. Huart; Henri Bance; C. E. Grusson; S. Tetu; Maurice Bélanger; Paul Bélanger; H. Beaulieu; le docteur J. D. Dupuis; J. B. Lachaine; J. O. Patenaude; R. J. Robillard; C. A. Séguin; Le Capitaine G. H. Cagnat; le Major Arthur Pinard; le Dr A. Trudel; J. A. Fortier; Victor Bélanger; J. F. Neville, Henri Grignon; Eugène Gingras; R. J. Hamel; Emile Longtin; P. T. Sylvain; J. A. Langelier; Oscar Paradis; J. A. Danis; E. R. Robillard; C. H. coursolles; J. Sylvain; Thomas Laurin; R. Roy; le major Lafrenière; de Hull, Maurice Morissette et plusieurs autres.

Le cortège funèbre quitta l'hospice St-Charles à 2 hrs 30, l'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame.

Né à Montréal, feu M. Beaulieu demeurait Ottawa depuis l'année 1882. Son épouse, feu Rose Bouchard, l'a précédé dans la tombe en 1924. De 1894 à 1923, M Beaulieu a fait partie du personnel des comptables du Ministère de la Marine et des Pêcheries. Il dût prendre sa retraite pour cause de maladie.

Feu M. Beaulieu est un ancien élève de l'Université d'Ottawa; il était alors un des meilleurs joueurs des équipes de ballon du Collège. Il fut aussi partie de l'équipe des Ottawa Rough Riders.

Il laisse pour le pleurer, sa mère, Mme A. H. Beaulieu; un frère, M. Gustave Beaulieu, de Winnipeg, et une soeur, Mme Amédée Langlois, d'Ottawa.

Le service pour le repos de l'âme du défunt eut lieu ce matin à 8 heures à l'église du Sacré-Coeur.

Le "Droit" réitère à la famille en deuil, l'expression de sa sincère sympathie.

FEU M. S. MARION

Les funérailles de M. Salomon Marion, de Metcalfe, Ont., décédé samedi matin à l'hôpital civique d'Ottawa, ont eu lieu à 8 heure ce matin à la basilique. L'inhumation s'est faite au cimetière Notre-Dame du chemin de Montréal.

Agé de 46 ans et 11 mois, M. Marion a succombé à une courte mais très pénible maladie. Pour pleurer sa perte il laisse son épouse, (née Laure Dignard); cinq enfants Cécile Annette, Dollard, Albert et Richard; trois frères, Joseph, Eugène et Alexandre, tous d'Ottawa.

A la famille en deuil, le "Droit" offre l'expression de sa sincère et respectueuse sympathie.

Première communion et confirmation à St-Antoine

La première communion des enfants de la paroisse St-Antoine aura lieu dimanche prochain à la messe de neuf heures. S. G. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa fera sa visite paroissiale à St-Antoine au cours de l'après-midi et présidera à la cérémonie de la confirmation des premiers communiants.

Nouvel avion pour la Prospector Airways

Le capitaine George R. Burge, pilote en chef de la "Prospector Airways" était au nombre des visiteurs samedi à la division de l'aviation civile du ministère de la Défense Nationale. Le capitaine Burge a annoncé que sa compagnie, dont M. D. B. Rochester d'Ottawa est le président avait l'intention de faire l'acquisition d'un équipement moderne cette année, dont un biplan De Havilland Moth. L'an dernier la Prospector Airways a utilisé un monoplan Fairchild.

"VOICI L'UN DE NOS PLUS SAGES CONCITOYENS"

—Il se rend à son bureau et en revient sur le tram. Et c'est ainsi qu'il arrive—
—au travail à temps.
—à la maison à temps.
—Il n'a pas de difficultés avec le patron.
—pas de repas froids chez lui.
—Il a une existence heureuse, économique et méthodique.

The
OTTAWA ELECTRIC
Railway Company

LE 10e ANNIVERSAIRE DU CERCLE OZANAM BRILLAMMENT FÊTÉ

De grandes fêtes hier à l'Académie de La Salle — Messe à 9 heures 30. Grand banquet à midi et trente. S. G. Mgr l'archevêque y assiste — Environ 300 invités participent aux fêtes.

LA SOIREE

De joyeuses fêtes ont marqué hier le dixième anniversaire de fondation du cercle Ozanam, de l'Académie de La Salle. Ouvertes à 9 heures 30 a. m. à une messe qui eut lieu en la chapelle de l'Académie, elles se prolongèrent jusque dans la soirée. Quelque trois cents personnes y prirent part et formulèrent des voeux pour que le cercle continue encore longtemps l'oeuvre qu'il accomplit depuis déjà dix années.

Au dire des Anciens, la fête a été l'une des mieux réussies dans les annales de l'institution.

L'éclat de la célébration était rehaussé par la présence au banquet, le midi, de Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa; du Chanoine J. A. Myrand, curé de Sainte-Anne; de M. Aimé Guertin, député de Hull à la législature de Québec, de plusieurs fondateurs du Cercle Ozanam et anciens élèves de l'Académie, venus pour donner un nouveau témoignage de leur attachement à leur Alma Mater.

Une messe pour les membres à 9 heures 30; un banquet à midi et 30; un concert-boucane à 2 heures 30 et une soirée publique à 8 heures et 15 du soir, tel était le programme de cette intéressante journée. Le tout se passa dans les diverses salles de l'Académie de La Salle, rue Sussex.

M. l'abbé Salvador Grenon, du Grand Séminaire, a officié hier matin à la messe qui eut lieu dans la chapelle de l'Académie. Assistaient, tous les membres actuels du cercle Ozanam et plusieurs anciens, de même que le personnel enseignant de l'Académie.

La chapelle était gracieusement décorée pour la circonstance. Pendant la messe, la chorale des élèves dirigée par le Frère Alexandre, a exécuté plusieurs cantiques. Le Frère Antonin touchait l'harmonium. La messe a été suivie d'un salut solennel du Très Saint Sacrement, auquel l'abbé Grenon officiait.

A midi et trente quelque deux cents cinquante convives se réunissaient dans le réfectoire pour le grand banquet. Mgr Guillaume Forbes assistait à la table d'honneur. Il avait à ses côtés M. Armand Turpin, président du cercle Ozanam et le Chanoine Myrand, de Ste-Anne. On remarquait aussi aux tables d'honneur: l'abbé René Martin, secrétaire de Mgr Forbes; l'abbé Rodrigue Claude, curé de St-Bonaventure de Bellevue; le Frère Richard, directeur de l'Académie; le Frère Liguori, directeur de l'Ecole St-Jean-Baptiste; le Frère Alfred, directeur de l'Ecole Notre-Dame de Hull; le Frère Gérard, directeur de l'Ecole St-Rédempteur de Hull; l'abbé Grenon; M. Aimé Guertin, député; M. Thomas Patrice, président de la Société des anciens; le commandant J. A. W. Labelle, des cadets de l'Académie, MM. Horace Racine et Ernest Brault, représentant du comité régional de l'A. C. J. C., MM. Henri Mercier, J. F. H. Laperrière, Edouard Goulet, Lucien Boyer, Edgard Breton, Eugène Laperrière, Emile Rocquet, Lucien Masse, A. Trépanier, Victor Lemire, Gérard Moreault, C. Closson, F. Charbonneau, W. D'Amour, E. Bordeleau, J. A. Larose, M. Tremblay et C. Bruyère.

La salle du banquet était bien décorée et le meilleur entrain régna pendant toute la durée du repas. A la fin des agapes fraternelles, le président Armand Turpin souhaita une cordiale bienvenue à Mgr l'Archevêque et à tous les assistants au nom de l'Académie et des membres actuels du cercle Ozanam.

M. Turpin proposa ensuite la santé du Pape. "C'est avec bonheur que nous proposons cette santé, surtout après le règlement de la grande question romaine. Il convient ici de rendre nos hommages respectueux aux deux grands personnages qui ont rendu possible la solution de cette fameuse question, nous voulons dire Pie XI le Grand, et Mussolini, le Napoléon du vingtième siècle."

Vint ensuite la santé du Roi. "Tout l'empire se réjouit de l'heureux retour à la santé de notre Souverain. Nous joignons notre reconnaissance envers la Providence à celle de tous ses autres sujets."

M. Turpin propose alors la santé du Canada. "Notre pays en impose aux autres nations par ses progrès constants dans tous les domaines; il compte parmi ses fils, des hommes de grande valeur: il occupe une position des plus favorables dans le monde commercial." Le commandant J. A. W. Labelle se fait l'interprète des invités et propose la santé du cercle Ozanam qui compte en ce jour, dix ans d'existence. "En rendant hommage à ce cercle, dit-il, je désire associer les noms du Frère Reginald, son premier directeur, de M. Louis Valade, son premier président, du Frère Rembert et de M. Armand Turpin, respectivement directeur et président actuels du Cercle."

M. Turpin répond à la santé du Cercle. "Ce qui se fait dans dix ans, dit-il, est bien vaste et bien varié, surtout quand il s'agit d'un groupe de jeunes gens, visant toujours au même but et aspirant sans cesse au même idéal. Je désire rendre moi-même hommage au Frère Reginald, fondateur de notre cercle, et à tous ceux de nos amis qui ont secondé ses généreux efforts. Point n'est besoin pour moi de passer en revue le bien accompli depuis les premiers jours du cercle; tous l'ont compris et sont convaincus de l'importance d'un cercle comme le nôtre pour grouper la jeunesse au sortir des classes.

Une autre santé fut celle des fondateurs, proposée par M. Turpin. M. Eugène Laperrière y répond au nom de ses camarades. Membre-fondateur, M. Laperrière rappelle les premières heures d'existence du cercle Ozanam et raconte les principaux détails de son organisation. Il félicite tous ceux qui ont contribué de quelque façon au succès de ce cercle depuis dix ans. Il remercie en même temps, les organisateurs des fêtes du dixième anniversaire.

La dernière santé fut celle de l'Académie de La Salle. M. Turpin la proposa et invita le Frère Rembert à y répondre.

Le Frère Rembert s'exprima en ces termes:

"A mon titre de directeur du Cercle Ozanam, M. le président m'a laissé entendre qu'il était de mon devoir de répondre à la santé de l'Académie.

Des voix plus autorisées auraient dû être demandées. Leur âge, leur expérience, leur savoir, tout parlait en leur faveur. Mais, il faut s'exécuter.

Vous entretenir de l'Académie, les nombreux anciens qui sont ici à ces agapes fraternelles parlent trop éloquemment en sa faveur. L'oeuvre des Frères, leurs organisations diverses, sociétés pieuses, littéraires, sportives, amicale de anciens, Corps de Cadets autant de groupes qui irradient l'influence bienfaisante de l'Institution.

Pour éviter un lieu commun oiseux, je ne dirai que quelques mots sur le but primordial de l'Académie. Il est consolant pour des professeurs qui se sont dévoués, qui ont dépensé sans compter temps et peine pour l'instruction d'une jeunesse désireuse de se perfectionner, d'acquérir le plus de connaissances possibles, de voir nos jeunes tracer brillamment leur chemin dans la vie Le succès des anciens, réjouit notre âme. Mais ce que nous voulons surtout, c'est dinculquer aux jeunes de 17, 18 et 19 ans qui nous quittent des idées sérieuses, des convictions arrêtées, des principes solides de religion et de vertu. Nous avons surtout à coeur l'éducation morale du jeune homme. Nous savons les pièges subtils et les dangers nombreux qui se dressent au sortir de l'école — quand nous apprenons la défaillance de tel ou tel ancien qui laissait présager un avenir souriant — un glaive de douleur transperce notre coeur.

Au contraire voyons-nous tel ou tel autre lutter courageusement, marcher le front haut, dédaignant rire et sarcasme, fier de l'enseignement religieux de ses maitres — une joie indescriptible nous transporte.

Oui, Monseigneur, l'Académie a conservé jalousement comme un héritage sacré, la tradition léguée par son fondateur et ses successeurs: de former le coeur de la jeunesse, de façonner ce moule si fragile à l'image de Jésus Adolescent."

MGR G FORBES

Invité à adresser la parole, Mgr Guillaume Forbes dit combien il est heureux de prendre part aux fêtes du 10e anniversaire d'existence du Cercle Ozanam. "C'est une excellente occasion, dit-il, pour tous ceux ici présents d'exprimer leur reconnaissance aux Frères qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse.

Mgr Forbes se réjouit de l'expansion de l'oeuvre des Frères des Ecoles Chrétiennes dans la région, expansion qui se manifestera tout d'abord par l'inauguration d'un Juvénat à St-Joseph d'Orléans. "Les fêtes du cercle Ozanam coïncident exactement avec l'anniversaire de la mort de St-Jean-Baptiste de la Salle." Mgr Forbes rappelle qu'il est lui-même un ancien élève des Frères à l'Ecole St-Laurent de Montréal. "J'ai beaucoup profité, dit-il, de mon trop court stage sous leur direction."

Dans une allocution, le Chanoine Myrand, fait un éloquent éloge de l'Oeuvre des Frères des Ecoles Chrétiennes. "Des fêtes comme celles-ci, dit-il, sont nécessaires, et même obligatoires, pour témoigner à nos éducateurs toute la reconnaissance qui leur est dûe. Ces Frères dévoués ont pour consolation, et c'est un légitime orgueil pour eux, de voir leurs élèves occuper dans le monde des positions importantes et honorables. Ces éducateurs sont les bras droits des curés. Nous leur confions avec bonheur l'avenir de la jeunesse de nos paroisses."

En terminant, le chanoine Myrand offre de chaleureuses félicitations au cercle Ozanam pour les succès remportés depuis sa fondation et il lui fait des voeux sincères pour l'avenir.

CONCERT-BOUCANE

Le banquet fini, M. le Président pria les convives de monter à la salle des représentations pour assister au concert-boucane.

Le Président dit qu'il était très peiné dannoncer que M. Aimé Guertin ne pourrait assister au concert pour leur adresser la parole.

Cette partie du programme se passa surtout en discours. Le Commandant J. A. W. Labelle du corps des Cadets, dit quelques mots de félicitation ainsi que M. Horace Racine, président du comité régional de l'A. C. J. C. Le Frère Nicétas et M. John Cunningham parlèrent aussi.

Deux élèves de l'Académie surent entretenir les assistants avec des prouesses acrobatiques. Durant un quart d'heure, ils exécutèrent des trucs qui démontraient une agilité surprenante. Ils furent longuement applaudis.

Cette petite réunion, très intime, fut levée par le président qui souhaita aux convives l'aurevoir jusqu'à la soirée.

LA SOIREE

Les fêtes anniversaires se sont terminées hier soir par une soirée publique qui eut lieu à 8 heures 15 en la salle de concerts de l'Académie. Un groupe d'élèves anciens et actuels, interprétèrent avec succès une comédie désopilante en trois actes, par Jacques d'Ars, intitulée "Cousin contre cousin". Tous les acteurs en scène s'acquittèrent admirablement bien de leurs rôles respectifs.

La salle était comble et l'assistance applaudit chaleureusement au succès des artistes de la soirée.

Il y avait un intéressant programme artistique et musical. L'orchestre de l'Académie, dirigée par M. Arthur Laroche, a joué l'hymne national "O Canada" à l'ouverture et plusieurs autres pièces de son répertoire pendant les entr'actes.

M. Marcel Lafortune, jeune violoniste de talent, charma l'auditoire en jouant "Tarantelle", et en rappel, "Gipsy Airs". Son frère, Lucien Lafortune accompagnait au piano.

M. Roland McNicol vint faire valoir ses talents de diseur en interprétant, "Le Christ à l'encan", de Henri Baju, et "Autre version", de Jean Rameau.

Assistaient aux places d'honneur, l'abbé A. Roy, chapelain de l'Académie; l'abbé Limoges, curé de St-Joseph d'Orléans; l'échevin Eric Quéry, le Frère Richard, directeur de l'Académie; l'abbé Clément Gagnon, de l'archevêché; le Frère Alban, directeur de l'Ecole Guigues; le Frère Denis, professeur à l'Académie, et autres.

La distribution des rôles dans la comédie "Cousin contre cousin" était la suivante:

PERSONNAGES

Collineau, rentier . . Elzéar Labelle
Irénée Collineau, son cousin . . . . . Roger Lavergne
Frédéric, professeur d'Irénée . . . . . Henriot Mayer
Pongibault, ami de Collineau . . . . . Edouard Handy
Le Directeur du Conservatoire . . . . . Roger St-Jean
Le Consul de Nicaragua . . . . . Lucien Richard
Toussaint, membre du Conservatoire . . . . . Albert Kingsley
Motet, membre du Conservatoire . . . . . Albéria Cloutier
Delorgue, membre du Conservatoire . . . . . Hector Tessier
Jean, domestique de Collineau . . . . . Georges Dorval
Onésime, domestique du Cons. . . . . J.-Marie Mathé
Amédé, domestique du Cons. . . . . Yvon Renaud
Invité . . . . . Henri Meunier
Invité . . . . . Jacq. Lapointe
Invité . . . . . Georges Dorval
Elève . . . . . Edgar Ouellette
Elève . . . . . Fern. Bisson
Chantre au Conservatoire . . . . . Lucien Renaud

Le souvenir des fêtes du 10e anniversaire de fondation du cercle Ozanam restera longtemps gravé dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté. L'acceuil bienveillant prodigué par les autorités de l'Académie est bien de nature à conserver l'attachement des anciens élèves à leur Alma Mater

À OTTAWA

M. J. Joseph Pelczynski, rédacteur de L'Illustration économique et financière et collaborateur à la Journée industrielle, de passage à Ottawa pour quelques jours, est venu visiter les bureaux du "Droit".

Au Canada depuis quelque temps en voyage d'études, il a déjà visité Québec et Montréal. Dans la capitale, il a été reçu par le premier ministre, par M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, par M. Bostock, président du Sénat, par M. Robb, ministre des Finances, et par d'autres personnalités politiques. Il a également été l'hôte de M. Jean Knight, ministre de France. M. Pelczynski se dit enchanté de l'accueil qui lui a été fait par ces personnages.

Le rédacteur de l'Illustration économique et financière, qui est très renseigné sur l'état industriel de notre pays, recueille des informations de première main sur la situation commerciale, industrielle et agricole du Canada, et étudie la possibilité d'établir des relations commerciales plus étendues entre notre pays et la Fran[illegible].

M. Pelczynski quittera prochainement la capitale et poursuivra son voyage d'études jusqu'à Vancouver.

Société des Conférences de l'Université d'Ottawa.

SOUVENIRS DE FRANCE

Le R. P. Marcellin, O. M. C., d'une manière charmante, évoque le vieux pays de France.

Pour la dixième et dernière fois, en l'année académique 1928-29, la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, offrait au public connaisseur des deux villes, une conférence de choix, faite par un conférencier remarquable.

Le R. P. Marcellin, O.M.C., rappelait, trop brièvement, peut-être, ses souvenirs de France. C'est une parole claire, pittoresque, où brille toujours une pointe de malice, ou un sous-entendu savoureux, une phrase facile aux couleurs nuancées, au rythme calme, qu'il apporte dans la peinture de ses "souvenances".

La conférence fut littéralement hachée de sourires, de rires, d'applaudissements. Les voyageurs imaginaires marchaient de surprises en surprises, et l'excellent guide peut rester assuré qu'ils garderont bonne mémoire de Toulouse!

Cette conférence ni livresque, ni théâtrale, sans pétarades de style ou fracas de symboles, d'une vérité rafraîchissante, sans violence et sans ficelles, où brillaient toutes les grâces de l'esprit, et la forme exquise du styste, le termina d'une manière appropriée, la très prospère année académique 1928-29.

M. R. PELLETIER

M. Rooney Pelletier, secrétaire de la Société des Conférences, présenta le conférencier. Voici textuellement une partie de son allocution: "Le Père Marcellin est né à Lislet, de parents canadiens-français. Après un stage d'école primaire chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, nous le retrouvons au Collège Séraphique Capucin d'Ottawa. Elève brillant, il quitte le Collège pour le noviciat et puis c'est la France le pays des rêves.

Pendant deux ans il est étudiant en philosophie à Carcassone, mais c'est à Toulouse qu'il se fait théologien. Les quatre ordres mineurs lui sont conférés par Mgr Parosseau, préfet apostolique capucin du Galla. Finalement il est élevé à la dignité de la prêtrise, 24 juin 1926. Prêtre, il devient professeur de littérature dans la même institution qui l'a vu pour la première fois démêler les excentricités des conjugaisons latines.

Si "les peuples heureux sont les peuples sans histoire" alors "les hommes heureux sont les hommes de peu d'histoire".

R. P. MARCELLIN

"Si vous voulez bien me suivre, nous allons nous transporter en France, à quelque 700 kilomètres de Paris — Comme il est, cependant, impossible de tout voir et de tout visiter, en un court voyage, et à plus forte raison lorsque ce voyage s'effectue dans les 3 quarts d'heures d'une conférence, je me bornerai à vous dire des souvenirs recueillis dans une ville et dans un village de France." Ainsi débutait la conférence du R. P. Marcellin, après qu'il eut fait quelques remarques préliminaires.

TOULOUSE

Toulouse est une ville, située sur les bords de la Garonne, et compte 200,000 âmes environ. Autrefois elle a joué un rôle assez important, mais l'ancienne capitale du Languedoc est déchu de son ancienne splendeur. Cependant pour les Toulousains, leur ville reste bel et bien capitale — sinon au point de vue administratif — du moins au point de vue supériorité morale ou intellectuelle.

Malgré la physionomie un peu moderne de certains quartiers, elle reste la ville du Moyen-Age et de la Renaissance. Il y a Toulouse neuve et Toulouse vieille. Et c'est dans Toulouse vieille que le conférencier nous conduit.

Ce sont d'abord les galets dont le conférencier nous parle. Ces pavis de galets sont un des traits caractéristiques de la vieille ville: "Les galets sont tout simplement de cailloux polis et aplatis par le frottement et c'est la Garonne qui se charge d'apporter à Toulouse ces matériaux de constructeur, de construction et de pavage". "Sans les galets il n'y aurait pas de Toulouse..."

LA GARONNE

"On l'a chantée la pauvre Garonne, on l'a appelée rigole et ruisseau, on s'est moqué de ce qu'elle aurait voulu faire et n'a pas pu faire c'est-à-dire traverser les Pyrénées, arroser l'Espagne, ou encore boire le Rhône, avaler la Saone et grossir la mer noire. Mais elle n'en a cure, la Garonne, et bien doucement avec un léger murmure et quelques bouillonnements discrets, elle roule vers sa ville préférée son eau, ses galets et ses ambitions déçues". Ce paragraphe est un bel exemple des pittoresques descriptions dont le P. Marcellin a illuminé toute la conférence.

Mais la Garonne n'est pas que belle, son eau a une vertu spéciale. L'expression: "avoir bu l'eau de la Garonne" signifie tout simplement mettre quelques ornements aux faits qu'on raconte, voir la vérité avec un peu de couleurs.

LE TOULOUSAIN

"Caractère enjoué, charmant, quelque peu malin, chanteur et poète délicieux" c'est la première description du conférencier, qui plus loin, en cache une autre quelque peu épigrammatique: "Le Toulousain c'est un chanteur qui n'est pas raisonnable".

L'amour de la musique est très fort chez le Toulousain. Daudet disait: "Vous savez quelle furie des chants ils ont dans le Midi. Dans les rues, quand vous passez, toutes les fenêtres chantent et les balcons vous secouent des romances sur la tête".

LA FETE DU QUARTIER

La description de cette fête est superbe. Je crois ne pouvoir faire mieux que de la citer: "Cette fête dure trois jours. La veille une équipe d'ouvriers se répandent dans la ville pour planter des poteaux et suspendre des oriflammes. Et puis c'est un groupe de jeunes gens qui passe de porte en porte pour recueillir quelques sous ce qui — vous le devinez — sera le salaire des musiciens. Le moment venu le défilé s'organise, musique en tête. C'est d'abord la Toulousaine — chant régional pour la France, chant national pour Toulouse capitale du midi (Ici, le conférencier dit "la Toulousaine" en patois d'abord puis en français"). Les musiciens jouent quelques marches préliminaires puis vient le morceau de résistance qu'on a baptisé du nom de scie. — Cette scie musicale en un air généralement court et qu'on répète à satiété. D'ailleurs on s'efforce de couper un peu la monotonie en variant les timbres instrumentaux qui la disent. D'abord la trompette l'a donnée en solo, puis l'alto la répète, la trombone la reprend, la clarinette la rejoue, la contrebasse conclue et quant tous les instruments l'ont donnée au moins trois fois, alors... on recommence!"

Le conférencier donne quelques notes sur l'accent particulier du pays. Et puis, quand aux lettres, les Toulousains ont de très antiques traditions, car lorsque Richelieu fonda l'Académie Française, il n'eut qu'à copier Toulouse, qui avait son académie, en effet, quelque trois cents ans avant l'institution de Richelieu: "L'académie des jeux floraux". Personne ne pourra oublier le délicieux poème de l'abbé Jean Barthès, dont le premier quatrain:

"Notre monument historique
Allait tomber—c'était fatal—
Alors le Conseil de fabrique
Dit au Conseil municipal"

est resté immédiatement dans toutes les mémoires. — Et le conférencier en passant dépose un hommage aux pieds de la fameuse Clémence Isaure.

Chanteur, poète, causeur, malin il arrive au Toulousain d'être querelleur. Ce n'est guère grave et les plus acharnés des combattants finissent d'ordinaire par rire de leurs querelles.

ENVIRONS DE TOULOUSE

Avec le conférencier nous faisons un petit voyage aux environs de Toulouse, au moyen du "tortillard" surtout. Nous visitons la petite ville de Revel, les campagnes environnantes, mais surtout le château de Vaudreuil, encore en la possession d'un des descendants de nos anciens gouverneurs. — Et puis, plus loin encore du vallon de St-Fénol, en face des montagnes noires — nous nous reposons sur l'herbe fraiche pour rêver.

Et la question vient naturellement. "Les francais ont-ils gardé la foi de leurs ancêtres." Question délicate! que le conférencier ne touche qu'avec crainte, mais sa réponse est bien celle d'un prêtre, d'un apôtre zélé "Sans doute la France est un singulier mélange de bien et de mal, mais vous me pardonnerez, vous mes compatriotes, si je veux me représenter la France sous les traits du grand Soldat que pleure le monde entier, si je veux résumer mes souvenirs comme aussi mes espérances dans le crucifix que serrait ses mains glacées au soir de sa longue et belle vie de soldat, de Chrétien et de Francais".

PRINCIPAUX ASSISTANTS

Nous avons noté, dans l'auditoire distingué: M. Séraphin Marion, président de la Société des Conférences, M. Georges Gonthier, auditeur-général, R. P. F.-X. Marcotte, O.M.I., exrecteur de l'Université d'Ottawa, R. P. Frederic, O.M.C., R. P. Fernand, O.M.C., R. P. Joseph, O.M.C., R. P. J. Gravel, O.M.I., R. P. J-Ernest Renaud, O.M.I., aumônier de la Société RR. PP. Cornellier, O.M.I., et Toupain, O.M.I., Laferté, O.M.I., RR. PP. Marie-Raymond, O.F.M., et Marie-Théodore, O.F.M., commissaires de Terre-Sainte au Canada, Rev Father Cassidy, M. et Madame G. de L. Taché, Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, M. Ernest Bilodeau, M. Amédée Buteau, M. et Madame G.-H. Cagnat, M. et Madame E. Aucouturier, M. et Madame A.-J. Pelletier, M. Sidney Cook, Dr J.-B. Delisle, M. A. Drouin, etc., etc.

Rooney PELLETIER,
Secrétaire.

TOUS LES CONVOIS TORONTO-OTTAWA SONT EN RETARD

L'INONDATION DANS LE CENTRE DE LA PROVINCE DESORGANISE LE SERVICE DES CONVOIS ENTRE TORONTO ET OTTAWA, AUCUN DES CONVOIS VENANT DE TORONTO N'EST ENTRE EN GARE DE VENDREDI SOIR A HIER APRES-MIDI.

Les inondations dans le centre de la province ont désorganisé le service des chemins de fer sur fin de semaine. Pas un des convois venant de Toronto n'est arrivé à Ottawa de vendredi soir à dimanche après-midi. Le premier convoi de passagers venant de la ville Reine est entré en gare à 1 heure 10 hier après-midi. Le service d'Ottawa à Toronto n'a pas été interrompu, mais tous les convois ont dû faire un détour par la route du nord.

Même le convoi arrivé hier après-midi de Toronto était en retard de cinq heures et vingt minutes. Ce retard a été causé par un détour de 150 milles nécessité par la condition des terres inondées. Ce convoi est passé par Port McNichol et Peterboro.

Le deuxième convoi venant de Toronto à entrer en gare a été le Canadien National numéro 8, attendu à 7 heures 45 dimanche matin. Il n'est arrivé à Ottawa qu'à 3 heures 25 hier après-midi. A 5 heures 15, le convoi du Canadien Pacifique, venant de Prescott, est entré en gare, en retard d'une heure. Il est retourné immédiatement pour faire un deuxième voyage, arrivant à Ottawa à 10 heures 5 hier soir.

Ces quatre trains transportaient plusieurs citoyens d'Ottawa et de la région que l'inondation avait retardés de plusieurs heures dans l'exécution de leurs projets. Peu de ces voyageurs ont pu constater personnellement le caractère périlleux des inondations, mais le retard qui leur fut causé était suffisant pour qu'ils comprennent que le bouleversement était très accentué. Tous les voyageurs ont fait l'éloge des officiers du Pacifique Canadien et du Canadien National qui ont fait tout en leur possible pour rendre le trajet aussi confortable que possible, malgré le retard imposé à plusieurs services.

Un récit très détaillé a été fait par une dame d'Alexandria Bay, revenant à Ottawa après avoir séjourné pendant quelque temps à Détroit. Elle est revenue à Ottawa dans le convoi numéro 8 du Canadien Pacifique qui entra en gare peu après midi hier.

"Nous avons quitté Toronto à 12 heures 15 samedi soir", dit-elle, "et n'avons fait que ramper tout le long du trajet. Le convoi a marché très tranquillement jusqu'à ce que nous atteignions Peterboro. Ce fut une nuit d'énervements pour les passagers susceptibles de s'énerver facilement. Pratiquement personne n'a dormi dans le wagon que j'occupais. Nous craignions qu'à toute minute le convoi déraille ou passe sur un pont inondé. Tout le monde était sur le qui vive. Nos craintes ont été augmentées par une terrible tempête électrique. Le personnel du convoi a fait tout en son pouvoir pour apaiser les craintes des pasagers. L'un des officiers m'a déclaré n'avoir pas fermé l'oeil depuis trois jours. Notre convoi n'avait pas de wagon réfectoire. Nous n'avions à notre disposition qu'un demi wagon, capable de recevoir 14 personnes en même temps. Je n'ai pu réussir à avoir mon déjeuner moi-même avant midi. A cette heure il ne restait pratiquement plus d'aliments sur le convoi. Malgré ces nombreux inconvénients nous nous sentions privilégiés après avoir appris que de nombreux accidents étaient survenus à d'autres convois".

Le convoi numéro 8 du Canadien National, attendu à Ottawa à 7 heures 25 dimanche matin et arrivé à 3 heures 25 l'après-midi était à la remorque de deux puissantes locomotives. Ses ingénieurs étaient M. Joseph Côté et M. Joseph Ingrim, de Toronto. M. Phil. Gleeson, de Toronto en était le conducteur. Ce convo a suivi la route de Lindsay afin d'éviter les inondations.

Au nombre des passagers sur ce convoi étaient: Mlle Agnes McPhail, députée de South Grey au parlement fédéral; l'hon. E. A. Dunlop, député de Pembroke au provincial et ministre sans portefeuille; P. J. Nolan, F. L. Murphy, W. J. Neale, MM. A. Gratton, de Plantagenet, S. Choquette, de Hawkeshury et C. A. Latour, 67 rue Osgoode, tous trois inspecteurs d'écoles.

Pratiquement toutes les personnes nommées ont quitté Toronto pour Ottawa à 11 heures 15 vendredi soir. Ils se rendirent jusqu'à Whitby où tous se réveillèrent pour constater que le convoi était arrêté. Les passagers apprirent alors que l'inondation avait atteint la route en avant d'eux et le convoi demeura à cet endroit le reste de la nuit. Plusieurs de ceux qui furent retardés par les inondations étafent des instituteurs d'Ottawa, revenant de l'assemblée annuelle de leur association à Toronto. Les inspecteurs mentionnés revenaient d'une conférence des inspecteurs à Toronto.

Mlles Paradis et Proulx feront la distribution

Mlle Jeanne Paradis et Mlle Flora Proulx ont accepté de faire la distribution des livrets pour le voyage à Ste-Anne de Beaupré qui sera l'un des principaux prix à la grande Kermess de St-Jean-Baptiste. Cette Kermesse que l'on organise actuellement très activement aura lieu à la salle St-Jean-Baptiste du six au dix-huit mai.

BON CONSEIL D'UNE MERE DE SEPT

Elle recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Toronto, Ont.—"J'ai commencé à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour les nerfs et autres maux, et après la première dose, je me sentais différente. Depuis 6 mois, on me dit que j'ai l'air d'avoir 25 ans, bien que j'en aie 47, et mère de sept enfants. J'ai pris le Composé Végétal régulièrement, pendant quelque temps, je dors bien, me lève à bonne heure et me sens jeune." — Mme McKee, 18 ave. Laurier, Toronto, Ont.

Charles Ogilvy Limited

CARNAVAL de TISSUS LAVABLES

Les motifs modernes sont la vogue dans les cotonnades de 1929

Ces nouvelles contonnades sont ravissantes et jouiront d'une grande vogue. Les dispositions sont fascinantes et variées. Des dessins fleuris ou géométriques se présentent en petites conceptions, à couleurs vives, sur textures fines.

Voiles Rayons

Voiles rayons d'une très bonne qualité et très attrayants, d'un fini lustré et transparent, avec fleurs exotiques brillantes sur fond foncé, ou blanc et nuancé avec petites dispositions fleuries modernes. 36 et 40 pcs de largeur.

$1.50

Toiline Imprimée

Très chics pour robes de villégiature, manteaux et ensembles. Ce tissu fini toile se présente en dispositions imprimées de couleurs bon teint sur fond blanc ou huitre. 36 pcs de largeur.

75c

Piqué Imprimé

Un des tissus en vogue de cette année. Pour robes de tennis ou de sports, manteaux, etc. A dispositions modernes de couleurs bon teint.

50c, 65c

Tissu Eponge

Tissu panier, très approprié aux vêtements sportifs. Il se présente dans les dispositions de plaid et quadrillé sauté en combinaisons de fauve avec brun, rose avec poudre, gris, mauve avec noir et gris avec noir. 36 pcs de largeur.

85c

Gabardine de Coton

Pour ensembles d'été, gabardine imprimée, en dispositions modernes en vogue, très chic. 36 pcs de largeur.

95c

Longueurs pour Vareuses (Smocks)

A dispositions de roses, coquelicots, groupes de fleurs, en teintes vives. Ces longueurs pour vareuses (smocks) se présentent en effets de cretonne et servent pour gilets de plages ou vareuses (smocks). 3½ verges de longueur.

$1.95

Fleur de Chine Imprimé

Ce nouveau tissu confectionnera de ravissantes robes sans la nécessité des conceptions variées. Ses dessins modernes sont évocateurs du printemps. 36 pcs de largeur.

$1.50

Ce tissu se présente aussi en chics effets rayés, en teintes vives. 36 pcs de largeur.

$1.35

Crêpe Nouveauté Spécial, 79c

Nous l'avons acheté à prix réduit et nous l'offrons à ce prix spécial. Fascinant crêpe à dispositions géométriques et fleuries sur fonds pâles et foncés.

Très fascinant, en teintes pâles et fascinantes dispositions. Vous ne manquerez de l'admirer lorsque vous le verrez. Il est très approprié à la confection des vêtements d'été. Pour chics petites robes d'enfants et les vêtements portifs ou les robes fascinantes et fraiches pour l'après-midi. Un bel assortiment à votre choix.

Tissu Imprimé Gauffré

Très populaire pour manteaux et ensembles d'été. Ce nouveau tissu se présente en coloris vifs bon teint. 36 pcs de largeur.

95c

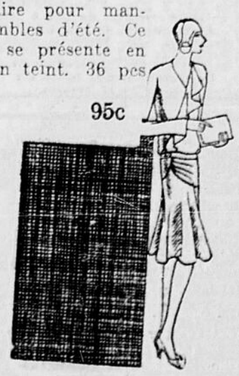

Tissu Panier Imprimé

Un autre nouveau tissu en texture nouveauté, avec dispositions fleuries modernes, très en vogue pour manteaux et ensembles.

75c

Crêpe Nouveauté Exclusif

Dispositions modernes des plus chics, en combinaisons de teintes très originales, très fascinantes. 36 et 38 pcs de largeur.

$1.95

Nouveau Crêpe

Pour les chics robes d'après-midi, du crêpe nouveauté, très seyant, et les plus ravissantes combinaisons de teintes. 36 pcs de largeur.

$1.25

Crêpe Nouveauté

Pour chics robes lavables, ce crêpe en coloris bon teint est des plus appropriés. Gros effets de ballons ou petits dessins de fleurs. 36 pcs de largeur.

95c

Dimity de Couleurs Inaltérables

Pour robes d'enfants ou de maisons. Dimity frais en nouvelles dispositions fleuries ou à pois. 36 pcs de largeur.

45c, 60c

Nouveaux Tissus Imprimés Anglais

Pour rompers, robes d'enfants ou robes d'intérieur, tissus imprimés anglais d'une excellente qualité, en coloris bon teint, en une profusion de petites dispositions et dessins variés.

35c, 39c, 50c

Valuray

Un tissu rayon lustré pour costumes, jupons, lingerie ou robes tailleurs. Vous avez le choix dans une profusion de teintes, y compris blanc et noir. 36 pcs de largeur.

75c

LE DROIT OTTAWA LUNDI 8 AVRIL 1929 9

FINANCE - COMMERCE - MARCHES - INDUSTRIES - DERNIERES DEPECHES

BOURSE DE TORONTO

FERMETURE DE SAMEDI

TORONTO, 6. — Ventes et fluctuations des valeurs à la Bourse locale aujourd'hui:

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
50	Atla Pac. Grain	51	51	51
5	" prio.	100	100	100
270	Con. Baker.	31½	31¼	32½
21	Bell Tel.	162	162	162
315	Brazilian	60	58¼	59
10	Brantford prio.	22	22	22
5	Brompton	43¾	43¾	43¾
25	B.C. Pow. "A"	49	49	49
29	B.E. Stl 2e prio.	7	7	7
10	C. Bd 'B' prio	104	104	104
10	C. Can. 1e prio	90	90	90
65	" 2e prio.	22⅛	22	22
20	Can. Cement	29	29	29
33	" prio	96¾	96	96¾
10	C. Brew. Corp.	22	22	22
10	C. G. El. prio.	57¾	57¾	57¾
90	C. Gyp. & Ala.	110½	110	110
10	C. P. R.	235	235	235
10	City Dairy	64	64	64
100	Mas.-H. priv.	4.00	4.00	4.00
5	H. Wheels prio	102	102	102
10	Hunts "B"	33	33	33
5	Goodyear prio.	108½	108½	108½
60	Hayes Wheels	56½	54	56½
5	Hunts "A"	32	32	32
5,975	Int. Nickel	48½	47½	48⅛
35	Kelvinator	9	9	9
5	Loblaw	90	90	90
35	Massey-Harris	71	70	70½
10	" prio.	110¼	110	110¼
50	Moore	29	29	29
170	Page Hersey	130	128	128
145	Pressed Metals	25	24¼	24¼
31	Simpson prio.	101	101	101
35	Stan. Chem.	48	46	46
135	Steel of Can.	54	53½	53½
565	Walkers	72¾	71½	72
55	Weston	102	102	102
65	W.C. Flour prio	104¼	104¼	104¼
	HORS-LISTE			
475	Brit. Am. Oil	49	48	48
25	Blue Ribbon	42	42	42
25	B. Ribbon prio.	49	49	49
95	Can. Malting	27½	27	27
10	Carlings	21	21	21
30	Can. Vinegar	35	35	35
260	Dist. Seagrams	20	19	19
70	Durant	19	19	19
180	Dom. Power	65	65	65
15	Eng. El. "B"	28	25	28
5	Farmers' Dairy	34	34	34
100	Foothills	7.25	7.25	7.25
20	G. W. Saddlery	23½	23	23
45	Goodyear	329⅞	325	329⅞
15	Ham. Bridge	63½	63½	63½
35	" prio.	90	90	90
400	Home Oil	18.00	18.00	18.00
170	Imperial Tob.	10½	10¼	10¼
21	McColl-Front.	31¼	31	31
20	Mercu. M. prio.	93	93	93
1,455	Imperial Oil	106	105	105¾
4,650	" (Nouv.)	27¾	27¼	27¾
245	Super Test	35½	34¼	34¼
25	" V. T.	31	30	30
510	Serv. Stat.	77	76	76
10	Thayers prio.	37½	37½	37½
1,125	Inter. Pete	56	54	54⅝
35	Robinson Cone	29¾	29½	29½
31	R. Simp. prio.	104	104	104
15	Un. Fuel prio.	83	83	83
15	Volcanic Oil	40	40	40
12	" priv.	1.75	1.60	1.75
240	Waterloo	25	25	25
10	Shawin. priv.	3.85	3.85	3.85
1,125	Int. Pete (N.)	29¼	28¾	28¾
25	Power Corp.	101½	101½	101½
25	Dom. Tar prio.	88	88	88
25	Beatty	44	44	44
30	" prio.	100	100	100
	BANQUES			
3	Commerce	349	349	349
55	Dominion	266	265	265
11	Imperial	262	260	262
3	Royal	364	362	362

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilité Publiques inscrites à la Bourse de Montréal.

	Drv. taux	Prix Appr.	Rend P.C.
Abitibi prio.	6	82	7.32
Alb. Pac. Grain prio	7	100	7.00
B. C. Power A	$2	48	4.17
Belgo C. Pap. prio.	7	104	6.73
Bell Telephone	8	161¼	4.96
Brazilian	$2	58¾	3.40
Building Prod. "A"	$1.60	38	4.21
Brompton	$2	44	4.55
Can. Brewing	$2	23	8.70
Can. Bronze prio.	7	110	6.36
Can. Car prio.	7	140	5.00
Can. Cement prio.	6½	97	6.71
C. Fdys & F. "A"	$1.50	24	6.25
Can Nor. Powerpfd	7	107	6.54
Can. Convetrers	7	101	6.93
Can. Cottons	8	112	7.14
" prio.	6	101⅓	5.91
C. Fair. Morse prio.	6	98	6.12
Can. Gen. El. prio.	7	60	5.83
(Valeur au pair $50.)			
*Can. Indust. Alco.	$1.52	36	4.22
Can Loco pfd	7	90	7.78
Can. Malting	$1.50	26⅝	5.66
C. Steamships prio.	6	96	6.25
C. P. R.	10	234	4.27
*Dom. Bridge	$2.60	98	2.65
Dom. Engineering	$4	95	4.21
Dom. Glass	7	165	4.24
" prio.	7	125	5.60
Dom. Textile	$5	98	5.10
" prio.	7	125	5.60
Fraser Co.	$1	66	1.51
Goodyear prio.	7	107	6.54
Chas. Gurd	$2	40	5.00
Hollinger	13	7.50	8.67
(Valeur au pair $5)			
*Imp. Oil	$1	105½	.95
*Imperial Tob.	6	11	2.73
(Valeur au pair $5.)			
Inter. Nickel	80c	48¼	1.65
Inter. Util. "A"	$3.50	43	8.14
Jamaica P. S. pfd	7	114	6.14
Lake of the W. prio	7	118	5.93
" com.	$3.20	57	5.61
Massey-Harris pfd	7	111	6.31
" com.	$3	70	4.29
Mont. Cottons	6	125	4.80
" prio.	7	123	5.62
Mont. Power	$2.40	100⅞	2.38
Mont. Tramways	10	188	5.32
Nat. Breweries	$4	137	2.92
" prio.	7	127	5.51
National Brick prio.	6	36	8.34
*Ogilvie	$8	590	1.30
" prio.	7	135	5.19
Ontario Steel	$1.60	30	5.33
" prio.	7	120	5.83
Ottawa Power	6	120	5.00
Ot. & H. Pow. prio	7	100¾	6.95
Page-Hersey	$4	127¼	3.14
" prio.	7	200	3.50
Penmans	$4	100⅓	3.98
" prio.	6	109	5.50
Port Alfred prio.	7	98	7.14
Power Corp. prio.	6	100	6.00
Price Bros.	2	72¼	2.77
" prio.	6½	104½	6.22
Quebec Power	$2	75½	2.65
Shawinigan	$2	74	2.70
Sherwin Williams	6	225	2.67
" prio.	7	123	5.69
So. Can. Power prio	6	109	5.50
St. M. Valley prio.	7	97½	7.18
*Steel of Canada	$2	53½	3.74
" prio.	$2	49	4.08
Tooke Bros. prio.	7	73	9.59
Tuckett Tobacco	4	130	3.08
" prio.	7	120	5.83
United Sec. prio.	6	104	5.77
Viau prio.	7	85	8.24
*Walker (Hiram)	$2	73	2.74
Wayagamack	$3	74½	4.03
W. Groc. prio.	7	90	7.78
Winn. Electric prio.	7	105	6.67

LE NIVEAU DU MARCHÉ

NEW-YORK, 8.—Voici les cotes moyennes des titres représentatifs des groupes industriels, ferroviaires et d'utilités publiques de la Bourse de New-York:—

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Ut. P
Samedi	213.5	132.0	207.7
Vendredi	213.3	131.2	207.8
Il y a une semaine	Congé		
Il y a un an	Congé		
Maximum, 1929	223.5	141.2	222.9
Minimum, 1929	201.8	128.6	193.1

Total des ventes: 1,615,090 parts.

LES PRODUITS DE LA FERME

MARCHES DES BETES A CORNES

TORONTO vendait les bêtes à cornes sur un marché peu actif mais stationnaire, et vers la fin de la semaine on recevait quelques petites quantités de bovins. Quelques bouvillons pesants de choix rapportaient $10 à $10.25, tandis que ceux de bon poids et les génisses donnaient $8 à $9.75. Les vaches se vendaient 25c de moins pour les meilleures; les bonnes donnant, à la fermeture du marché, $7.25 à $8.25 et celles de qualité assez bonne aussi bas que $6. Les animaux pour la mise en conserves se vendaient $4 à $5.50 et les taureaux $6.25 à $8. Quelques groupes de mi-gras et de bovins d'engrais se vendaient bien de $7.50 à $8.75 et les vaches maigres, choisies pour être envoyées à l'herbe, rapportaient $5.50 à $6.50. Les vaches laitières et les vaches pleines se vendaient très bien $100 à $120 chacune pour les meilleures. Les jeunes boeufs se vendaient lentement de $9.50 jusqu'à $12 les cents livres. Les ventes totales pour la semaine se chiffraient à 4,600 bêtes à cornes.

MONTREAL vendait que 477 bêtes à cornes, mais la demande n'était pas très active. Les bons bouvillons se vendaient $9.50 à $10; les moyens $8.75 à $9.25 et les communs aussi bas que $7.50. Quelques génisses de boucherie de bonne qualité seulement furent offertes et elles donnèrent $8.50 à $9. Les vaches de qualités commune et moyenne se vendaient $5 à $7.25; une charge de wagon venant des provinces des Prairies se composait d'animaux assez charnus et se vendait $7.50 et les bonnes vaches de boucherie $7.50 à $8. Les animaux pour la mise en conserve et la coupe se vendaient $3 à $4.50 et les taureaux $5.50 à $8.50.

MARCHES DES VEAUX

TORONTO vendait 1,700 veaux, dont 500 allaient aux Etats-Unis. Les ventes se faisaient bien aux prix réduits de la semaine dernière; les bons veaux de boucherie donnant $15 à $16 les cents livres; les légers et les moyens $9 à $14.50.

MONTREAL offrait 3,412 veaux sur un marché actif à l'ouverture. Les meilleures ventes atteignaient $12; les veaux moyens $10.50 à $11.50 les cents livres. Le marché devient plus avantageux après la journée de lundi et les meilleurs groupes donnaient $11.50 — la majorité de $9.75 à $10.75. Vers la fin, le commerce était tranquille et les prix environ $1 de moins. Les veaux communs donnaient $8 et les veaux d'herbe $6 pour la plupart.

MARCHES DES PORCS

TORONTO n'avait que 4,500 porcs et cette petite quantité semblait régler la condition du marché. Les prix augmentèrent de 25c; à la fermeture les porcs se vendaient $12 f. à b. ou $13 pesanteur sur wagon. Les porcs de choix donnaient $12.75.

MONTREAL vendait 1,923 porcs. Les ventes à l'ouverture se faisaient sur une base de $12.75 à $13; on obtenait sur un marché $13.25 où on en offrait très peu. Après la journée de lundi, les porcs de bonne pesanteur donnaient $13 nourris et abreuvés, non classés. Des charges mélangées et les pesants obtenaient $12.50 à $12.65; les porcs d'engrais jusqu'à $14 et les truies $9.50 à $10.

MARCHES DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

TORONTO vendait que 250 moutons et agneaux; à date, l'arrivage le moins considérable de l'année. Quelques sujets de l'année dernière furent vendus de $10 à $14.50 les cents livres, et quelques agneaux du printemps donnèrent $12 à $17. Les moutons se vendaient $1 de moins, $8 à $9. Environ 800 agneaux de l'Alberta arrivaient aux Cours, mercredi, mais ils furent expédiés à Buffalo.

MONTREAL vendait 91 moutons et agneaux sur les deux marchés. Quelques agneaux du printemps pesant environ 40 livres, se vendaient $16 chacun, mais les agneaux plus légers donnaient environ $7.50. Les antenais communs se vendaient $10 à $11 les cents livres, et les moutons se maintenaient ferms d $7 à $8.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 8. — Le marché local des pommes de terre a été ferme au cours de la semaine dernière et les prix se sont faiblement améliorés. Les dernières ventes samedi se sont faites aux prix suivants: Montagnes Vertes du Nouveau Brunswick, 50 sous le sac de 90 livres; pommes de terre blanches de l'Ile du Prince Edouard 65 sous le sac de 90 livres et Montagnes Vertes de l'Ile du Prince Edouard à 70 sous le sac de 90 livres, prise au wagon et sur voie. Les pommes de terre de l'Ile du Prince Edouard se vendaient de deux à trois sous plus cher pour livraison que sur le marché local.

LES VOLAILLES

MONTREAL, 8. — Le marché des volailles est revenu au normal après l'activité de la fête de Pâques. Mais les ventes sont assez nombreuses et les affaires, d'une façon générale, ont meilleure allure que l'an dernier; ainsi la maison de gros Langlis & Cie rapporte une augmentation de 13 pour cent de son chiffre de ventes comparativement à l'an passé. Les prix ont été soutenus et n'ont pas changé.

MARCHES A BESTIAUX

MONTREAL, 8:—Arrivages de bêtes à cornes, 492. Cotes: bons bouvilons, de $9.75 à $10.65; moyens, de $9.00 à $9.50; communs, de $8.50 à $9.00. Génisses de boucherie, bonnes de $8.00 à 9.50; moyennes, de $8.25 à $8.75; communs, de $6.00 à $8.00. Vaches de boucherie, bonnes, de $8.00 à $8.50; moyennes, de $6.00 à $7.50; de conserve, de $3.00 à à $3.50; de boucherie, de $3.75 à $4.75. Taureaux de boucherie, bons de $7.50 à $8.00; communs, de $6.00 à $7.50.

Arrivages de veaux, 1,471. Cotes: bons veaux, de $8.90 à $9.50; moyens, de $8.00 à $9.00; communs, de $7.00 à $8.-25.

Arrivages de moutons, 155. Cotes: brebis, de $7.00 à $8.00; agneaux communs, de $9.00 à $9.50.

Arrivages de porcs, 1,697. Les porcs étaient en bonne demande et les prix un peu plus forts. La plupart des ventes se sont faites de $13.00 à $13.25 et jusqu'à $13.40; les truies étaient cotées de $9.50 à $10.00.

MARCHÉ DES MINES

Commentant le marché des mines au cours de la matinée, Arthur-E. Moysey and Company, courtiers en valeurs minières, 14 rue Metcalfe, Ottawa, disent ce qui suit:—

Le marché a été excessivement calme ce matin. Abana a été le point faible de la liste, se vendant de 1.80 à 1.60. Nickel de 48.25 à 47.75; Noranda de 53.00 à 52.50; Dome Mines à 9.25; Falconbridge de 10.90 à 11.00; Hollinger de 7.30 à 7.35; Hudson Bay à 19.00; Lake Shore de 26.00 à 26.25; McIntyre à 19.00; Pend Oreille de 8.60 à 8.75; Sherritt Gordon de 8.75 à 8.65; Sudbury Basin de 9.30 à 9.50; Teck Hughes de 9.10 à 9.15; Treadwell à 12.50; Ventures de 10.60 à 11.00.

Amulet de 1.68 à 1.65; Aconda à 13½; Amity de 35 à 36; Barry Hollinger de 32 à 33; Bidgood de 40 à 42; Central Manitoba de 53 à 50; Graham Bosquet de 18 à 17; Granada de 17½ à 18; Howey de 1.26 à 1.33; Jackson Manion à 13; Kirkland Lake Gold de 1.16 à 1.12; Kootenay à 16; Malartic de 54 à 52; Mandy de 1.53 à 1.56; Manitoba Basin de 50 à 48; McDougall de 56 à 55; Moffatt Hall à 13; Mining Corporation de 4.55 à 4.70; Newbec de 33 à 31; Nipissing à 2.75; Pioneer de 45 à 47; Premier de 1.70 à 1.65; Stadacona à 11; St-Anthony à 38; San Antonio de 13 à 14; Siscoe de 70 à 71; Sylvanite à 1.80; Thompson Cadillac à 21; Towagmac de 2.10 à 2.15; Vipond de 1.06 à 1.07; Wright Hargreaves de 1.90 à 1.91.

Associated Oil de 3.70 à 3.50; Dalhousie de 5.40 à 5.30; Home de 18.25 à 18.75; Mayland de 5.60 à 5.25; South West Pete de 4.50 à 4.25; Wainwell de 39 à 42.

Le marché à une heure cet après-midi était très calme et soutenu.

Les ferroviaires sont en demandent à New-York

LES FERROVIAIRES ET LES ACIERS SONT L'OBJET DE BONS ACHATS AU DEBUT. — QUELQUES VALEURS RESTENT FAIBLES.

NEW-YORK, 8 (Wall Street à l'ouverture) — Des bons achats des titres ferroviaires ont caractérisé les débuts de la session de la Bourse locale ce matin. Chesapeake and Ohio a monté de trois points à 229 un nouveau sommet et Père Marquette et Norfolk and Western ont ouvert avec des gains de trois points et trois points 1-4 respectivement. Les aciers ont été aussi en bonne demande; Superior a fait un gain initial de deux points et Bethlehem Steel et Ludlum Steel ont fait des gains d'un point chacun.

Les premiers achats se sont concentrés surtout sur les ferroviaires, anticipant une solution favorbale du problème de l'évaluation du prix de passage de sept sous sur les tramways de l'Interboro Rapid Transit Company. Southern Railway, Western Maryland ordinaire, hicago and Great Western de priorité, Third Avenue Railway et Interboro ont fait des gains variant de deux à trois points et demi au cours de la première demi-heure des transactions.

Les aciers ont continué de monter à cause des bons rapports de la production actuelle et d'une prédiction au sujet d'une grande augmentation des commandes non remplies de la United States Steel Corporation; le rapport de cette compagnie sera publié mercredi à midi.

American Express a monté de cinq points à 400 un nouveau prix-record comparativement à un bas prix de 280 en 1928; National Cash Register, Safeway Stores, Commercial Solvents, Air Reduction, American Can, General Electric et Beechnut ont réussi des avances variant de deux à quatre points.

Il y eut quelques points faibles. Texas and Pacific a faibli de trois points et Midland Steel Products de priorité, Alleghany Corporation et Missouri de priorité ont baissé de deux à deux points et demi; Anaconda Copper a perdu un point 1-4.

Les changes étrangers ont ouvert d'une façon ferme avec la livr anglaise cotée légèrement à la hausse à $4.85 1-2.

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS

COMMENTAIRES SUR LE DERNIER RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS. — CHIFFRES ENCOURAGENTS.

"L'information Financière publiait récemment un premier-Montréal en marge au dernier rapport annuel de la Société des Artisans. Les Commentaires de notre confrère de la métropole sont intéressants à plus d'un point de vue:—

"Le cinquante-deuxième rapport annuel de la Société des Artisans Canadiens-Français vient d'être publié. C'est un document qui mérite plus qu'un coup d'oeil superficiel. On a assez dit et répété que le Canadien-français n'était pas apte aux affaires, qu'il ne pouvait s'unir pour organiser quelque chose de solide et de durable, qu'il fait bon citer des chiffres pour réfuter cette assertion fausse.

"Comme nombre d'entreprises de chez-nous, la Société des Artisans a débuté fort modestement il y a plus de cinquante ans. Se figure-t-on ce qu'il fallait de courage et les sacrifices nombreux que l'on dut s'imposer il y a un demi-siècle pour fonder une entreprise de ce genre? Les capitaux n'étaient pas considérables à cette époque; les bienfaits de l'assurance étaient peu connus; le principe de la mutualité n'était qu'un mot, bref tout était à faire: l'éducation avant la vente.

"Les fondateurs ont probablement passé de mauvais jours, voire même des nuits agitées mais ils ne se sont jamais découragés. Nous récoltons aujourd'hui le fruit de leurs labeurs.

"Pour l'année 1928 la Société des Artisans a réalisé des recettes totales de $11,744,052, tandis que ses déboursés n'ont été que de $1,055,30. Il est donc resté une somme de $11,-744,052 qui a été répartie entre la Caisse des contributions au décès, la Caisse des maladies, etc. et il est finalement resté un surplus de $731,-740.83 pour toute l'année. Ce sont là des chiffres qui sont assez éloquents.

"D'autres part, au 31 décembre 1928, l'actif total de la Société, était de $10,738,421 comprenant, entre autres, $668,807 de prêts aux fabriques, $1,609,135 de prêts aux corporations épiscopales et aux communautés religieuses, $1,321,979 de prêts hypothécaires, $1,473, 301 de prêts aux Commissions scolaires, $3,542,320 aux municipalités et le reste comprenant des obligations du gouvernement fédéral, de prêts aux sociétaires, etc.

"A l'heure actuelle la Société compte, dans ses rangs, 60,275 adultes et 12,330 enfants. Elle a payé en réclamations au cours de l'année 1928, $528,591.50.

"On aura, par ces chiffres, une idée des affaires que fait cette société qui est la plus importante du genre au pays.

"Cette Société a, depuis plus de cinquante ans, fait un bien immense dans tous les endroits ou elle a exercé son activité. Elle a groupé non seulement dans la province de Québec où c'était naturellement assez facile, mais aussi dans les Etats-Unis, les autres provinces et aux Etats-Unis, nombre de Canadiens-français. Sous ce rapport elle a fait un bien incalculable.

" On ne peut que souhaiter à cette Société de continuer à marcher dans la voie du progrès où elle s'est engagée. Pour cela il ne faudrait pas compter uniquement sur le travail des officiers et des directeurs mais bien surtout sur la bonne volonté de tous les nôtres. S'il est une société qui mérite leur encouragement c'est bien celle-là. D'ailleurs, comme on pourra le constater par les chiffres cités plus haut, leurs capitaux sont amplement."

BOURSE DE PARIS

PARIS, 8:—Les prix se sont améliorés en Bourse aujourd'hui. Rentes trois pour cent, 73 francs; emprunt cinq pour cent, 99 francs et 30 centimes; le change sur Londres, 124 francs et 21 centimes 1-2; le dollar américain a été coté à 25 francs et 58 centimes 3-4.

LES CHANGES

NEW-YORK, 8 (midi) — Les changes étrangers sont stationnaires; taux de la demande, en sous: Angleterre $4.85; France, $3.90 7-16; Italie, 5.22 11-16; Allemagne, 23.69 1-2; le dollar canadien fait escompte de 5-8 d'un pour cent.

FERMETURE D'AUJOURD'HUI

Cotes fournies par Geoffrion & Cie, 18 rue Elgin

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	DERNIERES VENTES
Amer. W. Works	83
Atchison	197½
American Can. Co.	128¼
Allied Chemical	87¼
Am. Tel. & Tel.	218⅞
A. Locomotive	116
Anaconda Copper	142¼
Baltimore & Ohio	125
Bethlehem Steel	109
Canadian Pacific	236⅞
Chrysler Corpn	93½
Coca-Cola	130⅛
Cont. Motor	20⅝
Congoleum	23⅜
Consolidated Gas	101⅛
Dupont	175¾
Fam. Players	63⅛
Fleischmann	70½
Freeport Texas	44½
General Asphalt	67
General Electric	228
General Motors	84⅝
Granby Mining	94
Houston Oil	98¾
Howe Sound	71½
Hudson Motors	86¼
Hup. Motors	62⅝
Kenn. Copper	83¾
Intern. Harv.	103¼
Intern. Nickel	48
Mack Trucks	102¼
Marland Oil	41⅞
National Dist.	43
Packard Motors	128½
Phillips Petr.	41
Pullman	81½
Radio Corpn	96¾
Remington Ran	30
S. Dairies "A"	35¾
S. Dairies "B"	13¼
Southern Rails	145
Studebaker	81
Texas Gulf	78⅛
T. Roller Bear. Co.	78¼
U. S. Cast I. Pipe	42¾
U. S. Ind. Alcohol	140
United Carbide	216⅜
U. S. Steel	185½
Westinghouse	145⅝
White Motors	48⅞
Willys-Motor	26¼
Woolworth Co.	209⅝

L'argent est à 7 pour cent.

Les ventes à 1½ heure, 1,775,500 parts; à 2 heures, 2,099,200 parts.

FERMETURE DE LA BOURSE DES MINES

Cotes fournies par Solloway, Mills & Co., 34 rue Elgin, Ottawa.

8 AVRIL

	Dernières ventes
Aconda	13¼
Amity	36
Amulet	1.65
Area	9½
Arno	39
Barry-Holl.	33
Bathusrt	20
Bidgood	40¼
Buckingham	7
Chaput H.	7
Clericy	18
Dome	9.25
Goodfish	17
Gold Hill	4
Graham-Bous.	17
Granada R.	18
Howey Gold	1.31
Holl. Cons.	7.25
Int. Nickel	48.00
Kirkland L.	1.19
Lake Shore	26
Man. Bas.	50
McDougall	55
Malartic	52
McIntyre	19
Mining Corp.	4.75
Murphy	28
Newbec	31
Nipissing	2.75
Noranda	52¼
Pioneer M. C.	46
Premier	1.70
San Antonio	13
Sherritt	8.75
Siscoe	7¼
Stadacona	35
Sudbury B.	9.60
Teck Hughes	9.05
Thomas Cad.	25
T. Oakes B.	3--5
Towagamac	2.15
Treadwell	12.00
Vipond Con.	1.05
Wright Hargreaves	1.88
Windfall	8
HORS-LISTE	
Abana	1.60
Big Missouri	1.20
Central Man.	53
Falconbridge	11.00
Home Oil	19.75
Hudson Bay	19.00
Int. Petrol.	109-29.75
Mandy Mines	1.55
Oreille	8.80
Ventures	10.50
Ass. Oil & Gas	3.70
Dalhousie	5.60

LES GRAINS

WINNIPEG, 7. — Les prix ont été faibles aujourd'hui et à la fermeture, ils variaient du non-changement à ½ sou de baisse. Cotes:—

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	$1.23¼	$1.23¼
Juillet	1.25	1.25⅛
Octobre	1.24	1.24⅝
AVOINE		
Mai	$0.51½	$0.51¾
Juillet	0.52¼	0.52¾
Octobre	0.50¼	0.51½
ORGE		
Mai	$0.72½	$0.72½
Juillet	0.73⅜	0.73⅝
Octobre	......	0.71⅝
LIN		
Mai	$2.03½	$2.03½
Juillet	2.03	2.03
Octobre	......	2.02¾
SEIGLE		
Mai	$1.02⅝	$1.03
Juillet	1.03	1.03½
Octobre	1.02	1.03

PRIX AU COMPTANT:—

Blé: — No 1 nord, $1.22¼; no 2 nord, $1.19; no 3 nord, $1.14½; no 4, $1.08; no 5: 98¾; no 6, 82¼; picotin, 71¼; sur voie, $1.22¼; résidus, $4.00 la tonne.

AVOINE: — No 2 c.w., 70¾; no 3 c.w., 52; ex no 1 picotin, 47⅝; no 1 picotin, 45¾; no 2 picotin, 43; rejetée, 39¾; sur voie, 57¾.

Orge: — No 3 c.w., 71½; no 4 c.w., 67¾; rejetée, 65½; picotin, 62¾; sur voie, 72.

Lin: — No 1 n.w.c., $2.01½; no 2 c.w. $1.97½; no 3 c.w., $1.87½; rejeté $1.85½; sur voie, $2.02½.

Seigle: — No 2 c.w., $1.01¾.

Ouverture d'aujourd'hui

WINNIPEG, 8:—On cotait à l'ouverture:

Blé — mai de 1.22 1-2 à 1.23 1-8; juillet de 1.24 5-8 à 1.25 1-8; octobre, de 1.24 1-8 à 1.24 5-8.

Avoine — mai à 51 1-2; octobre à 51.

Orge — octobre, sans changement à 71 3-3.

Lin — pas coté.

Seigle — mai à 1.02 7-8; juillet sans changement à 1.03 1-8.

En inspection

Passés en inspection 351 wagons de blé comparativement à 740 wagons de blé au cours de la même journée de l'an dernier; il y avait de ce total 182 wagons de blé sous contrat. On comptait en outre 43 wagons d'avoine contre 81 l'an dernier; 29 wagons d'orge contre 41; 3 wagons de lin contre 9; 3 wagons de seigle contre 23; 4 wagons d egrains mélangés.

NATIONAL BREWERIES

Il est intéressant de remarquer que National Breweries se vend actuellement à une amélioration de 10 points, comparativement à sa fermeture du mois dernier, et de 18 points, comparativement au prix minimum établi lors de la réaction du mois de mars. Certains milieux veulent que ce nouveau mouvement d'achat soit provoqué non seulement par la prévision d'un rapport financier annuel brisant tous les records précédents, mais aussi par celle d'une subdivision des actions qui paraît maintenant imminente. Quoi qu'il en soit, le marché s'attend à une subdivision sur une base de 3 pour 1 qui donnera aux nouvelles actions, sur la base des cotes courantes, une valeur aux environs de $46. Le dividende serait de $2 par année, et représenterait $6 comparativement au dividende actuel de $4.

BOURSE DE MONTREAL

DERNIERES VENTES

Abitibi	40
Alb. P. G. priv.	98½
Asbestos	13
Asbestos Priv.	40
Atlantic Sugar	11¾
Bell Telephone	163
Brazilian	59½
B. E. Steel 2e	7¼
Brompton	43
Build. Products	38
Can. Brewing	24½
Can. Bronze	71
Can. Car	125
Can. Car. Priv.	135
C. Ind. Alcohol	35¾
C. Pow & Pap.	27½
Can. Steamship	43½
Can. Steam. Priv.	95
Chas Gurd	39¾
Dom. Bridge	96
Famous Players	50¾
Fraser	66
Hollinger	7.25
Int. Nickel	48
Lake of Woods	58
Lyal	47¼
Montreal Power	101½
Nat. Breweries	136
Ogilvie Milling	590
Port Alfred P.	60
Power Corp.	99½
Quebec Power	76
Shawinigan	74
Smelters	440
Steel Co. of Can.	54½
Steel Co. of C. pr.	50
Win. Electric	80½
Canada Cement	30
Canada Cement priv.	98
Cockshutt	39
Ham. Bridge	61
B. C. Packing	22⅞
B. C. Power "A"	48½
B. C. Power "B"	30
Gen. Steel ares	30½
Nat. Steel Car	94
Lindsay	36
McKinnon Steel	48

CURB DE MONTREAL

	Dernières ventes
B. A. Oil	48
Can. Celanese	15½
Carling	21
Hydro-Electric	33½
Home Oil	19.50
Imp. Oil	108⅞
Imp. Tobacco	11
Internat. Petr.	55¼
Int. Utilities "A"	44
R. Mitchell	47
Perfection Glass	3
Walker Hiram	73¾
Ass. Breweries	26½
Noranda	52.50
Lake Superior	25
MINES	
Abana	1.73

TOUTE LA FINANCE EN QUELQUES MOTS

Le rapport pour l'année 1928 de la Canada Northern Power Corporation indique que les opérations de la Compagnie ont considérablement augmenté et que les recettes sont meilleures.

On annonce aussi que les actionnaires de la Canada Northern Power Corporation se réuniront en assemblée générale et spéciale dans le but de ratifié la division des actions communes sur une base de cinq pour une.

• • •

Le nombre des faillites au Canada suit une courbe descendante. Ainsi la semaine dernière il n'a été que de 35 comparativement à 38 au cours de la semaine précédente et 42 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier.

* * *

NEW-YORK, 8. — Les importations d'or par le port de New-York la semaine dernière ont été de $624,000 dont $500,000 venaient de l'Argentine et le reste des autres pays de l'Amérique Latine. Les exportations d'or ont été de $208,000 dont $200,000 au Vénézuéla.

A TRAVERS LA PRESSE FINANCIÈRE

"MATCHING ORDERS"

Les "matching orders" représentent une forme assez commune dont se servent les gens paticulièrement intéressés à activer le marché de certains stocks. Cette méthode est employée par les haussiers comme par les baissiers. Les "matching orders" veulent qu'une personne fasse affaires avec plusieurs courtiers, quelques-uns ayant des commandes d'acheter des actions d'un certain stock, d'autres ayant instruction de vendre le même stock. Cette méthode a pour effet de donner l'apparence d'une grande activité dans ce stock, et dont le résultat est d'attirer, en peu de temps, l'attention du public pour ce stock. La personne qui fait les "matching orders" étudie le volume des ventes de chaque jour enregistrées par ce stock, et, en peu de temps, peut se rendre compte des autres transactions qui se font en dehors des siennes propres. C'est alors que cette personne s'arrange de façon à retirer des profits de sa manipulation. Les courtiers engagés dans les "matching orders" par un individu, sont absolument "innocents" de ce qui se passe et remplissent les commandes avec une véritable bonne foi, car ils n'ont aucun moyen de connaître le client pour lequel l'autre courtier fait des transactions.

• • •

LES PERTES

...Au cours de la journée de mardi (dernier) les gens qui jouaient à la bourse en cette ville ont perdu $10,000,000 engagés sur toutes sortes de valeurs, et $250,000,000 de profits qu'ils eussent pu toucher en vendant une semaine plus tôt les actions qu'ils détenaient. En d'autres termes, ces gens ont sorti de leurs comptes de banque $10,000,000 qu'ils ne reverront plus et avec lesquels ils étaient en train de faire des bénéfices d'un quart de million de dollars. Pour avoir voulu faire trop d'argent ils ont perdu toute leur mise et tous leurs profits éventuels C'est l'histoire de Perrette et de son pot au lait. Le fabuliste ne dit pas si Perrette recommença; mais les spéculateurs canadiens, qui jurent aujourd'hui ne plus jamais devoir se faire prendre à la bourse, y retournent la semaine prochaine... s'il leur reste quelque fonds. La sagesse n'est pas cotée en bourse.

(Le Globe)

FLUCTUATIONS DE LA MATINÉE

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, 18, rue Elgin, Ottawa.

8 avril, 1929, 12 h. 30 p.m.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	HAUT	BAS
Amer. W. Works	83	82⅝
Atchison	199½	197½
American Can Co.	130⅛	128
Am. & For. Power	89⅛	88¼
Am. Tel. & Tel.	219½	218⅜
A. Locomotive	117	116
Amer. Smelting	106	104
Anaconda Copper	146⅝	143⅜
Baltimore & Ohio	127	125
Bethlehem Steel	112	110¼
Canadian Pacific	237½	234¼
Chrysler Corpn	94¾	93
Cont. Motor	20⅞	20⅞
Congoleum	24	23⅝
Consolidated Gas	102⅞	101½
Dupont	177	176
Fam. Players	63⅞	63¼
Fleischmann	71	70⅞
Freeport Texas	46	45⅞
General Asphalt	67	67
General Electric	232⅝	229
General Motors	86¾	84¾
Granby Mining	96⅞	96
Houston Oil	102	100
Howe Sound	71	70½
Hudson Motors	86½	85¾
Hup. Motors	63⅝	62⅝
Kenn. Copper	86½	83¾
Intern. Harv.	103⅞	103½
Intern. Nickel	48⅞	47⅞
Mack Trucks	101¾	98½
Marland Oil	42⅝	41¾
National Dist.	43½	43
Packard Motors	129	128⅞
Phillips Petr.	42	41⅛
Pullman	81⅝	81½
Radio Corpn	100⅝	97¼
Remington Ran	30⅞	30¼
S. Dairies "A"	36	35¾
S. Dairies "B"	13¼	13
Southern Rails	147	145
Studebaker	82⅝	81⅛
Texas Gulf	79½	78⅞
T. Roller Bear. Co.	79¼	79¼
U. S. Cast I. Pipe	44¼	42⅞
U. S. Ind. Alcohol	141	141
United Carbide	215¾	214¼
U. S. Steel	188	185¼
Westinghouse	148	145
White Motors	48⅞	48⅞
Willys-Motor	26½	26½
Woolworth Co.	211¾	205¾

L'argent est à 7 pour cent.

Les ventes à midi: 1,379,300 parts.

BOURSE DE MONTRÉAL

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	40	40
Atlantic Sugar	11¾	11½
Bell Telephone	162	162
Brazilian	60	58¾
B. E. Steel 2e	6½	6½
Build. Products	38	38
Can. Brewing	24½	24
Can. Bronze	71	71
Can. Car	125	125
Can. Car priv.	135	135
C. Ind. Alcohol	36½	36
Can. Pow. & Pap.	28	27½
Dom. Bridge	97¼	97
Hollinger	7.25	7.25
Int. Nickel	49	47¾
Lake of Woods	57½	57½
Lyal	48	47½
Massey-Harris	70⅝	70¼
Montreal Power	101	100
Nat. Brewerise	137	136
Port Alfred P.	60	60
Power Corp.	101	100
Quebec Power	75½	75½
Shawinigan	76	73½
Smelters	443	441
Steel Co. of Can.	54	53½
Steel Co. of C. pr.	50	49
Win. Electric	81	81
Canada Cement	30	30
Cockshutt	40	39
Ham. Bridge	63	63
B. C. Packing	22	22
B. C. Power "A"	48½	48
Nat. Steel Car	94	94
Lindsay	36	36

Les ventes à midi: 16,686 parts.

CURB DE MONTRÉAL

VALEURS	HAUT	BAS
B. A. Oil	48	
Can. Malt	26¾	26¾
Dist. Seagram	20	20
Dryden	23½	23½
Hydro-Electric	33½	33½
Home Oil	18.50	18.50
Imp. Oil	110½	106
Imp. Tobacco	10½	10½
Internat. Petr.	57	55
Int. Utilities "A"	44	44
R. Mitchell	47	47
Perfection Glass	3	2⅞
Walker Hiram	73¾	73¾
Western Steel	40	40
Noranda	53.50	52.25
Lake Superior	25	25
MINES		
Abana	1.90	1.75

Bourse de Montréal très calme ce matin

LA SESSION EST TRANQUILLE. — LES PRIX FLUCTUENT EN D'ETROITES MARGES.

MONTREAL, 8 (Midi) — La Bourse locale a continué d'être calme aujourd'hui. Et les prix ont fluctué en d'étroites marges. International Nickel et Brazilian Traction ont été les deux valeurs les plus actives de la liste, bien que les transactions à leur compte ne furent pas très nombreuses. International Nickel a baissé à 48 avec une perte d'un demi-point et Brazilian Traction a monté de 1-4 à 59.

Lindsay a baissé d'un point 1-8 à 35 7-8 et Cockshutt Plow et Dominion Bridge ont tous deux perdu un point à 39 et 97 respectivement. Winnipeg a monté d'un point à 81. Les autres changements n'ont été que fractionnels.

3 PUITS DE $1,000,000

Home Oil a un puits, le No 1, qui produit du naphte sur une base de $1,000,000 par année.

Home Oil a deux puits, les Nos 2 et 3, creusés dans la pierre à chaux. L'on peut s'attendre à juste titre à ce que la compagnie Home Oil mette en production active, dans les 30 jours, ces deux puits très rapprochés du puits No 1.

SOLLOWAY MILLS & Company Ltd.

34, RUE ELGIN
Queen 8640

J. K. PAISLEY, gérant.

Dix-huit bureaux raccordés par un réseau de fils particuliers dans tout le pays.

LES AIDES DES FINANCIERS

Le coulissier, ce type indéfinissable auquel on prête une science exagérée, glisse la rumeur dans une oreille attentive. Immédiatement on s'en empare. "Dame Rumeur!" On a écrit des pages superbes et d'une ironie achevée sur la commère qui va de porte en porte répandre le racontar. Dame rumeur remplit son rôle inlassablement en Bourse. Elle a cent et mille bouches. Les journaux grossissent sa voix. Tout le monde en cause...... "National Breweries divisera ses actions communes dans la proportion de quatre pour une'. La rumeur circule, persiste, s'endort, se réveille, grossit, prend l'appaence d'une vérité, s'implante dans l'esprit comme un fait accompli, on en cause bientôt comme d'une certitude. Puis un jour on apprend d'un directeur que National Breweries ne divisera pas ses actions. Le titre qui avait monté sur les ailes de la rumeur s'effondre avec elle. La rumeur est ce qu'on dit partout et que personne n'a pu vérifier. C'est le grand moyen de Bourse. Elle prend les formes les plus diverses: elle varie de la probabilité à la certitude, du mensonge à la vérité. On ne sait pas d'où elle part......

* * *

Ce qu'on appelle "pool" pourrait tout aussi bien se nommer "syndicat" ou "cartel" sans changer le sens de la chose, tout en respectant la langue française. On entend aussi les mots "ring" et "corner". A la rigueur ces différentes appellations désignent une organisation, une réunion d'individus ou d'intérêts formée dans le but d'accaparer et de monopoliser une certaine marchandise ou une valeur mobilière. Le syndicat le plus récent, parmi les fameux dans l'histoire de la Bourse, est celui que forma Meeghan, membre de la Bourse de New-York, qui accapara les actions de Radio Corporation. Il joua avec ce titre comme un enfant avec une balle de golf. Ce ne fut que bonds et rebonds, hauts et bas... La valeur du marché de Radio variait de $100,000,000 et plus du jour au lendemain. Telle est la signification du mot pool et telles sont ses activités. Les syndicats se forment et se désorganisent selon les besoins du moment. On ne sait jamais quand ils opèrent. Ils ne sont pas tous heureux dans leurs opérations. Plusieurs subissent de lamentables échecs. Ils alimentent la spéculation, suscitent les achats, provoquent les baisses, font la pluie et le beau temps. S'il n'y avait pas de cartels il n'y aurait pas de Bourse, dit-on. Et c'est très vrai si l'on entend par la Bourse la pure et simple spéculation basée sur les différences des cours.

• • •

L'*insider* est-il le coulissier qui est sensé être au courant de toutes choses? Est-il plutôt le personnage en relations suivies avec telle ou telle compagnie? Entend-on par coulissier celui qui reçoit les primeurs de tout ce qui est nouveau en Bourse? Quoi qu'il en soit, l'insider ou le coulissier joue le rôle du type au secret. "J'ai entendu dire..." — "On croit que.." — "Le mois prochain on agrandira l'usine de...." etc. C'est celui qui passe le tuyau le premier.

• • •

Et le "tuyau" est une espèce commune. Le tuyau, mais après tout cest un renseignement supposé être venu de source certaine, c'est le conseil d'ami. Et cet ami peut-il vous vouloir autre chose que du bien? Et ce tuyau par conséquent peut-il être autre chose que la stricte vérité? Vous avez un tuyau? Heureux homme? Et de qui le tenez-vous? Vient-il en ligne droite du chauffeur du député qui est le cousin de la belle-soeur du gérant de la Unit Co., qui l'a appris d'un voyageur de commerce?

Qui vous dit que ce tuyau ne vient pas plutôt du *contrepartiste* qui lui vous dit effrontément le contraire de sa pensée, qui vous conseille d'achetr parce qu'il veut vendre et créer un bon marché pour ses valeurs? Et le contrepartiste qui est-il sinon l'homme gagé du financier qui veut vous étrangler?

• • •

Oui, l'*étranglement* est un mot horrible. Et pourtant c'est bien cela que pratique la maison de banque qui après avoir fait acheter à fort prix à ces clients une certaine valeur, et les voyant suffisamment chargés, enfonce les cours, pour pouvoir racheter à bon compte et recommencer l'opération dans six mois ou un an. L'étranglement, tout ceux qui ont la poigne assez solide la pratiquent.

• • •

Et ce sont: la rumeur, le coulissier, le tuyau, le contrepartiste, et l'étranglement qui sont les principales parties du mécanisme par trop simpliste de la Bourse.

Par contre parfois la baisse sera provoquée par une cause sérieuse.... alors ces agents serviront à présenter l'état d'une entreprise sous un faux jour. Et lorsque les vendeurs n'auront plus une seule valeur en mains et que leurs noms seront portés sur la liste des nouveaux millionnaires, d'un coup ils produiront la baisse en déclarant la vérité. C'est ce qui est arrivé dans le cas de Marconi par exemple qui a monté de $6.00 à $20.00 pour tomber à $9.00.....

D'autres fois, on plongera dans l'oubli une entreprise excessivement prospère. Le silence le plus complet se fera autour d'elle, ce qui donnera le temps voulu aux financiers de bourrer leur porte-feuille. L'opération terminée on lancera la bonne nouvelle et Massey Harris en quelques semaines doublera sa valeur.

Nous nous demandons si nous sommes suffisamment explicite....

Léopold RICHER.

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale:—

FERMETURE LE 6 AVRIL, 1929

CABLE MONNAIE	MONTREAL
Argent à New-York	6%
NEW-YORK, dollar	39-64 pr.
LONDRES, livre, câble	4.88 1-8
LONDRES, livre, chèque	4.87 5-8
PARIS, franc	.0392 3-4
BRUXELLES, franc	.0279 1-4
BRUXELLES, belga	.1396 1-4
ROME, lire	.0525 1-2
MADRID, peseta	.1508
BALE, franc	.1935
ROTTERDAM, florin	.4030
OSLO, couronne	.2680 1-2
COPENHAGUE, couronne	.2679
STOCKHOLM, couronne	.2684
BERLIN, reichsmark	.2303 1-3
PRAGUE, couronne	.0290
ATHENES, drachme	.0150 1-4
RIO DE JANEIRO, milreis	.1177
HELSINGFORS, mark	.0253
HONGKONG, dollar	.4910
VARSOVIE, zloty	.1133
BELGRADE, dinar	.0177
JAPON, yen	.4490
VIENNE, schilling	.1420

IMPERIAL OIL

La division des parts de cette compagnie suivant une base de quatre-à-une les mettra à la portée de tous.

Les succès récents des compagnies d'huile de la Valley Turner ont mis en vedette les propriétés de l'Imperial Oil dans cet endroit et dans d'autres régions pétrolifères de l'ouest.

Nous adresserons sur demande une circulaire spéciale analytique se rapportant à cette compagnie.

McCUAIG BROS & CO.

Membres de la Bourse de Montréal. du Montreal Curb Market.

116, RUE WELLINGTON QUEEN 322

Gérant — Colonel J. Stanley Scott.

W. C. Pitfield & Company

Banquiers en valeurs de placements

BUREAUX: MONTREAL - TORONTO - QUEBEC
SERVICE DE FILS PRIVES

56, rue Sparks Ottawa — Téléphone: Queen 6518

SERVICE COMPLET DE PLACEMENTS

Pitfield, Scott & Company

AGENTS DE CHANGE

Membres: Bourse de Montréal, Curb de Montréal

BUREAUX: MONTREAL - TORONTO - QUEBEC
SERVICE DE FILS PRIVES

Correspondants de New-York: Edward B. Smith & Company

56, rue Sparks Ottawa — Téléphone: Queen 6518

Mowat & MacGillivray

AGENTS DE CHANGE

BOURSE DE NEW-YORK

Membres de la Montreal Curb Market et de la Standard Stock and Mining Exchange.

Sher. 7100 — Hôtel Windsor, Hull.

Bureau-chef: 128, rue Sparks, Ottawa.

Bourses: Montréal et Toronto.

Fils particuliers — ACTIONS MINIERES

Bureaux: Bellgville, Brockville, Cornwall et Pembroke.

COMMANDES EXECUTEES POUR TOUTES LES BOURSES.

TELEPHONEZ, AUJOURD'HUI, à R. 513-514-515-516. DITES: "Je veux publier une annonce classée"

Mariages

BRIERE-HUGHES—M. et Mme Joseph Groulx de Wrightville, annoncent le mariage de leur fille Antoinette Brière à M. Théodore Hughes, fils de M. et de Mme Georges Hughes, de Papineauville. La bénédiction nuptiale leur sera donnée mercredi le 10 avril à 7 hrs en l'église St-Joseph de Wrightville. 1995-4-82

PATRY-GELINEAU — M. et Mme Napoléon Patry, de la rue St-Florent, annonce pour le 16 avril le mariage de leur fille Diane à M. Napoléon Gélineau, fils de M. et Mme Pierre Gélineau de Hull. 284A-4-82

5 Naissances

BERTRAND — M. et Mme Dioméde Bertrand, née Laura Villemaire, un fils né le 4 avril et baptisé sous les noms de Joseph, Jean, Ronald. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Bertrand, grands-parents. Porteuse, Clauda Villemaire. 1691B-5-82

LEBOURDAIS—A M. et Mme Eugène Lebourdais (née Maria Fréchette), un fils, né le 7 et baptisé le 8, sous les noms de Joseph-Fernand. Parain et marraine, M. et Mme Arthur Larose.

6 Décès

BARRETTE — M. Thomas Barrette, époux de Rebecka Asselin, décédé le 7 avril à l'âge de 72 ans. Funérailles mercredi à 8.00 a.m. à l'église St-Jean-Baptiste. Départ du cortège funèbre, 303 Booth à 7 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister. 82-6-683

CHARRON — Mme Philias Charron, née Rosalie Beaudoin, décédé le 7 avril à l'âge de 69 ans. Funérailles mercredi matin à 9 heures à l'église Notre-Dame de Hull. Départ du cortège funèbre, 142 Champlain, Hull, à 7. h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière aux journaux de Montréal de reproduire. 1900B-6-83

PANET— Mme Charles Panet, épouse de feu Charles Panet, greffier en chef de la chambre des Communes, décédée à la résidence de sa fille Lady Taschereau, à l'âge de 84 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9.00 heures à l'église du Sacré-Coeur. Départ du cortège funèbre, 288 Daly, à 8.45 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1984-6-82

SAUVE — Clorinthe Forget, épouse d'Honoré Sauvé, décédée samedi matin à l'âge de 30 ans à sa demeure 100 rue LeBreton. Funérailles mardi matin à 8 hrs. à l'église St-Jean-Baptiste. Départ du cortège funèbre de l'adresse ci-dessus à 7 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1966-6-82

9 Service anniversaire

LECLAIR. — Demain à 7 h. 30 a.m. à l'église St-Rédempteur, Hull, sera chanté le service anniversaire de Dame veuve Gilbert Leclair, recommandé par son fils M. Evain Leclair, de L'Anse, Mich. Parents et amis sont priés d'y assister. 1698B-9-82

11 Monument

CHOIX de cartes mortuaires et monuments Catalogue envoyé sur demande. J. P. Laurin, 95 Georges, Ottawa. Rideau 612.

12 Fleuristes

WRIGHT Ltd, modèles fleuris, fleurs coupées. 132 Sparks, Queen 1793 12

13 Perdu-Trouvé

EPINGLETTE perdue à partir des rues Nelson et St-Patrice à Welginton, Hull et autres rues de Hull. Rideau 2867. 1988-13-82

16 Femmes, filles demandées

FILLE pour ouvrage générale, s'adresser, 42, Clarence. 666-16-81

$10 à $20 par semaine payées pour travail dans vos loisirs chez-vous. Pas de sollicitation. Ecrivez à Auta Knitter Company, Toronto Département 23 16

17 Hommes demandés

GARCON "bilingue", 17 ans, expérience dans la photographie—préférable. Casier 2, Le Droit, Hull. 1677B-17-82

$10 à $20 par semaine payées pour travail dans vos loisirs chez vous. Pas de sollicitation. Ecrivez à Auto Knitter Company, Toronto, Departement 23. 17

18 Emplois demandés

JEUNE homme demande ouvrage dans un bureau. Instruction bilingue. Sh. 2643-W. 1956-18-82

HOMME demande position dans bureau ou magasin, expérience. R. 4814-w. 1980-18-83

POUR REPARRER et nettoyer vos cheminées, adressez-vous à Jos Fortin, 16 Vaudreuil, Sh. 5439 1670B-18-85

DAME demande emploi dans une maison privée. S'adresser Casier 27. 670-18-82

21 A louer

APPARTEMENT, chauffé, éclairé, 3 pièces et chambre de bain, planchers vernis, 72 Poplar. 1962-21-86

Appartement pratiquement chauffé 1er plancher, $25 par mois. F. Slover. R. 1534. 1971-21-85

COTTAGE Lakeview, Aylmer, meublé, $160 pour la saison; foyer, grande galerie. Sh. 3245. 1667B-21-83

GRANDE chambre avec balcon. S'adresser 223 Laval, Sh. 1612-W. 1974-21-82

LOGIS, 4 pièces, 19 Labelle, Wrightville. Sh. 5221-J. 1694B-21-84

2 APPARTEMENTS. Sadresser 94 Charlevoix, Hull. 281a-21-82

22 Maisons à louer

MAISON, brique, moderne, aussi petit logement. R. 2706. 682-22-84

MAISON, 6 appartements, 43 Vaudreuil, Hull. Sh. 5221-J. 1695B-22-84

MAISON, 7 pièces, 19 rue Labelle, Wrightville. Sh. 5221-J. 1693B-22-84

MAISONS nos 301 Montcalm et 115 Papineau. S'adresser 117 Papineau, Hull. 280a-22-102

MAISONS, 1, 3 et 7 Ferland. Sadresser Sh. 1359-J. 1650-22-85

MAISON, 8 pièces, chambre de bain, $25.00 par mois, s'adresser 9 Verchères, Hull. 1666B-21-83

UN côté en brique, air chaud, huit pièces, central, prix modéré. Tél. R. 5986. 1987-22-84

23 Appartements à louer

APPARTEMENTS, 5 pièces, chauffé, poêle électrique, planchers vernis, balcon, 653, Cumberland. R. 4588-w. 1977-23-83

APPARTEMENT, chauffé, poêle électrique, etc. 47 St-Laurent, Hull. 1656B-21-83

APPARTEMENTS neufs, chauffés, maisons modernes, possession 1er mai. S'adresser 72 Dupont, Hull. 1935-21-88

APPARTEMENTS à 90 Maisonneuve. S'adresser 55 Salaberry, Sh. 1570. 269a-21-82

2 APPARTEMENTS meublés, usage du téléphone pour couple. Sh. 1902. 1684B-21-82

24 Chambres à louer

CHAMBRE dans maison privée, meublée ou non pour le 1er mai. R. 4814-w. 1980-21-83

DEUX chambres centrales. S'adresser Sh. 6578. 14-82-1701B

14 On demande

COMMIS-voyageur avec char pour la ville et les alentours. S'adresser Casier 26, Le Droit. 677-14-81

JEUNE homme désire chambre et pension dans maison privée S'adresser Sh. 3872 entre 4 et 5 hrs. 1686B-14-87

FILLE avec expérience dans les "coats". S'adresser 72 Du Pont. 1696B-14-84

FILLE expérimentée pour trier les chiffons Ouvrage constant. Sach Bros, rue Broad. 1989-14-83

FILLES d'expérience pour machines électriques. S'adresser 43 Montcalm. 1941-14-83

FILLE pour la cuisine, s'adresser 106 Rideau. R. 7175. 1972-14-82

25 A vendre

BILLET de crédit $750.00 sur Chandler Sedan, réduction de plus de $75 pour disposition immédiate. Sh. 4724 Legaré Automobile Supply Co. 93 rue Du Pont, Hull. Demandez M. Brisson. 1953-25-82

CAMION Ford, 1 tonne, s'adresser 263 Murray. 1996-25-88

CHAISE haute et petite table de salon. S'adresser 18 Langevin. Sh. 4800, Hull. 1659B-25-84

CHARRETTE en bonne conditions, vendra bon marché. S'adresser 66 Demontigny, Wrightville. 1968-25-83

CHEVROLET touring 1921, à bon marché. S'adresser 3 rue Redpath. 1966-25-82

DODGE Touring, 6 bons pneus, avec "winter top", en bonnes conditions. Prix $200.00. Legaré Automobile Supply, 93 rue Du Pont, Hull. Sh. 4724. Demandez M. Brisson. 1953-25-81

FORDS, $15. et $25. S'adresser 91 St-Jacques, Hull. 1680B-25-82

GROS poêle, fournaise, en bonnes conditions, bon marché. Sh. 6024-J. 1943-25-89

ŒUFS—Plymouth Rock, 15 oeufs pour $1.25 ou $7.00 le cent. René Gauthier, St-Isidore de Prescott, Ont. 640-25-89

FORD Coupé en bonne condition, bon marché, 15 Crémazie, Hull. 285A-25-84

LOT cloturé 40 x 119 rue Amherst, Wrightville. S'adresser 75 Amherst. 1925-25-82

MAGASIN avec boucherie et restaurant, deux allées de quilles, bel avenir près Cie Singer. W. Villemaire, Thurso, P.Q. 675-25-85

16 CHEVAUX de 1,200 à 1,700 livres. S'adresser 53 Breeze Hill Avenue. 1896-25-84

MOULIN à coudre "Singer". $10.00—garanti. S'adresser 111 Leduc, Hull. 1675B-25-82

CARROSSE en jonc fin crème pour bébé, bon marché. 111 Leduc, Hull. 1676B-25-82

CARROSSE et linge de bébé. S'adresser 84 Vaudreuil, Hull. 1678B-25-83

FOURNAISE "Québec", parfaite condition. 346 St-Patrice, de 7 à 9 h. du soir. 1962-25-84

PHONOGRAPHES cabinet usagé, de $15 à $25 et plus. Conditions: $5 comptant, $5 par mois. Orme Limited, 175 Sparks. 1991-25-88

PIANO Heintzman, comptant ou termes faciles et un sofa. Sh. 2846. 1967-25-83

PHONOGRAPHE Lindsay, vingt sélections, $98.50. $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 1994-25-88

PROPRIETE avec grand terrain, à très bon marché. S'adresser 5 Ste-Hélène, Hull. 1686B-25-86

POELE électrique, 2 ronds. Sadresser 101 Wellington, Hull. 1681B-25-82

PIANO Broadwood, caisse moderne, excellente tonalité, $215. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 1993-25-88

PIANO "Williams". Bon ordre $65.00 Cause départ. S'adresser, 13 St-Florent, Hull. 1665B-25-81

POELE et autres articles de ménage. S'adresser 25 Victoria, Hull. 1690B-25-83

RADIOLA, 4 lampes avec haut-parleur, sacrifiera à $12, 1 rue Bell. 1983-25-83

25 A vendre

REMEDES (herbages) de l'abbé Hamon, Mme A. Magnan, 87 St-Jacques, Hull. 1692B-25-84

TABLE et buffet combinaison, vendra bon marché. S'adresser 13 de La Salle, Hull. 1687B-25-86

PROPRIETE comprenant magasins et appartements, située angle Maisonneuve et St-Laurent, Hull, prix raisonnable. 1655B-25-84

3 ACRES de terre, bungalow 32 x 25, garage 16 x 16, poulailler 15 x 45, pour jardinage, fruits et volailles, à 2 milles de Hull, bon marché, sacrifiera. 97 Champlain, Hull. 267a-25-82

$10 comptant et $6 par mois achèteront un nouvel orthophonique. Valant $119.50, avec 12 sélections. Orme Limited, 175 Sparks. 1990-25-88

$75. Piano droit de pratique. Conditions: $5 comptant et $4 par mois. Orme Limited, 175 Sparks. 1992-25-88

26 Maisons à vendre

BONNE maison, 7 pièces, bonnes conditions, cause de départ, 69 St-Laurent, Hull. 1697B-2683

MAISON vis-à-vis la rivière à Val Tétreau. S'adresser Sh. 3846-J. 1652B-25-83

PROPRIETE située rue St-Patrice. S'adresser 148 Guigues. R. 2128. 1978-26-84

28 A vendre ou à louer

MAISON neuve, 8 appartements avec chambre de bain complète, 144 Chemin Marier. Sh. 6066. 676-28-83

29 A vendre ou à échanger

MAISON appartement, revenu mensuel, $190. Echangerait pour ferme. Albert Thoms, 102 Bank. 674-29-82

30a Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à additionner, toutes les marques à louer à échanger et à réparer. J. M. Hill, 45 rue Queen. Tel. Queen 982. 30

ROYAL, ordinaire et portatif rubans et papier carbon. Ventes et service N. S. Corrigan & Cie. 202 Wellington, Q. 1556 30a

SMITH ET CORONA portatifs. S'adresser à Ottawa Typewriter Co., Limited. Téléphone: Queen 4425-4226.

31 Argent à prêter

ARGENT à prêter sur propriété améliorée de ville. Service prompt. Capital Trust Corporation, 10 Metcalfe, Ottawa, Ont. 1981-31-86

36 Assurances

F.-X. LADEROUTE, 292, Ave. Laurier Ouest, Ottawa. Courtier en assurance, Realtor. Tél. Queen 2376. Rés., Carling 6159.

45 Fourrures

L. GIROUX—Ouvrage général en fourrures, apportez vos fourrures de bonne heure ce printemps, taux des plus bas et la broderie canadienne, bon marché. 164 St-Patrice, R. 5554.

48 Combustible

BOIS, CHARBON, COKE. S'adresser à M. Vanasse. Tél. R. 346-W.

51 Peintres-décorateurs

HATEZ-VOUS de donner vos commandes pour décorations du printemps, afin de ne pas être déçus au moment pressé. J. G. Gareau, 318 Bank, Queen 3488.

53 Entrepreneurs

MONETTE ED., 76, Fairmont Sher. 2242. Entrepreneur: Constructions, réparations de tous genres.

61 Cordonniers

REPARATIONS de toutes sortes, ouvrage garantie. Sh. 2714 ou Sh. 2438. 61

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3636; 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950.

81 Spécialistes

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital de la rue Water. Chirurgie, femmes, Reins, Vessie. Tél. R. 83.

Dr A. DROUIN, spécialiste des Hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 11-12; 2-6; 7-8 p. m. 95 rue Rideau. Tél. R. 4789.

Dr J.-L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladie des femmes, 211 Stewart. Tél. Rid. 1818.

Dr A. MORISSETTE, spécialiste en maternité et maladies des enfants, 19 St-Antoine, Pte-Gatineau. Qué. Tél. Q. 3614. 81

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C.R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, Edifice Banque Nationale. Tél. Queen 240. 72

82 Dentistes

Dr J.-A. GAUTHIER, 325 Dalhousie, Ottawa. 4006-82-235

86 Professeurs

FLORENCE BEACH ROWE, professeur de piano et de théorie, studio, 186 Sussex. 86

Hôtel

HOTEL Albion, angle Daly et Nicholas. Taux pour jour, semaines ou mois.

92 Lot a louer

RUE RIDEAU, voisin de la maison No 82, lot mesurant 33 pieds de front avec ruelle en arrière. Emplacement idéal pour petits magasins ou bureaux de dentistes, de médecins, résidence double ou "duplex". Prix très raisonnable. Voyez ce lot, puis adressez-vous à C. W. Ross, courtier en immeuble, 49, rue Metcalfe, Queen 7021. 1975-92-82

Volailles

LA nature donne aux poulets leur première nourriture, puis il faut leur donner du "Starting Mash" et du "Chic Feed" Canuck, comportant les minéraux et les protéines pour le sang, les muscles, les os, les plumes, la matière grasse et les carbohydrates pour la chaleur et l'énergie. Demandez à votre marchand des imprimés Canuck sur l'aviculture, gratis sur demande. Dépositaire d'Ottawa, Provost et Allard.

VILLE-MARIE, QUE.

5 AVRIL, 1929.

SEANCE BIEN REUSSIE:—

La séance donnée à Ville-Marie, lundi, le 1er avril, par les amateurs, a remporté un succès difficile à surpasser dans les deux comédies représentées: "M. Leduc est là" et "La Grammaire Labiche".

Tous les acteurs et actrices ont joué leur rôle avec savoir-faire, et un naturel parfait qui a fort amusé et leur a valu des applaudissements réitérés.

Un bel auditoire y a assisté, en dépit d'une tempête de neige et de vent qui a fait rage toute la journée.

La fanfare paroissiale était à l'honneur pour rehausser l'éclat de cette récréative soirée. Mme W. Lebrun par son chant, Mlle Gisèle Landreville par ses morceaux choisis de violon, sa soeur, Mlle Madeleine, par un accompagnement au piano fort goûté ont été chaleureusement ovationnés et rappelés.

M. J. Beillard a déclamé avec succès: Le "Jongleur de Notre-Dame" et "l'Auvergnat".

Félicitations et remerciements à tous, et tout particulièrement à Mme T. Simard pour son dévouement comme première organisatrice de cette séance.

PROGRAMME

1.—La Fanfare: Vel d'Hiv.: H. Maguet.
2.—Chant: "La Maison Grise": Mme Lebrun. — En rappel: "La Cigale et la Fourmi".
3.—Violon: Mlle G. Landreville; au piano: Mlle Madeleine Landreville.
4.—Comédie: "M. Leduc est là".
4.—Déclamation: M. J. Beillard.
6.—Violon: Mlle G. Landreville; au piano: Mlle M. Landreville.
7.—Fanfare: Séville (Boléro): F. Boisson.
8.—"La Grammaire Labiche".
9.—Fanfare: Marche ensoleillée: O. Coquelet.

PERSONNAGES

"Monsieur Leduc est là"

Madame Brocalet . . . Mme Lebrun
Mlle Brocalet . Mlle Jeanne Bruneau
Monsieur Brocalet . M. Jules Grenier
Raoul Leduc . . . M. J.-J. Bruneau

"La Grammaire"

Blanche . . . . . Mme Laporte
Caboussat . . . M. Jules Grenier
Poitrinat . . . . . M. A. Chenier
Machut . . . . . M. J.-P. Cloutier
Jean . . . . . M. J.-J. Bruneau

O CANADA

DIVERS:—

M. Jules Grenier, Mme Grenier et leur fillette, Françoise, sont allés, au cours de la semaine, à Rouyn, en visite chez M. le Dr E. Brault.

M. C.-E. Boily, inspecteur d'écoles du comté, est retourné, mercredi dernier, continuer, à Rouyn, la visite de ses écoles.

BOURGET

La grande fête de Pâques fut célébrée avec beaucoup de solennité. A la messe basse, une quarantaine d'enfants ont fait leur première communion.

La grand'messe a été chante par le R. P. Fiset, rédemptoriste, il a aussi donné le sermon.

La chorale sous la direction du Dr A. Bohémier a exécuté le programme suivant: Entrée, chant triomphal, de Brune; Resurrexit, Grégorien; Kyrie, Gloria Sanctus, Agnus Dei, d'Amédie Gastoué; Credo, grégorien; Régina Coeli, grégorien. Sortie, fanfare Th. Dubois. Mlle M. Adora Bonhomme touchait l'orgue.

M. et Mme G. E. Ménard sont les heureux parents d'un fils né le 30 mars, baptisé sous les noms de Joseph, Fernand, Philippe. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Séguin, grands-parents de l'enfant.

VA ET VIENT:—M. et Mme Hector Laviolette et leur bébé d'Hawesbury ont passé quelques jours chez M. et Mme E. Potvin.

Mlle Cécile Shaffer, de Montréal, Mlles Valéda Chénier, Aldéa Chénier, Estelle Gendron, Rolande Gendron, Monique Auger, étudiantes à Ottawa, ont passée les vacances de Pâques dans leurs familles.

Mlle Noëlla Hurtibise, g. m. est retournée à Otawa après avoir apssé quelques jours chez son père, M. A. Hurtibise.

MM Eugène Auger, Jean-P. Bourque, Aldéa Perron, Emilien Auger, Roméo Deneault, Gilbert Bourque, Guy Auger, Léo Deneault, tous étudiants à l'Université étaient chez leurs parents à l'occasion de Pâques.

Mlle Antoinette Auger est revenue de New-York et Richford, v. t. où elle a passé les mois d'hiver.

M. Albert Laroche est revenu d'un voyage de trois mois à Messena, N. Y.

M. Léon Carmel Lauzon, de St. Eugène, à passé le jour de Pâques chez son oncle, M. Jos Louzon.

M. et Mme A. Shaffer et leurs enfants étaient à Ottawa, la semaine dernière.

M. Gabriel Lalonde est retourné au collège Bourget de Rigaud après avoir passé quatre mois en repos chez sa mère Mme A. O. Lalonde.

M. Philippe Tassé assistait, vendredi, à un banquet donné par la Co. Fire Stone au Château Laurier.

Mlle Irène Longtin, d'Ottawa, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme O. Longtin.

MESSINES

A LA MEMOIRE DE ROSA LAFONTAINE EPOUSE DE M. ANDRE POULIN

Au milieu d'une existence heureuse l'épreuve est venue frapper douloureusement une famille. Un an s'était à peine écoulé depuis le décès du chef bien-aimé, que déjà l'ange de la mort venait de nouveau la visiter.

Dieu, sans doute depuis longtemps, voulait cueillir cette fleur qui lui manquait là-haut, malgré leurs soins assidus ses dévoués parents voyaient chaque jour descendre ver. la tombe celle qu'ils auraient voulu garder au prix de tous les sacrifices. Quelle douleur d'entendre cette respiration saccadée, de soutenir ces regards mourants fixés sur eux dans un dernier adieu.

Réunis pour dire un dernier adieu à celle que nous avions aimée et qui dormait pour toujours. Nous avons versé sur sa tombe nos larmes et nos prières. Nous demondons que Dieu accorde à son âme la paix et la lumière éternelles.

Indispensable?

Oui, indispensable est la petite annonce dans le "Droit" pour communiquer avec tous les Canadiens-Français de Hull Ottawa et des alentours

DITES AU PUBLIC LECTEUR

que vous êtes dans le commerce

Vous êtes peut-être charpentier, peintre, charretier ou plombier. Quel que soit votre commerce, il est important que le plus grand nombre possible de citoyens le sache.

Le plus commode et le plus sûr moyen de le leur faire connaître, c'est de recourir au puissant véhicule de l'annonce classée. Téléphonez au

SERVICE DES ANNONCES CLASSÉES DU "DROIT"
RIDEAU 513 - 514 - 515 - 516

FEUILLETON DU "DROIT"

SOPHIE MA PLUS JEUNE

Par CHAMPOL.

No 26—

— Et puis, ajoutait-elle, votre pauvre mère se préoccupe de votre avenir. Lui causeriez-vous des soucis... des peines?

Et comme Guy rougissait involontairement, elle lui adressa une longue mercuriale, pleine de sous-entendus remplaçant ce qu'elle ne savait pas, et destinés à provoquer des confidences.

Aucun aveu ne venant, la générale désappointée oublia les trésors d'indulgence qu'elle eût prodigués au coupable s'il eût eu le bon esprit de lui ouvrir son coeur. Elle devint aigre, incisive, abondant en maximes sévères et en lamentations émues.

Le général était tombé, après le café, dans une douce somnolence, ressource philosophique des hommes qui ont une femme très bavarde.

Guy resta seul pour tenir tête toute la soirée à sa terrible interlocutrice et s'en retourna chez lui tout ébaubourdi, fatigué, vaguement persuadé qu'il n'y avait pas plus loin que le bout de son nez, qu'il était un fils insensible, une intelligence médiocre, un être à peu près inutile.

— Triste vie que la mienne! songeait-il avec amertume; il est temps d'en changer. Puisque ma mère me repousse, que tout le monde me juge coupable, je n'ai qu'à chercher ailleurs un milieu moins hostile, des esprits moins intolérents, des coeurs affectueux. Demain, je serai le fiancé de Sophie!

Il ne peut se tenir parole; en rentrant au logis, il trouva la maison vide.

Les Plantier, ne pouvant endurer plus longtemps l'absence de leur Alice, étaient allés passer chez la bonne tante ces journées de triste solitude.

Vers la fin de la semaine arriva un petit billet où, sous l'irréprochable calligraphie du père Plantier, perçait le style ampoulé de Maria. La joie venait de rentrer dans cette bonnête famille; le séjour de l'hôtel avait paru si malsain à M. Miton et Alice avait tant pleuré l'éloignement de "petit père" et de "bonne mère", que le jeune ménage s'était décidé à quitter cet exil et cachait chez la tante son retour prématuré. En l'honneur de cette heureuse réunion, Guy était invité à dîner pour le lendemain.

Le sort était jeté. Il parlerait ce jour-là.

Il chercha à choisir d'avance son interlocuteur, à préparer son discours. L'adresserait-il à M. Plantier, à sa femme, à tous les deux, ou encore à la vieille tante? L'occasion en déciderait et se rencontrerait plus facilement à la campagne, dans un coin de cette vaste maison, au tournant d'une allée, sur le bord du ruisseau, que dans le logis resserré de la ville.

Pour ménager ses chances, il partit de bonne heure.

Une série de beaux jours avait succédé au déluge intempestif qui signala le mariage Miton, et Guy, se prélassant dans sa voiture découverte, cherchait dans le spectacle de la nature fleurie sous le soleil un renouveau de volonté, d'énergie et d'inspiration poétique.

Il fit arrêter son équipage devant la petite porte du jardin et entra modestement à petits pas, presque fâché d'être arrivé.

L'aspect paisible du lieu où il se trouvait était bien fait cependant pour calmer les orages de l'âme et évoquer des idées de pures jouissances et de vertus domestiques.

Le plan du jardin était rustique et simple. De grands carrés pleins de légumes et bordés de fleurs, séparés entre eux par de petites allées; au milieu, une allée très longue et très large, menant de la maison à la rivière. Pour animer ce tableau champêtre, un seul personnage, debout dans une des plates-bandes, appuyé sur sa bêche et fumant sa pipe tout en examinant, sans se déranger, l'intrus qui s'avançait vers lui.

— Ah! c'est vous! s'écria M. Plantier quand Guy se fut approché. Pardon! je ne vous reconnaissais pas!... J'ai le jour dans les yeux et vous n'êtes pas en uniforme... Non, ne me donnez pas la main!... La mienne est pleine de terre. C'est que je suis un vrai campagnard, moi... des pieds à la tête!

Et comme le jeune homme le félicitait de ses talents agricoles, M. Plantier reprit avec un peu de fatuité:

— Au moins, j'ai bien le costume de l'emploi! Je suis mis comme un forban! Cela repose de la tenue officielle, de l'éternelle redingote noire... On se sent vraiment libre, à l'aise, chez soi, dégagé de toute préoccupation mondaine, revenu à l'état naturel!...

Pour mieux faire comprendre son bien-être béat, M. Plantier aspirait avec force l'air pur des champs et se pavanait, fier et cambré, dans le pantalon de toile et l'espèce de veste de chasse qu'il avait revêtus, défroque du mari de la bonne tante. Ses pieds mêmes, chaussés de souliers ferrés, et ses mains, gantées de terre jaune, lui inspiraient une satisfaction légitime. Voulant faire parade de tous ses avantages réunis, il se baissa pour ramasser son casque de jonc, garni, à l'anglaise, d'un voile blanc et le posa en travers sur sa tête.

Puis il jeta du côté de Guy un regard expressif, l'invitant à contempler en lui l'enfant de la nature.

L'officier admira l'enfant de la nature et s'intéressa à son travail.

— Vous plantez des salades? Elles sont bien fraîches!

— Je repique des romaines. Ce sont celles-là que devait cultiver le fameux consul... Comment diable s'appelait-il donc?

Le sous-lieutenant, qui cherchait une transition douce entre des salades et une demande en mariage, crut l'avoir trouvé. En s'étendant un peu sur l'histoire romaine, quoi de plus ingénieux que de remonter jusqu'à l'enlèvement des Sabines pour redescendre de là aux unions plus modernes? Il se préparait à ce saut périlleux à travers les siècles, quand M. Plantier, changeant de thème, se mit à discourir sur les plantes et les plantons, les graines et la dispute qu'il avait eue avec sa femme, l'automne dernier, au sujet de l'ensemencement de la pelouse, dispute dont il était sorti victorieux, puisqu'il la racontait.

— Elle me disait: "Prends donc de la semence ordinaire, comme tout le monde!" Moi, je lui répondais: "Non, je veux du gazon; les mauvaises herbes pousseront assez sans que j'en sème." J'ai fait à ma tête. J'ai demandé de la graine à Vilmorin-Andrieux... Venez voir comme ça pousse! Mme Plantier elle-même le reconnaît. Elle me dit à présent: "Tu as eu raison!" Et ma soeur est enchantée.

Guy le suivit jusqu'à la pelouse.

De fines petites herbes d'un vert tendre commençaient à percer l'épaisse couche de terreau destinée à protéger leur frêle jeunesse. Leur élégance délicate et maladive séduisait le gros M. Plantier, et ces tiges, menues comme des aiguilles, lui semblaient infiniment préférables aux touffes robustes qui garnissaient les prairies voisines. Mme Plantier prétendait bien que les vaches ne seraient pas de son avis, mais ne fallait-il pas sacrifier parfois l'utile à l'agréable et faire quelques concessions au plaisir des yeux?

En vain, Guy s'efforça de ramener le bonhomme à des préoccupations moins vulgaires. Entièrement grisé par l'atmosphère champêtre, M. Plantier avait oublié jusqu'à sa famille et répondait à peine aux questions empressées du jeune homme sur la santé de ces dames.

L'officier désespérait d'attirer son attention lorsqu'il vit, tout à coup, le et chuchotant, sortir à l'improviste d'un bosquet.

La douce Alice avait, elle aussi, revêtu son déshabillé de campagne, mais sans abjurer sa coquetterie de jeune mariée. Des rubans roses ornaient son peignoir gris, et un bouquet de ceroses se balançait sur son chapeau de paille.

Toute la sollicitude conjugale éclatait dans la toilette de M. Miton. De petites plaques dépolies indiquaient sur sa redingote la place des taches qu'une main chérie avait nettoyées avec de la benzine, et le foulard, noué gracieusement autour de son cou, était d'une blancheur immaculée.

Alice, en accostant Guy, observa que le soleil baissait et qu'il devenait dangereux de prolonger cette station en plein air.

A petits pas, on regagna la maison, Alice entretenant Guy de la santé d'Emile, du régime qu'elle comptait lui faire suivre et des merveilleux effet d'un remède simple et infaillible, applicable à tous les maux, propre à tous les pays, accessible à toutes les bourses: en un mot, l'eau froide. Une promenade quotidienne, faite pieds nus dans l'herbe mouillée, peut garantir de toutes les maladies; si le cas est grave, une immersion dans l'étang voisin. Méthode aussi sûre qu'agréable, dont les héritiers de Sangrade pourraient disputer aux vulgarisateurs modernes cette découverte.

Le cher Emile galopait chaque matin par les prés couverts de rosée; aussi depuis six jours, il n'avait eu qu'un seul rhume de cerveau, à peu près avorté. Quel dommage que la bonne tante ne voulût pas se laisser plonger dans la rivière, comme on l'en sollicitait! Pour sûr elle finirait par recouvrir l'usage de ses jambes!

Une vive discussion s'engagea à ce propos entre les parents, disciples de la vieille école et la jeune génération, adeptes des nouvelles doctrines. Ce dernier parti étant sur le point de triompher, grâce à la voix aiguë de Maria qui dominait toujours les tumultes oratoires, la maîtresse de la maison se roula épouvantée à la plus grande distance possible, craignant de servir de sujet à une expérience concluante.

Devinant ses angoisses, Guy vint à son aide, et, avec le secours du jeune homme, elle se hâta de gagner le coin le plus reculé de son petit domaine, à l'abri des persécutions.

Quand le fauteuil à roulettes se fut arrêté sous un gros sycomore qui le cachait aux regards, la bonne femme respira bruyamment, et son conducteur fatigué s'appuya avec un soupir, contre l'arbre protecteur.

Tous deux restèrent un moment silencieux, à reprendre, l'un son haleine, l'autre, le cours interrompu de ses pensées. Seulement, chez la bonne tante ce repos était paisible, empreint du soulagement que donne la joie d'avoir évité un danger, tandis que la méditation de Guy s'assombrissait de plus en plus à l'paproche de la crise inévitable et redoutée.

Les arbres aux feuilles nouvelles allongeaient leurs ombres légères, le soleil, tout à l'heure encore brillant, se mélangeait aux nuages du crépuscule dans un lointain pourpré; un petit vent frais faisait se refermer les corolles jaunes ou blanches des mille fleurettes printanières semées dans l'herbe déjà humide. Le soir venait et, avec lui, la hâte d'en finir, de s'acquitter de sa tâche, pour n'avoir pas à recommencer le lendemain une journée aussi pleine d'angoisse que la présente...

Guy regarda encore une fois la figure sereine de la vieille dame, réfléchit un instant, puis, las d'attendre, de chercher des préambules, se jetant tête baissée dans l'avenir, il rompit le silence en disant brusquement:

— Madame..., j'aime votre Sophie et je veux l'épouser!...

Sa hardiesse et sa résolution soudaine l'effrayèrent lui-même quand il entendit sa voix proférer d'un accent étrange les paroles décisives. Il s'arrêta court, immobile, rouge et gauche, devant son interlocutrice.

Celle-ci avait fait un petit soubresaut dans son fauteuil et regardé inconsciemment en l'air, comme pour voir d'où tombaient dans son oreille ces paroles inattendues.

Mais la bonne femme avait derrière elle soixante ans d'expérience, de cette expérience acquise seulement par les âmes droites et calmes, sans passions et sans amertume, qui voient les choses telles qu'elles sont, ne comptent sur rien et ne s'étonnent de rien sachant la vie faite de petit bonheurs, de grands malheurs et d'immenses surprises. Elle se calma donc, tandis que Guy continuait, sans lever les yeux:

— Je l'aime depuis longtemps et c'est à vous Madame, que j'ai voulu le dire d'abord...

Elle ne répondit toujours rien, et lui, gêné par ce silence, cette attention sérieuse, essaya de la dérider, de la réchauffer, de l'émouvoir.

— Vous êtes si bonne, si indulgente, reprit-il, qu'il m'a semblé facile et naturel de me confier à vous, de prendre votre avis...

Malgré lui, la froideur de la vieille femme, si prompte d'ordinaire à s'attendrir le glaçait.

Elle faisait une moue préoccupée, branlant la tête et argumentant évidemment en elle-même, avant de livrer le secret de ses réflexions.

— Aurez-vous la bonté de transmettre ma demande à M. et à Mme Plantier? dit-il enfin.

Forcée de répondre, la bonne tante toussa légèrement pour s'éclaircir les idées, et répartit:

— Certes, je ne demande pas mieux... mais c'est une chose bien grave pour une vieille femme que de se mêler d'un mariage, et surtout d'un mariage comme celui-ci. Je voudrais être tout à fait sûre de ne pas vous rendre un mauvais service.

— Pouvez-vous donc douter que votre charmante nièce ne fasse de moi le plus heureux des hommes. Est-ce à moi de vous la vanter?...

— Non, Dieu merci!... Je connais la chère enfant, reprit la tante, un peu remuée. Ce n'est pas d'elle que pourra jamais venir rien qui ne soit bon comme elle!

à suivre

FAITS - OTTAWA

Mort de Hum Quon.

Hum Quon, l'un des plus anciens résidents chinois de la ville, est décédé hier, à Toronto, à la suite d'une courte maladie. Il était l'un des propriétaires du magasin Wing On, rue Albert.

* * *

Le feu à son surplis.

René Deschamps, servant de messe à l'hospice St-Charles, a faillil subir de très graves brûlures la semaine dernière alors que son surplis prit feu pendant qu'il était à allumer les cierges pour le salut du Très Saint Sacrement. Il a été épargné grâce à l'intervention de M. l'abbé Ethier, aumônier de l'hospice, qui réussit à étouffer la flamme.

* * *

Auto détruit.

Un automobile appartenant à M. E. Marleau, propriétaire de l'hôtel Rex, 42 rue Clarence, a été détruit vers 4 heures hier matin dans un incendie d'origine inconnue qui se déclara dans un hangar à l'arrière de l'hôtel. Les pertes totales sont d'environ $1,500. Le hangar a été fortement endommagé.

Les pompiers des postes 3, 4, 5, 6 et 8 répondirent à une alarme et maitrisèrent les flammes en peu de temps. L'hôtel lui-même n'a pas été endommagé par les flammes.

* * *

Trouvée coupable.

En cour de police samedi matin, Mme Marie Simons, appartements no 2, 114 rue Slater, a été trouvée coupable de voies de fait sur la personne de W. Dumas, 51 rue Gloucester, et condamné à $5.00 d'amende plus les frais de $2.00.

* * *

Enfant mordu.

Harold Glatt, âgé de 8 ans, domicilié au numéro 514 rue Rideau, a été mordu hier à une cheville par un chien Airdale, près de la demeure de ses parents. L'animal a été transporté à la fourrière de la ville, et le docteur T.-A. Lomer fera l'examen ce matin. On ne croit pas qu'il s'agisse d'un cas de rage.

Le garçonnet a reçu les soins du docteur S.-H. McCoy, 270 rue Cooper. L'enfant marchait sur la rue Rideau quand un chien s'élança sur lui et le mordit à la cheville. La morsure était passablement profonde et on a prodigué au jeune Glatt tous les soins nécessaires.

* * *

$20 d'amende.

Irène Laperrière, du No 337 Elgin a été trouvée coupable d'avoir eu illégalement en sa maison de la boisson non marquée du sceau de la Commission des Liqueurs d'Ontario. Le magistrat Charles Hopewell lui imposa une amende de 20 dollars plus les frais. Le constable David J. Mulvie porta la plainte.

* * *

Pour désordre.

William Tyzick et John Tyzick trouvés coupables d'avoir causé du désordre dans les rues de la ville ont dû payer une amende de 10 dollars plus les frais. Ils ont été arrêtés par le constable James Collins.

* * *

John Shields et Richard Tuppins, tous deux accusés d'avoir tenu une maison de désordre au numéro 434 Parkdale ont été trouvés coupables et condamnés à payer une amende de 10 dollars chacun plus les frais. La plainte était portée par le détective Frost, du département des Moeurs.

* * *

Pour voies de fait.

Aldoria Sauvé, 16 avenue Sterling, accusé d'avoir assailli Pierre Laflamme, 44½ rue Ladouceur, a été condamné par le magistrat Hopewell à payer une amende de 10 dollars plus les fraits. La plainte a été portée par Laflamme.

* * *

Autos volés

Quatre automobiles ont été volées durant la journée de samedi et dimanche. Une des machines a été retrouvée à Hull, par la police de cette ville.

L'auto de C. W. Ross de Laurentian View qu'il avait laissé sur l'avenue Gilmour, samedi soir fut volé. Cette machine a été retrouvée à Hull.

Melvin Stuart, 146 rue Slater laissa son auto en stationnement près de l'édifice Hunter et lorsqu'il revint pour le chercher il n'était plus là. La machine en question porte le numéro licence 177,430. Jusquici on a reçu aucune nouvelle au sujet de cette auto.

Un Sedan appartenant à Arthur Lusk, New Butler House, au numéro 90 Lyon, est disparu, on ne la pas retrouvé jusqu'ici. Il porte le numéro 120-032.

* * *

Auvent en feu.

Une cigarette allumée a mis le feu hier soir à un auvent du magasin American Supply Co. rue Bank. Le constable de faction sur cette rue, découvrit le feu et avertit les pompiers. L'auvent a été légèrement endommagé.

La cigarette avait été jetée par une fenêtre à un étage supérieur.

FROMAGE CHÂTEAU

Fait à Ottawa

Connu dans le monde entier

LES ELEVES de L'Université d'Ottawa au MONUMENT NATIONAL dans

LA TRIBU DES RICHARDS

Comédie en 4 actes, par MM. Paul Féval, fils, et Des Francs.

Vend. et Samedi, 12-13 Avril

A 8 hres précises.

Séance pour les enfants, Samedi le 13, à 2.30 p.m. Entrée: 10c.

LA Troupe Dramatique de la Jeunesse Catholique Interprète

La Fille de Roland

Drame en 4 actes en vers. Chef-d'oeuvre du Vicomte Henri de Bornier.

MONUMENT NATIONAL

Mardi, 9 Avril, à 8 h. p.m.

Billets chez Louis Gaulin, optométriste, Monument National. 50c — 35c — 25c.

LE CARILLONNEUR EST REVENU D'UN VOYAGE EN EUROPE

M. PERCIVAL PRICE REVIENT A OTTAWA SAMEDI APRES UN VOYAGE DE DEUX MOIS EN EUROPE. II COMMENCERA PROCHAINEMENT SA SAISON DE CONCERTS DE CARILLON.

M. Percival Price, carillonneur national du Canada, est revenu à Ottawa samedi d'un voyage de deux mois en Europe. M. Price a visité l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la France.

PERCIVAL PRICE

"Le carillon de la tour de la Paix est au nombre des plus grands carillons de l'univers", est l'intéressante déclaration que fait M. Price après s'être exécuté sur plusieurs des plus célèbres carillons de l'Europe. M. Price a joué sur la plupart des carillons qu'il a visités. Il eut l'honneur de jouer en récital à l'université de Louvain, en Belgique où son exécution lui valut une médaille, conférée par les autorités de l'université. Il consacra la plus grande partie de son temps à faire des recherches afin d'améliorer la bibliothèque de ses concerts à Ottawa.

M. Price a également visité l'usine de Gillett et Johnston d'où vient le carillon de la tour de la paix. Ce voyage est le sixième que M. Price fait en Europe où il fit ses études de carillon. Il commencera sous peu sa saison de concert de carillon à Ottawa.

HAUTE QUALITÉ DU SPECTACLE DE ROCHE

La représentation donnée pendant trois jours consécutifs au Monument National par Charles De Roche, célèbre étoile du film, et les artistes qui la'ccompagnaient, eut dû être encouragée par des auditoires plus nombreux car elle en valait la peine, à tous les points de vue. Cet acteur français nous apportait un peu des manifestations artistiques de la vieille France, dans un film superbe, fort bien découpé et d'une décence incontestable. Ce film, "La Princesse aux Clowns", sorti des établissements Aubert, dans lequel Charles De Roche tient le double rôle principal, peut être montré à tout le monde sans crainte. L'authenticité de ses décors lui ajoutent un appoint d'intérêt auquel nous avons sincèrement applaudi. Il nous promène à travers les plus beaux sites de France. On y voit Fontainebleau, le Louvre, l'Arc de Triomphe, les jardins magnifiques et uniques commandés à Lenôtre par les rois de France, enfin toute une série de scènes somptueuses, tournées, nous pourrions dire, dans le plus beau studio du monde: la France.

De plus l'artiste apparait lui-même en personne après la représentation de son film. Sa distinction et son affabilité nous le rendent incontinent, très sympathique. Il nous parle de sa carrière, chante de la bonne chanson française, de la vraie bonne, à la Botrel, dit des vers avec un art consommé, en somme, nous fait passer une heure d'agrément comme il nous est rarement donné. Il est très habilement secondé dans ses chansons par Mademoiselle Geneviève Davis, de Montréal soprano canadienne bien connue, et qui dit ses chansons avec intelligence et une excellente diction. Madame Huart accompagne au piano.

Le trio de ces artistes est cette semaine au théâtre Laurier de Hull. Il donnera le même spectacle de valeur Allons l'entendre, si nous ne l'avons encore fait à Ottawa.

Sessions de la paix ajournées à mercredi

Le juge Collin O'Brian a ajourné à mercredi les sessions de la paix de la cour du comté de Carleton. Dix-neuf causes ont été entendues la semaine dernière et cinq autres seront entendues après l'ajournement.

NOUS RENDONS-NOUS COMPTE DE CES CHANGEMENTS?

M. J. M. McDONALD HOTE D'HONNEUR AU DEJEUNER DU CANADIAN CLUB SAMEDI. LES CHANGEMENTS QUI SE SONT PRODUITS CHEZ-NOUS DEPUIS QUE NOUS SOMMES UNE NATION.

"Nous rendons-nous bien compte des changements profonds qui se sont produits autour de nous depuis que nous avons atteint le titre de NATION?" C'est à cette importante question que répondit J. M. McDonald l'hôte d'honneur au déjeuner du Canadian Club, samedi.

L'orateur est d'avis que nous devons avoir des opinions claires sur une question de cette importance. Il en est qui croient qu'une nation suit sa course, librement, sans direction de personne, comme fatalement. C'est une erreur profonde. Nos ancêtres pensaient autrement, c'est pourquoi ils travaillèrent énergiquement à préparer les développements qui conduisirent le Canada à son état actuel.

Le citoyen canadien est dans une situation un peu spéciale, à titre de Canadien et aussi de citoyen de l'empire britannique. Laquelle des deux citoyennetés doit prévaloir. Cela défend de nos opinions. Il en est qui pensaient, quelques mois avant la déclaration de la guerre "que l'empire britannique etait une absurdité constitutionnelle" "qu'il s'écroulerait au premier choc" qu'il ne surviverait par à une guerre sérieuse. La crise est venue. Tous les sujets de l'Empire ont été loyaux. S'il est aussi grand que jamais, c'est par la volonté, le libre consentement de tous les sujets.

La citoyenneté canadienne a tout naturellement la première place dans notre pensée. La part prise à la Grande guerre; notre admission à la société des Nations; la place plus grande faite au Canada dans les relations impériales; le développement plus intense de notre vie nationale voila autant de faits qui nous permettent de comprendre les modifications profondes survenues depuis une quinzaine d'années.

Nous sommes dans la meilleure tradition, celle de MacDonald et Cartier, des Pères de la Confédération. Ils voulurent à un moment indiquer le véritable statut du Canada en donnant à la Confédération le titre de "Royaume". Une école politique anglaise, sous le régime de Gladstone considérait l'empire comme un grand arbre dont les colonies sont les fruits. Lorsque les fruits ont atteint leur grosseur et leur maturité, ils tombent. Il est impossible de les retenir aux branches. Il en sera ainsi des colonies.

Récemment, il est survenu une modification profonde qui retarde la conclusion de cette comparaison. Au lieu de laisser les colonies se détacher, on les invita à affermir si possible leurs liens à la Métropole en leur accordant le statut de nations-soeurs. Cette égalité est une forme nouvelle dans l'histoire des empires.

M. MacDonald décrit le type Canadien, — qui diffère de l'Anglais par la langue qu'on parle, mais qui se rapproche de ce type par les institutions qui nous sont chères et aussi par les traditions européennes que nous gardons soigneusement.

Il demande à ses auditeurs de conserver précieusement cet héritage national, qui nous permettent de créer un type nouveau dans l'empire britannique.

A la table d'honneur on remarquait l'hon. Robert Forke, l'hon. juge A. K. MacLean, l'hon. T. A. Crerar le sénateur H. Bostock président du Sénat, G. C. Edwards, député d'Ottawa, le professeur Skelton, sous-ministre des Affaires Extérieures et plusieurs autres.

M. MacDonald qui a toujours pris un vif intérêt au développement des Clubs Canadiens, déclare qu'à l'heure actuelle il y a plus de 3,000 membres de langue française dans cette organisation nationale.

M. C. R. DUPRAU EST ÉLU VICE-PRÉSIDENT

La réunion annuelle de la fédération des instituteurs d'écoles publiques d'Ontario a eu lieu la semaine dernière à Toronto. Il y eut diner au début de la réunion, suivie d'une assemblée d'affaires. L'élection des officiers pour l'année 1929 a donné le résultat suivant: président, M. Walter Joyce, B. A., Brantford; Vice-président, M. C. R. Dupreau, Ottawa; secrétaire-trésorier, J. E. Robertson, Toronto. Le rapport du secrétaire-trésorier a révélé que les affaires de la Fédération étaient en très bon état.

Contribution familiale de St-Joseph d'Orléans

Nous publions avec plaisir la liste de noms des paroissiens de St-Joseph qui ont bien voulu remettre leur contribution familiale à l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario. Nous les prions d'accepter nos sincères remerciements

M. Ménésipe Charbonneau	.50
M. Phliibert Rancourt	.25
M. Edouard Parisien	.25
M. Adélard Lefebvre	.25
M. François Lalande	.25
M. Eliodore Vinette	.25
M. J.-B. Guay	.25
M. Hersy Farly	.25
M. Charles Tissot	.25
M. Eugène Côté	.25
M. Rodolphe Broutt	.25
M. Ovide Brisebois	.25
M. Eusèbe Lepage	.25
M. Albini Bergeron	.25
M. Patrick Rouleau	.25
M. Patrick Charbonneau	.25
M. Léon Lachaine	.25
M. Maxance Lalonde	.25
M. Joseph Doin	.25
M. Zotique Sabourin	.25
M. Alfred Guérin	.25
	$5.50

Ces contributions nous furent remises par le secrétaire de la section paroissiale, M. A. Guérin.

L'Association C.-F. d'Education d'Ontario.

Récital d'inauguration

LES ORGUES DE S-TJEAN BAPTISTE

M. Etienne Guillet, M. Eugène Leduc et Mlle Irène Drouin participent à un grand récital donné hier soir à l'église St-Jean-Baptiste pour inaugurer les orgues perfectionnées.

C'est une chose assez banale en apparence qu'une inauguration d'orgues. Mais un orgue comme celui de Saint-Jean-Baptiste inauguré par Monsieur Etienne Guillet est un événement hors du commun que l'on n'annonce pas comme une simple nouvelle mais que l'on commente comme un fait de conséquence. C'est un événement pour Monsieur Guillet comme pour nous, qui ne fait pas du concert, une profession, mais dont le plaisir esthétique se caractérise plutôt par une communication plus intime avec qui sait l'entendre que par l'élan spontané et l'enthousiasme victorieux des grandes foules à la manière de Litsz et des virtuoses célèbres.

Nous savons gré à Monsieur Etienne Guillet d'être sorti de l'ombre où sa modestie le retient trop souvent, pour nous faire goûter une heure exquise dont le souvenir nous saura toujours charmer. Et pour nous ce n'est pas une tâche que l'on nous fait d'écrire le compte rendu de son concert, c'est un plaisir que nous acceptons, autant pour magnifier la modestie qui méconnait la gloire que pour la joie bien naturelle d'admirer la beauté de son art discret et captivant.

M. E. Guillet a interprété neuf pièces de genres bien différents, tout à tour austère et rigide comme dans la fugue en do majeur de Buxtehude précurseur de Bach, moins grave ou mieux plus humain dans Marty, Déthier et Bairstovo, d'une beauté étrange dans l'Allegro Vivace de L. Vierne, plein de chaleur et de mouvement dans les pièces en vrai style d'orgue de Mendelssohn, de Guilmant et Dallier, et enfin triomphant comme il convenait dans sa dernière pièce au thème si prenant du Final de la Huitième Symphonie. Ce choix est manifestement préparé pour l'auditoire et non pas uniquement pour l'artiste, et c'est une heureuse et délicate idée qui serait même originale dans certains milieux artistiques, que d'avoir pensé à nous.

Dans l'ensemble de l'exécution, M. Guillet n'a pas manqué non plus de variété et d'à-propos. Il a su donner une idée assez exacte de tout l'instrument qu'il devait mettre en valeur, en faisant parler ou plutôt chanter les plus beaux jeux de l'orgue. On a particulièrement goûté sa Pastorale de Marty si pleine de mélancolique douceur et de mystérieuse tendresse dans cette façon particulière de faire chanter le haut-bois, la viole avec des accords discrets de harpe. M. Guillet aurait peut-être un faible pour les choses champêtres et pastorales tant son cor de l'Evening Song sonnait bien, soutenu par des harmonies douces, avec une exécution pleine de clarté, nous transportant inconsciemment au pays des bergers qui vivaient de souvenirs chers, "déjeûnant d'aurore ou soupaient d'étoiles."

Partout, dans l'interprétation, la régistration, l'inspiration, M. Guillet s'efface pour nous laisser communiquer avec le Maitre, la musique, la pensée ou la poésie musicale. Cette humilité voulue ne nuit pas à la mise en valeur de sa personnalité tant il est vrai qu'en tout ordre d'idées le style, c'est l'homme, et l'homme demeure inséparable de son style. La partie technique est demeurée partout à la hauteur de la pensée musicale. Il ne serait pas de mise de chercher des fautes de ponctuation dans les oeuvres des maitres écrivains, non plus des détails de métier dans l'interprétation d'un maitre exécutant.

Dans l'ensemble, nous sommes heureux de féliciter et de remercier M. E. Guillet des agréables moments que nous lui devons.

Le concours distingué de M. le professeur Leduc, de Mademoiselle Irène Drouin, de nos deux organistes, le R. Père Brien et Mademoiselle Georgette Bourque, a singulièrement agrémenté le récital. M. Leduc qu'accompagnait le R. Père Brien avec sa maîtrise habituelle, nous a fait goûter une fois de plus ses mélodies chaudes et vibrantes dont il a le secret. On a particulièrement apprécié le chant de l'Agnus Dei de Bizet par Mademoiselle Irène Drouin dans certaines notes suppliantes et solennelles où elle sut faire valoir les richesses de timbre de sa voix. M. E. Guillet a laissé échapper certaines paroles fort élogieuses à l'adresse de l'accompagnatrice Mademoiselle Georgette Bourque dont la mentalité élevée d'organiste est indiscutable. Mais nous ne pousserons pas plus loin l'indiscrétion. En somme, le concert d'inauguration des orgues de Saint-Jean-Baptiste est un succès des plus heureux dont tous conserveront un excellent souvenir.

Le Père Thomas-Marie Lamarche, O.P.

Ottawa le 8 avril 1929.

PROGRAMME

I

Fugue en do majeur, D. Buxtchude
Pastorale . . . . A. Marty
Allegro con brio . . F. Mendelssohn
4e sonate

II

Minuetto . . . A. Guilmant
7e sonate
Lied . . . G. Dethier
Invocation No 5 . . . H. Dallier
(Electa ut. sol)

III

Evening Song . . . G. Bairstovo
Allegro vivace . . . L. Vierne
1e symphonie
Finale . . . Ch. M. Widor
8e symphonie.

Ouverture et Intermèdes

1

Allocution.
Le R. P. A. Dion, O. P., curé.

2

Marie . . . Mahot-Coquard
Agnus Dei . . . Bizet
Mlle Irène Drouin aux orgues
Mlle Georgette Bourque

3

L'heure de Dieu,
Ephraïm-Lippacher
Souvenez-vous (sur demande),
Boyer-Massenet
M. Eugène Leduc.
aux orgues
Le R. P. M. G. Brien, O. P.

COURTIER ACCUSÉ DE DÉTOURNEMENT EN COUR DE COMTÉ

LE PREVENU EST TRADUIT DEVANT LE JUGE DALY CE MATIN EN COUR DE COMTE DE CARLETON.

M. J. de Montigny a été traduit devant le juge Daly ce matin, en cour de comté, sur accusation d'avoir converti à son usage personnel 600 parts de l'Aconda, 50 de la Mining Corporation et 5 de la compagnie Hudson Bay, appartenant à M. Léonidas Desrochers, de Pembrooke.

Le prévenu était l'un des directeurs de la Ottawa Clericy Corporation, dont les actions étaient en vente à raison de $10.00 l'unité. M. Léonidas Desrochers aurait remis à un M. H.-E. Baker, agent de la Ottawa Clericy Corporation 655 parts, dont 600 de la mine Aconda, 50 de la Mining Corporation et 5 de la compagnie Hudson Bay, désirant qu'elles soient converties en parts de la Ottawa Clericy Corporation. D'après l'action intentée par la couronne, M. Des rochers aurait remis ses parts à l'Ottawa Clericy Corporation, par l'intermédiaire de M. Baker, un agent. Il n'aurait pas reçu en échange les actions qu'il désirait acheter. De Montigny nie sa culpabilité.

Décoration des autels l'église St-Joseph

Le R. P. Denis Finnegan, curé à St-Joseph, a annoncé hier que les trois autels de l'église seraient décorés à neuf cette année. Le contrat de décoration a été accordé à M. Robert Strang et les travaux commenceront dès cette semaine. Le Père Finnigan a également annoncé qu'il aurait prochainement une intéressante déclaration à faire sous peu au sujet de la paroisse et de la fondation d'un nouveau collège classique anglais.

LAROCQUE LEADS IN VALUES

Vêtements pour toute la Famille.

RIDEAU, DALHOUSIE, GEORGE STS.

LES AUSTRALIENS ARRIVERONT À 5H. CET APRÈS-MIDI

ILS SEJOURNERONT PENDANT TROIS JOURS DANS LA CAPITALE AVANT DE SE RENDRE A TORONTO. RECEPTION CIVIQUE.

Les 150 jeunes australiens en tournée de bonne entente au Canada et aux Etats-Unis arriveront dans la capitale à 5 heures 15 cet après-midi et passeront trois jours ici. Plusieurs clubs de la ville coopèrent avec le Board of Trade pour organiser un programme de réception.

Le programme tel que tracé à date est le suivant: 5 heures 15, p. m., lundi, arrivée des 150 voyageurs; 6 heures 30 p. m., réception au Château Laurier; 7 heures p. m., banquet offert par le Board of Trade, les clubs Rotary, Kiwanis, Lions, One Hundred et Gyro.

Mardi matin les jeunes australiens seront libres de leurs mouvements; l'après-midi ils feront une tournée de la ville et visiteront les édifices parlementaires; à 7 heures 30 ils assisteront à une représentation au théâtre Keith.

Mercredi matin les membres du groupe seront libres de leurs mouvements; l'après-midi, à 4 heures 30 ils assisteront à une séance de la Chambre des Communes et seront reçus par le Premier Ministre; le soir ils seront libres.

Jeudi à 10 heures, visite au musée national; à 2 heures 15, représentation au théâtre Régent; à 6 heures 30 réception municipale au Château Laurier; à 7 heures, banquet civique; vendredi à 7 heures 45, départ pour Toronto.

REMERCIEMENTS DE L'HÔPITAL ST-VINCENT POUR LES INCURABLES

Les religieuses, les patients de l'Hôpital St-Vincent remercient cordialement les dames patronnesses et tous les bienfaiteurs et bienfaitrices de leurs dons si généreux à l'occasion des fêtes pascales.

"Nous sommes vraiment les enfants chéris de la divine Providence; et vous, chers bienfaiteurs, ne sembiez-vous pas être ses anges visibles à qui Elle confie la douce mission de la charité?

Puisse Dieu transformer vos bienfaits en bénédictions de toutes sortes, et les répandre, ensuite, sur vous et sur ceux que vous aimez."

(Communiqué).

CENTENAIRE DE L'EMANCIPATION CATHOLIQUE

IL EST BRILLAMMENT CELEBRE HIER SOIR AU THEATRE KEITH. — S. G. MGR FORBES PORTE LA PAROLE.

Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique du Canada, Sa Grandeur Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, plusieurs membres du clergé du diocèse et un grand nombre de catholiques des paroisses environnantes ont assisté hier soir à une soirée publique pour célébrer le centenaire de l'"Emancipation Catholique romaine".

La réunion eut lieu au théâtre Keith. Plusieurs théologiens éminent y adressèrent la parole. M. W. L. Scott, C.R., présdent de la division d'Ottawa de la Catholic Truth Society, occupait le fauteuil. La célébration avait lieu sous les auspices de cette société.

Les conférenciers traitèrent tour à tour de l'émancipation catholique en Angleterre, en Irlande et au Canada.

M. W. L. Scott prononça le discours d'ouverture. Il rappela les bienfaits apportés aux catholiques par l'adoption de la loi d'Emancipation, et la persécution endurée par ces mêmes catholiques sous le règne d'Henri VIII.

Le R. P. Gasson fit un brillant exposé de l'Emancipation catholique en Angleterre. "Sous le code pénal, les catholiques romains ont été persécutés pendant plus de deuv siècles en Angleterre, et le code était sans doute le système le plus élaboré imaginé pour faire départir les hommes et les femmes de leurs croyances.

"Il comprenait toutes les phases de l'activité humaine. Les catholiques n'étaient pas admis dans l'armée, la marine, la magistrature, le barreau, le jury, le corps de constables, et par-dessus tout dans ees délibérations de la législature.

"Nous pouvons nous expliquer en quelque sorte les exigences capricieuses d'un Henr VIII, abandonné à l'égoïsme et la passion, mais le code était défini de sang-froid et après longue réflection par des hommes qui se proclamaient les champions de l'équité et des exemples de justice. Défiant tous les principes fondamentaux de la justice, on adoptait des lois par lesquelles les catholiques devaient abdiquer leur religion pour hériter ou faire l'acquisition d'un coin de terre. L'héritier qui veut demeurer catholique perd tous ses droits et l'héritagé échoit en partage à son plus proche parent non-catholique. Et on allait plus loin: le catholique ne pouvait pas posséder un cheval valent plus de cinq livres, et il était obligé de le vendre à tout non-catholique qui lui offrait cette somme.

"On fit un pas de plus quand on vint priver les catholiques des précieux avantages de l'instruction. Un catholique ne pouvait fréquenter une Université, entretenir une école ou envoyer ses enfants à l'extérieur pour leur procurer une instruction selon leur foi.

"Ensuite, les magnifiques cathédrales et églises, destinées aux cérémonies solennelles du culte catholique, devinrent la propriété de la Couronne. Les autels et les ornements d'églises furent réduitt en pièces. On inaugura dans ces temples un nouveau culte, opposé à celui des catholiques.

"Les Universités et les écoles construites avec les deniers des catholiques devinrent aussi la propriété de l'Etat. On en fiit des centres pour poursuivre les attaques contre leurs fondateurs.

"Le code impose la prison à vie pour les prêtres catholiques; plusieurs d'entre euex ont été horriblement torturés et mis à mort, pour avoir voulu maintenir l'unité de l'Eglise.

"Malgré toutes ces persécutions, les catholiques n'ont pas été exterminés. Leur nombre a été réduit et leur influence diminuée. Ils sont toujours demeurés des sujets dévoués aux intérêts du pays.

"L'opinion publique, les menaces de guerre et d'autres circonstances ont graduellement fait changer l'attitude des gouvernants. Enfin, en 1829, la loi d'Emancipation vint permettre aux catholiques de jouir de leurs droits fondamentaux de sujets britanniques."

Pour cause de maladie, l'abbé O'Gorman, curé de la paroisse St-Sacrement, n'a pu assister à la soirée. Sa conférence a été lue par l'abbé Armstrong. Il parla de l'Emancipation catholique en Irlande. "Cette loi d'Emancipation, dit-il, est la plus significative adoptée pour réprimer la persécution des catholiques. Elle donna droit aux catholiques de siéger au Parlément. De plus, un traité entre l'Angleterre et l'Etat-Libre d'Irlande en 1922, leur permit d'organiser leur propre gouvernement"

MGR FORBES

Mgr Guillaume Forbes présenta un traité sur la liberté religieuse aux premiers jours du Canada. Il rendit hommage à l'oeuvre de Lord Elgin, comme gouverneur-général du Canada. Lord Elgin fit beaucoup pour pays. Lord Elgin fit beaucoup pour l'adoption de la loi donnant une entière liberté religieuse à tous les sujets du Dominion.

"Au moment de la signature du traité de Paris, il n'y avait que 70,000 Canadiens-français catholiques au Canada; ils avaient demandé la protection de leurs droits religieux, mais le gouvernement anglais s'opposait à tout ce qui n'était pas du protestantisme. Cependant, le Canada envoya ensuite une délégation au roi George III pour demander le respect des droits garantis par le traité.

"L'acte de Québec adopté en 1774 accorda plusieurs libertés religieuses aux catholiques du Canada. C'était à la suite des menaces de l'invasion américaine au Canada, et en quelque sorte une récompense pour la fidélité des Canadiens-français envers la cause anglaise".

Mgr Forbes rappela les hostilités qui existèrent pendant quelque temps entre les protestants de l'Ontario et les catholiques du Québec. Il passa en revue les merveilleux développements de la religion catholique au Canada. D'après le dernier recensement, il y a au Canada un total de 3,769,076 catholiques.

Avant la fin de la réunion, M. W. L. Scott remercia le Délégué Apostolique de sa présence à cette célébration, et les trois conférenciers de la soirée.

MARDI !

Manteaux Tailleurs de Tricotine

Régulier $25.00. $19.50

MARDI! Choisissez un de ces élégants manteaux de tricotine marine, à une appréciable aubaine. Ils sont de confections tailleurs en silhouettes juvéniles à lignes droites; avec doublures garanties de crêpe ou satin. Quelques-uns sont bordés de soutache. Tailles 14 à 20. Régulier $25.00. Mardi, $19.50.

Magasin des Collégiennes — Au 2ième Etage.

Murphy-Gamble Limited

FUNÉRAILLES DE Mme CHARLES PANET

Plusieurs personnages en vue ont assisté ce matin aux funérailles de Mme Charles Panet, épouse de feu M. Panet, ancien greffier de la Chambre des Communes et mère de Lady Taschereau.

Le service eut lieu à l'église du Sacré-Coeur, à 9 heures. Le R. P. L. Bouvet, O.M.I., fit la levée du corps et officia au service. La chorale du Sacré-Coeur sous la direction de M. Henri Lefebvre, chanta la messe des morts harmonisée. M. Charles Paré touchait l'orgue.

Le cortège funèbre quitta la résidence de Lady Taschereau, au no 288 Daly à 8 heures et 30.

Conduisaient le deuil: M. Henri Panet, fils de la défunte, Maurice et Edouard Taschereau, petits-fils. On remarquait dans le cortège l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, le juge Constantineau, M. Georges Gonthier, auditeur-général, le recorder J.-A. Parent, de Hull, M. Auguste Lemieux, C.R., le colonel J.-P. Murphy, le capitaine Clark, le major L. Normandin, le capitaine J.-M. Côté, de Québec, M. Louis Côté, C.R. M. J. de L. Taché, M. Alexandre Taché, avocat, M. L. Dansereau, MM. J. MacLean, V. Cloutier, E.-V. O'Meara, A.-J. Hamel, M. McDougald, C.-C. Pelletier, O. Côté, C.-F. Challoner, F.-E. Trudeau, J.-B. Duford D.-L. Desaulniers, J.-O. Patenaude, V. Adams, E. Scott, Shirley Woods, Norman Smith, G. Slattery et plusieurs autres. On remarquait aussi un groupe de l'orphelinat St-Joseph.

Deux classes du couvent de la rue Rideau étaient présentes à la messe.

L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame.

Citoyenne de la capitale depuis les jours de la Confédération et membre d'une famille distinguée de la province de Québec, Mme Panet avait vécu une vie retirée depuis la mort de son époux en 1886. Elle se dévoua aux oeuvres de charité, s'intéressant tout particulièrement à l'oeuvre de l'orphelinat St-Joseph. Elle était également membre de plusieurs organisations de la paroisse du Sacré-Coeur.

Née Elise Euphémie Châteauvert, la défunte était la fille de feu M et Mme Charles Faucher Châteauvert de Québec. Elle est né à Québec n 1884 et épousa à l'âge de dix-sept ans M. Charles Panet, avocat de Québec. Quand Ottawa devint le siège de la Confédération M. et Mme Panet vinrent s'établir dans la Capitale. Peu après leur arrivée ici, M. Panet fut nommé greffier de la Chambre des Communes, position qu'il occupa jusqu'au moment de sa mort en 1886

Pendant son séjour à Ottawa, Mme Panet s'intéressa aux oeuvres de charité. Pendant la guerre elle participa aux entreprises patriotiques. Elle demeura pendant plusieurs années avec son fils, M. Charles Panet, sous-chef des comités et des bills privés et assistant sergent d'armes de la Chambre des Communes, décédé en 1923.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, deux filles, lady Taschereau et Mlle Blanche Panet, à Ottawa; trois fils, Maurice Panet, à Dawson City territoire du Yukon; le docteur Horace Panet, à Johannesburg, Afrique du Sud, et Henri Panet, à Richelieu P.Q.; cinq petits-fils, le capitaine D.-E.-M. Taschereau, à Halifax, Edouard Taschereau, à Ottawa, Maurice Taschereau, à Montréal, et Henri et Maurice Panet, à Richelieu, P.Q. une petite-fille, Norma Taschereau

Le "Droit" réitère à la famille en deuil l'expression de sa sincère sympathie.

OFFRANDES MORTUAIRES

Parmi les nombreuses offrandes mortuaires reçues par la famille de feu Mme Charles Panet, on compte les suivantes:

Offrandes de fleurs: L'hon. Ernest et Mme Lapointe, le docteur et Mme S. J. McLean, les sténograpres de la Chambre des Communes, M. et Mme Norman Smith, Fred Davey, Mlle Blanche Panet, Lady Taschereau, MM. Edouard et Maurice Taschereau, le capitaine et Mme M. Taschereau, Norma Taschereau, M. et Mme Frank Bédard, Mme Izard, M. et Mme Louis Côté, F. Trudeau, Mlle Ninette Côté, M. et Mme A. E. Fripp, M. et Mme T. Blakeney, le commandant et Mme Charles Bédard, Mme L. P. Brodeur, Mlles McLean, Mlle Nanno Hughes, le colonel et Mme G. P. Murphy, le docteur Charles Harris, Mme Soper, Mme William MacDougall, Mlle Ethel Jones, Mme M. J. Gorman, Mme Ernest Wilson, Mlles Grist, Mme A. Stewart, Mme Russell Smart, M. et Mme M. P. Davis, le personnel de l'Institut Jeanne d'Arc.

Offrandes spirituelles: Les religieuses de l'hôpital de la rue Water, les Soeurs de l'hôpital St-Vincent, le Catholic Girls Club, M. et Mme Georges Gonthier, les religieuses et les orphelins de l'Orphelinat St-Joseph, les religieuses de l'Institut Jeanne d'Arc, Mère Supérieure générale des RR. SS. Grises de la Croix et les religieuses de la communauté, les religieuses du couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, rue Rideau, le personnel de l'Institut Jeanne d'Arc, l'hon. Rodolphe et Mme Lemieux, M. et Mme Arthur Beauchesne, MM. Edouard et Maurice Taschereau, Mme P. M. Côté, M. et Mme H. P. Panet, Mme J. O. Prendergast, le R. P. L. Lejeune, O.M.I., Mme Decelles, M. et Mme J. de L. Taché, Mme J. J. Sherry, Mme Chadwick, le docteur A. Sadlier, M. et Mme Martial Côté, le R. P. J. N. K. Laflamme, O.M.I., Mme J. E. Roy, Mme S. N. Parent et Mlle Parent, M. et Mme Henri Taché, M. et Mme D. L. Desaulniers, le R. P. Rhéaume, Mlle Rhéaume, Mlle Cadieux, Mme S. Lelièvre, Mme C. Starnes, Mlle Lusignan, Mlle Duplessis, M. et Mme Patenaude, le capitaine J. Clarke, Mlle Mary O'Meara.

Télégrammes de sympathie: L'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, et Mme Taschereau, le brigadier-général E. et Mme Panet, Mme L. P. Brodeur et la famille, Mlle Ethel Jones, le capitaine et Mme M. Taschereau, M. et Mme Henri P. Panet, M. et Mme Raymond Lemieux, Mlle Tétrault et autres.

LA SYMPHONIE BELGE DEMAIN

La Musique Symphonique des Guides de Belgique, garde du corps du roi Albert, donnera deux concerts à l'Auditorium, demain. La matinée commencera à 4.15 et la soirée à 8.30 heures. Les enfants seront admis à la matinée pour vingt-cinq sous, prix très spécial.

Cette fanfare qui est unique au monde, en ce qu'elle peut rendre avec une perfection remarquable les oeuvres symyphoniques écrite pour orchestre, remporte depuis son arrivée en Amérique des succès sans précédent. C'est la plus belle fanfare, et la plus complète (80 musiciens), qui soit jamais venue à Ottawa, et ces deux concerts constitueront l'événement musical le plus important de la saison. Les billets sont en vente chez Orme, 175, rue Sparks.

FEU T. BARRETTE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Thomas Barrette, paroissien hautement estimé de St-Jean-Baptiste, survenue hier à son domicile, 303 rue Boot, à l'âge de 72 ans.

Feu M. Barrette naquit à Ste-Anne de Chicoutimi et il habitait la Capitale depuis environ 33 ans. Il épousa en premières noces, Cécila Ouellette, qui le précéda dans la tombe en 1911.

Il était bien connu dans la paroisse St-Jean-Baptiste. Il appartenait à la Ligue des Adorateurs du Saint Sacrement.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, Rebecca Asselin; deux fils, M. Joseph et Jean Barrette; un beau-frère, M. Ambroise Ouellette; et trois belles-soeurs, Mmes Claudia Ouellette, Mathilda Ouellette et Ambroise Ouellette.

Les funérailles auront lieu à 8 heures mercredi matin en l'église St-Jean-Baptiste. Le cortège funèbre quittera la demeure mortuaire, 303 rue Booth, à 7 heures 45 pour se rendre à l'église. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame.

Le "Droit" prie la famille en deuil de croire à l'expression de sa sincère et respectueuse sympathie.

FEU Mme M. BEAUDRY

Mme Maurice Beaudry, (née Hélène Potvin), est décédée à Los Angeles, Californie, récemment. La défunte était âgée de 67 ans. Elle est née dans la région d'Ottawa. Pour pleurer sa perte, elle laisse son époux et onze enfants.

Feu Mme Beaudry était la belle-soeur de Mme Augustin Potvin, d'Ottawa-est.

DEMAIN

A 4 h. 15 — et — 8 h. 30

A L'AUDITORIUM

L'HARMONIE DES GUIDES DE BELGIQUE

GARDES DU CORPS DU ROI ALBERT

80 -- Musiciens -- 80

Billets chez ORME.

Mat. 50c à $1.50; Soir, $1.00 à $2.50 — Enfants, mat., 25c.